

**En toute assurance
avec**



Région de Montréal:

273-5101

Plus de 25 succursales au Québec

Le journal des AFFAIRES

HEBDOMADAIRE D'INFORMATION ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE

**BELL
CANADA**

L'une des plus grandes entreprises du Canada

**Le plus important
fournisseur de services et
d'équipements de
télécommunications au Canada**

Bell Canada réalise la transmission de communications téléphoniques, de signaux vidéo, de données et d'émissions de radio et de télévision.

L'entreprise possède des intérêts dans The New Brunswick Telephone Company, Limited et dans Maritime Telegraph and Telephone Company, Limited. Ces deux sociétés fournissent des services de télécommunications au Nouveau-Brunswick et en Nouvelle-Écosse.

La Northern Telecom Limitée est la principale société filiale de Bell Canada. Elle est le plus grand fabricant d'équipements de télécommunications du Canada et le second en importance dans les trois Amériques.

La société "Recherches Bell-Northern Ltée" est le plus important organisme industriel de recherche et de développement au Canada. Elle est la propriété conjointe de la Northern Telecom et de Bell Canada.

Bell Canada contrôle à 100 p.c. Télébec Ltée, la Compagnie de Téléphone de la Vallée de la Lièvre, The Capital Telephone Company Limited, The North American Telegraph Company et la Société internationale de gestion, recherche et consultation — Bell Canada Ltée.

Elle possède 99,8 p.c. des actions de Téléphone du Nord Limitée, 66 p.c. des actions de la

(Suite à la page 24)



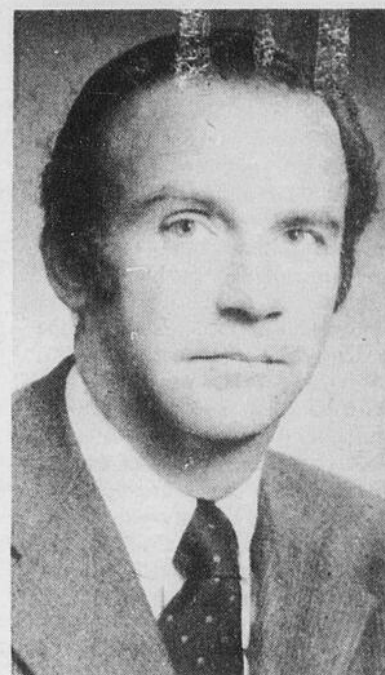
M. A. Jean de Grandpré, C.R. président du Conseil d'administration et chef de la Direction et M. James C. Thackray, président.

Jacques-J. Giasson

M. Giasson est président et directeur général de Ciments du Saint-Laurent. Cette entreprise québécoise est implantée en Ontario et aux États-Unis.

M. Giasson agit aussi en qualité de président par intérim du Groupe Sidbec.

Cet ingénieur a débuté sa carrière à Bell Canada. Après cinq ans d'emploi, il s'associe à Duplate Canada Ltd. d'Oshawa. Il rétablit la position financière de cette société qui fabrique des vitres de voitures. Il crée une filiale pour approvisionner l'usine de GM à Ste-Thérèse. En 1970, il remet sur pied l'usine de fabrication de pièces d'argenterie de la maison Birks.



cette semaine

L'achat d'une entreprise existante incorporée	3
Pierre-Paul Bourdages	
Les prix gonflés conduisent aux salaires ballonnés	4
La hausse des bénéfices des entreprises est-elle permanente? Rosaire Morin	
Le Centre de recherche industrielle du Québec	5
Jean-Claude Lauret	
Les P.M.E. et l'emploi	5
Charles Atala	
L'Allemagne en 1978	7
L'économie de ce pays est-elle en bonne santé? Ghislain Dumais	
Prêts aux petites entreprises	9
Jacques Martin	
Situation économique	10
Des prix à l'emploi et aux prévisions nationales	
L'inventaire des revues	14
L'assurance en France - Le marché aux inventions - Les causes des faillites - L'innovation sans risque - Les loteries - Les informations Roland Prévost	
Les résultats de la ronde des négociations commerciales multilatérales de Tokyo	18
Rodrigue Tremblay	
L'écoindicateur de la Banque Royale du Canada	20
Analyse et commentaires sur le premier trimestre. Les indicateurs de l'orientation économique	
Nouvelles sur des entreprises au Québec, au Canada	2-6-8-12

Cours clôt.
Vendredi

Dow
Jones 833.53 —

Bourse
Toronto 1537.60 —

Bourse
Montréal 260.20 —

Or Marché
Londres U.S. \$287 —

\$ Can. U.S. \$0.8608 —

...au Québec

Consolidated-Bathurst

Cette entreprise a offert à ses employés québécois d'acquiescer des actions ordinaires à être émises. Ainsi les travailleurs pourraient jouir des nouvelles dispositions fiscales qui accordent une déduction d'impôt sur le revenu découlant d'un placement dans des titres nouveaux. Chaque travailleur peut acquiescer jusqu'à 20% de son gain annuel.

Outre l'avantage fiscal, cette forme de participation du travailleur au capital d'une entreprise revêt un caractère particulier qu'il ne faut pas négliger. L'employé qui devient actionnaire développe le sens de l'appartenance à son entreprise. Il participe au bénéfice. Il assiste à l'assemblée annuelle. Avec le nombre de collègues actionnaires, il peut espérer une présence du groupe en des comités de l'entreprise, voire même au Conseil d'administration. Cette participation du travailleur, si elle est bien comprise,

peut s'avérer le début de relations harmonieuses entre des parties jadis opposées, patrons et employés; car l'employé a acquis un certain titre de patron et il sera moins porté à détruire son nid qui lui procure salaire et bénéfice.

CP Rail

CP Rail investit près de \$29 millions au Québec en travaux de construction et en achat de matériel. L'entretien et le remplacement de rails, de ballast, de traverses et d'aqueducs coûtera \$7,6 millions. Les travaux de modernisation du triage St-Luc coûteront \$2,4 millions. L'achat de matériel neuf occasionnera une dépense de \$18,8 millions.

Les travaux de la Baie de James

En 1985, les centrales hydroélectriques du complexe LaGrande à la Baie de James produiront 11 014 mégawatts. À 2000 MW près, c'est la production actuelle de l'Hydro-Québec.

Le transport d'une telle masse d'énergie nécessite la construction de tout un réseau à haute tension. Ce réseau comprend 5 lignes de transport à 735 kv, d'une longueur totale de 5150 kilomètres, soit la distance approximative de Québec à Vancouver.

Les travaux doivent être terminés pour 1984. D'ici là, il faut bâtir 800 km de lignes par année. L'ensemble de ce chantier se traduit par la fabrication, l'assemblage et le montage annuels de 30 000 tonnes d'acier, la pose de 10 000 km de conducteurs, de 1600 km de câble de garde et par l'installation de 475 000 isolateurs.

Le coût global de la construction des cinq lignes de transport est estimé à \$3,8 milliards dont \$2,1 milliards pour les lignes et \$1,7 milliard pour les postes.

La première ligne sera mise en service à l'automne 79 avec l'inauguration de la Centrale LG 2. Les quatre autres lignes entreront en service progressivement au cours des cinq prochaines années.

Laduboro Inc.

La Commission des Valeurs Mobilières du Québec a approuvé la semaine dernière la vente privée de 765 000 actions de Laduboro au prix de \$0.40 l'action. Des investisseurs de la région de Calgary sont les preneurs intéressés. Laduboro a obtenu une exemption d'un an sur ces actions pour leur enregistrement.

Manac Inc.

Cette entreprise vient d'obtenir un contrat pour la fabrication de 170 remorques dont 110 devront être réfrigérées. Le contrat s'élève à \$4 500 000. Les remorques réfrigérées ont été conçues par le département d'ingénierie de Manac. Ces véhicules transporteront des fruits alimentaires surgelés. Des critères très élevés ont dû être conçus au niveau de l'hygiène. Ces remorques sont produites au rythme de 10 par semaine.

Mines Madeleine

À Sainte-Anne-des-Monts, les Mines Madeleine seront exploitées pendant deux ou trois ans. Telle est la décision de la compagnie McIntyre Mines de Toronto qui est le principal actionnaire de ces gisements de cuivre.

Près d'une centaine de travailleurs locaux sont à l'emploi de la mine. La remontée du prix du cuivre qui approche le \$1.00 la livre et des ressources minières plus abondantes sont les faits qui ont contribué à la réouverture de la mine fermée depuis 1976 et à la prolongation de son exploitation qui ne prévoyait qu'une seule année d'exploitation.



Sidbec

Des investissements de \$35 à \$40 millions seront faits à l'usine de Longueuil du Groupe Sidbec. Déjà \$16 millions sont engagés dans le plan quinquennal devant être soumis à l'Assemblée nationale, l'automne prochain.

Ces premières immobilisations ont été acceptées par le Conseil d'administration de Sidbec et par le Ministre de l'Industrie et du Commerce. On exécute à l'heure actuelle les travaux qui peuvent permettre à l'usine de répondre le plus rapidement aux besoins croissants du marché.

Cette expansion est jugée nécessaire à la rentabilité de l'usine. Acquis en 1977 de la famille Josephson pour la somme de \$27 millions, l'usine, après les investissements, possédera une capacité de 350 000 tonnes de produits finis par an. Elle aura coûté entre \$65 et \$70 millions. Des experts évaluent à \$150 millions la dépense nécessaire pour bâtir une usine du même type.

Les Tapis Peerless Limitée

Cette société a réalisé \$21 millions de ventes au cours du trimestre terminé le 26 mai dernier. L'augmentation des ventes est de 47 p.c. par rapport au même trimestre de l'an dernier. Le bénéfice net est de

Imasco Limitée



A. "Tony" Kalkok

Imasco Limitée de Montréal annonce la nomination de A. "Tony" Kalkok au poste de vice-président exécutif des Produits Associés Imasco Limitée de Toronto. Depuis 1976, M. Kalkok était vice-président, commercialisation, Imperial Tobacco de Montréal. Entré à l'Imperial Tobacco en 1962, il y a assumé diverses fonctions de commercialisation, notamment en recherche en marché, en expansion, en gestion de marques et en planification. M. Kalkok est bachelier en science de l'université de Toronto. Il a obtenu sa maîtrise en administration des affaires à l'université McGill en 1969. Il est membre de l'American Marketing Association et c'est un sportif très actif.

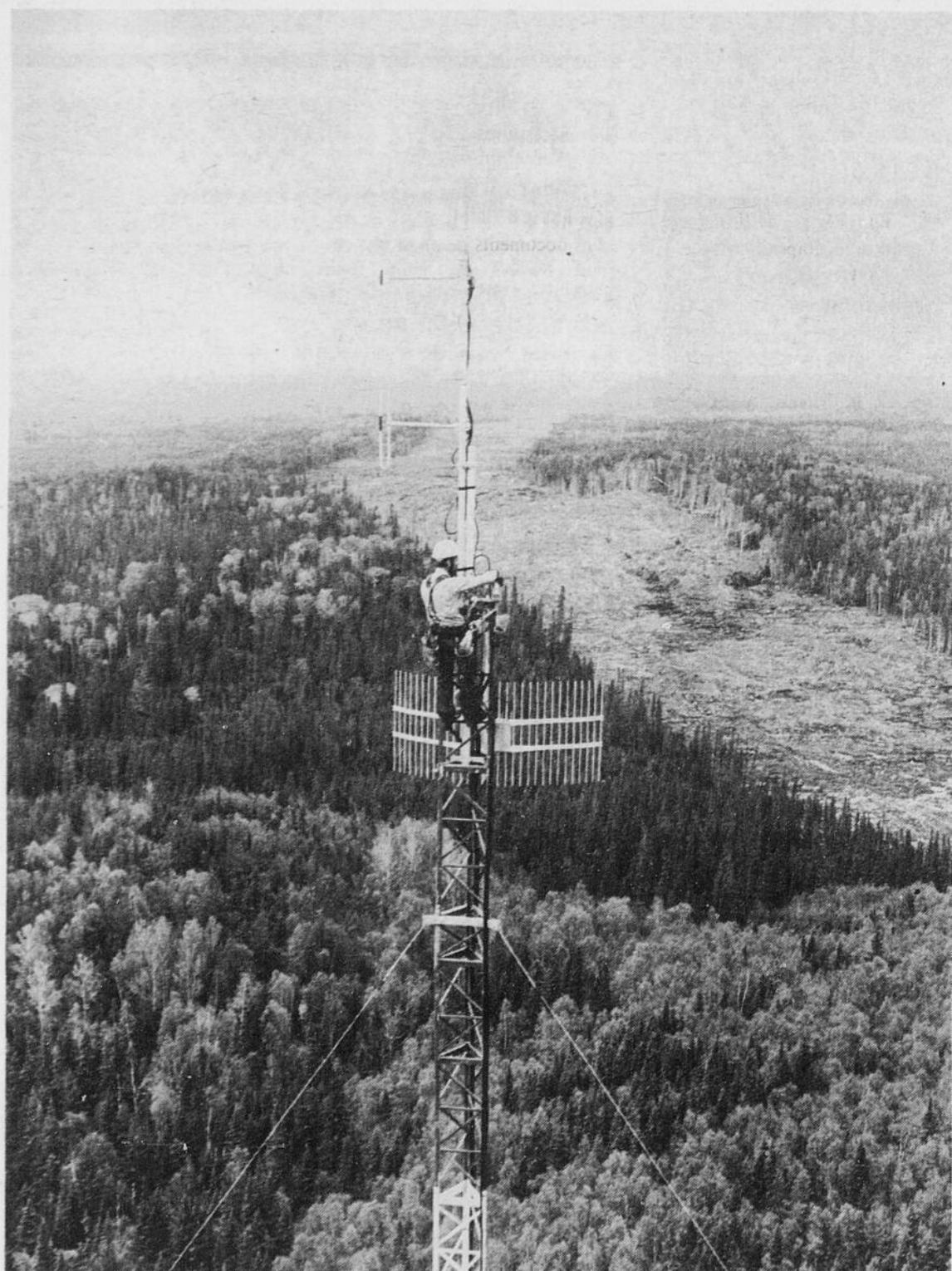
\$618 000 ou 31 cents par action, en comparaison de \$457 000 ou 23 cents par action l'an dernier. La Direction de l'entreprise croit maintenir le rythme de l'accroissement des ventes et des profits durant tout l'exercice financier. Pour s'assurer un tel résultat, les Tapis Peerless ont acquis récemment une participation dans l'un des plus grands distributeurs australiens, Classic Wholesalers (Pty) Ltd.

Taqramiut Nipingat Inc.

Cette société du nord québécois vient de recevoir un contrat de \$918 000 pour conduire une expérience de l'utilisation de satellites en vue d'introduire une programmation, des essais, une évaluation et des productions de télévision dans des communautés d'Inuit du Nord du Québec.

York Lambton

Korlin Limited, de Stratford (Ont.) est passée aux mains du groupe G.M. Plastics Ltd., dominé par York Lambton, de Montréal. M. Michel Latraverse, président de York, a promis que les détails de la transaction seraient dévoilés au cours des semaines à venir. Korlin est spécialisé dans la fabrication d'extrusions en plastique et emploie 125 hommes.



CONSTRUCTION DES LIGNES A 735 KV DU RESEAU DE LA BAYE DE JAMES

La surveillance et la protection des lignes de transport de l'Hydro-Québec sont assurées à l'aide d'un vaste réseau de télécommunications comportant pas moins de 24 tours semblables à celle-ci.

la gestion d'une entreprise



Pierre-Paul Bourdages
Avocat, LL.L., LL.M.



Achat d'une entreprise existante incorporée

Une entreprise incorporée laisse une possibilité de choix et d'action beaucoup plus large que l'entreprise non incorporée.

En fait, dès le départ, lors de l'achat d'une entreprise incorporée, se pose un choix fondamental entre deux possibilités distinctes à savoir:

Première possibilité: achat des actifs d'une entreprise incorporée;

Deuxième possibilité: achat des actions d'une entreprise incorporée.

Ce choix est fondamental et doit être fait avec le plus grand soin.

L'achat des actifs d'une entreprise incorporée

Dans le cas d'achat des actifs, le contrat de vente interviendra entre la compagnie d'une part et l'acheteur d'autre part. Dans ce cas, la vente se fera exactement comme celle d'une entreprise non incorporée avec les mêmes avantages et inconvénients. Nous vous référons donc aux paragraphes précédents qui s'appliquent entièrement.

Distinctions avec l'entreprise non incorporée

La seule distinction applicable dans le cas de la vente des actifs entre une entreprise incorporée et un acheteur est la nécessité d'ajouter au contrat les garanties personnelles des dirigeants de l'entreprise incorporée qui garantiront

l'exécution par l'entreprise incorporée de toutes ses obligations. Effectivement, ces garanties sont importantes puisqu'il peut arriver, qu'après la vente, la compagnie ne possède plus aucun actif et, qu'à défaut de garanties personnelles, les recours de l'acheteur, s'exerçant contre une compagnie sans actif risquent fort de devenir inutiles et illusoire.

De plus, si l'acheteur est une personne physique, l'entreprise deviendra, suite à la vente, une entreprise individuelle de l'acheteur.

Achat des actions d'une entreprise incorporée

Dans ce cas, c'est-à-dire pour l'achat des actions, la vente intervient entre les actionnaires de la compagnie et l'acheteur. Il s'agit tout simplement d'un changement de contrôle de l'entreprise et non du changement de l'entreprise elle-même.

La compagnie peut intervenir dans ce cas pour garantir l'exécution des obligations des acheteurs.

Avantages de l'achat des actions

Les avantages majeurs de cette façon de procéder sont les suivants:

— le transfert s'effectue beaucoup plus facilement puisqu'il ne s'agit pas d'un changement de propriétaire de l'entreprise qui demeure toujours la compagnie

mais qu'il s'agit d'un transfert de contrôle de la compagnie;

— il n'y a pas besoin de transfert de permis ni d'enregistrement sauf certaines exceptions;

— les créanciers de la compagnie ne sont pas impliqués dans la vente;

— il n'y a aucune taxe de vente;

— les garanties qui peuvent être fournies pour le vendeur sont plus faciles et plus complètes.

Inconvénients de l'achat des actions

Il existe un inconvénient majeur à l'achat des actions d'une compagnie. La compagnie, malgré la vente des actions, continuera à être liée par tous les contrats, toutes les dettes et tous les actes posés avant la vente puisque, comme nous l'avons déjà vu plus haut, il n'y a pas de changement de propriété de l'entreprise mais qu'un transfert du contrôle. Il faut donc compléter avant l'achat certaines vérifications additionnelles et prévoir lors de la vente certaines garanties particulières en faveur de l'acheteur afin de pallier à cet inconvénient majeur.

Au niveau de l'étude des transactions dans le cas d'une vente d'actions, les étapes en sont:

Les vérifications préliminaires

À ce niveau, nous vous référons tout d'abord à l'étape intitulée "vérification" lorsque nous avons discuté de la vente de l'entreprise non incorporée (chroniques des 9 et 16 juillet 1979). Pour la protection même de l'acheteur, nous

croions que ce dernier devrait effectuer toutes ces vérifications telles qu' alors décrites.

À cela, dans le cas d'une vente d'actions, nous avons ajouté des vérifications concernant le statut de la compagnie ainsi que l'état de son capital-actions. Par cette étude, qui devrait être complétée par un expert juridique, l'acheteur cherche à déterminer principalement les points suivants:

— **la régularité de la compagnie:** dans cette étape, il s'agit de vérifier que la compagnie existe légalement et qu'elle a bien produit tous ses rapports et documents afin de s'assurer que son existence corporative est bien établie et ne risque pas de causer des surprises désagréables à l'acheteur.

Cette vérification se réalise en obtenant des autorités qui ont émis les documents d'incorporation un document intitulé "certificat de régularité" qui atteste que les Lettres Patentes et les statuts d'incorporation sont bien en vigueur et que toutes les formalités nécessaires à leur maintien ont été accomplies jusqu'à la date du certificat. Il convient de souligner que le défaut de produire certains documents pendant une certaine période de temps peut entraîner, outre des amendes, la dissolution de la corporation par l'autorité compétente et que sa dissolution peut, dans certains cas, avoir lieu sans que la compagnie en ait été informée.

— **l'état corporatif de la compagnie:** cette vérification qui consiste dans une étude des livres cor-

poratifs de la compagnie vise à déterminer si toutes les formalités corporatives relatives aux administrateurs, aux actionnaires, aux actions, aux assemblées d'actionnaires et réunions d'administrateurs, aux transferts, aux listes d'actionnaires et d'administrateurs, au grand livre, etc. ont été complétées.

Si cette étude révèle des lacunes à ce chapitre, il y aura lieu de les rectifier avant la vente.

D'autre part, cette étude révélera aussi le nom exact des véritables détenteurs des actions de la compagnie ainsi que ses administrateurs, ce qui est très important. Ainsi, il pourrait arriver qu'il existe un ou des détenteurs d'un nombre imposant d'actions privilégiées qui sont devenues ou peuvent devenir votantes, ce qui conférerait le contrôle de la compagnie à ces détenteurs nonobstant la vente; de même, il peut arriver qu'un transfert d'actions antérieur n'ayant pas été complété avec toutes les formalités requises, soit nul, et que le vendeur ne soit effectivement pas propriétaire des actions qu'il désire vendre.

— **les conventions:** enfin, il convient aussi de vérifier s'il existe des contrats ou des documents qui pourraient avoir quelque effet sur la propriété des actions de la compagnie telle une convention entre actionnaires prévoyant des interdictions de transferts, des options de vente, des contrats de financement, ou de fiducie affectant la propriété ou la détention des actions de la compagnie.

La fondation J. Armand Bombardier

Bombardier Inc. assume sa part de responsabilité sociale et humanitaire vis-à-vis la société par l'entremise de la Fondation J. Armand Bombardier. Cet organisme à but non lucratif, dont le siège social est à Valcourt, Québec, a été créé en mars 1965 à même les revenus de l'Auto-Neige Bombardier Limitée, à cette époque compagnie privée, et propriété exclusive des membres de la famille immédiate de M. J. Armand Bombardier qui voulaient ainsi perpétuer la coutume de celui-ci de distribuer une partie de ses revenus à des oeuvres charitables.

Les oeuvres que soutenait M. Bombardier venaient en aide aux missionnaires, aux étudiants et aux défavorisés, principalement de Valcourt et de la région avoisinante.

Une part des revenus

En 1969, après que la compagnie fut devenue publique sous le nom de Bombardier Limitée, elle prit l'engagement de continuer de

verser un pourcentage de ses revenus nets à la Fondation sous forme de dons annuels. Plus tard, le Conseil d'administration de Bombardier Inc. adopta une résolution pour assurer la continuité de ces contributions.

Réalisations à Valcourt

À Valcourt, les réalisations de la Fondation sont nombreuses: aménagement d'un parc avec terrains de jeux, piscine et courts de tennis, création d'un centre culturel qui met à la disposition de tous les résidents de Valcourt et de la région deux bibliothèques, une salle de projections audiovisuelles, des salles destinées aux arts plastiques, des halls d'exposition et même une prématernelle. La Fondation a également mis sur pied un musée qui retrace les diverses étapes de la carrière de M. Bombardier et l'évolution des fameux véhicules chenillés qu'il a inventés, depuis la conception de la première autoneige jusqu'aux tout derniers modèles de motonei-

ges sportives. Plus de 12 000 personnes viennent chaque année visiter le musée.

Autres activités

Les activités de la Fondation ne se limitent cependant pas à Valcourt et à la région mais ont maintenant un rayonnement national et international. Plusieurs missions à travers le monde reçoivent régulièrement l'aide de la Fondation et plus particulièrement celles du Grand Nord canadien.

Dans le domaine de l'éducation, la Fondation est venue en aide à de nombreux étudiants et a versé des dons à des universités canadiennes telles que l'Université Bishop, de Lennoxville, l'Université de Montréal, l'École Polytechnique de Montréal et University of Western Ontario. L'Université de Sherbrooke a reçu une attention particulière, dans le cadre du programme Université et s'est vu octroyer des subventions pour plusieurs projets de recherche.

Enfin, un grand nombre d'oeu-

vres de bienfaisance et de charité québécoises, canadiennes et internationales telles que Centraide, Care Canada et la Croix Rouge bénéficient du support de la Fondation.

Direction

La Fondation est dirigée par un

Bureau des gouverneurs composé de membres de la famille Bombardier et d'administrateurs indépendants. Il a pour principale fonction de gérer les biens de la Fondation, d'établir les objectifs annuels en matière de donations et d'administrer le Centre culturel Yvonne Bombardier et le Musée J. Armand Bombardier.



éditorial

Les prix gonflés conduisent aux salaires ballonnés

Si le chômage est la première préoccupation des Canadiens, l'inflation représente le deuxième malaise qu'ils appréhendent. Telle est la constatation qui se dégage de plusieurs sondages conduits en ces dernières années.

La tendance actuelle de l'indice des prix n'est pas de nature à rassurer l'opinion publique. Les prix à la consommation augmentent au rythme de 1976.

Au premier trimestre de 1979, la hausse annuelle de l'indice des prix s'élève à 9,1 p.c.; au premier trimestre de 1976, elle était à 9,3 p.c.

Les proportions sont presque de la même taille. Toutefois, d'importantes différences les caractérisent. Dans les trois premiers mois de 1976, les prix des aliments avaient connu une croissance annuelle de 7,4 p.c.; cette année, la hausse est de 15,9 p.c.

Les autres éléments de l'indice des prix avaient enregistré une majoration de 9,9 p.c. en 1976, contre 6,7 p.c. au premier trimestre de 1979.

L'élévation des prix à la consommation semble inviter les syndicats à revendiquer l'accroissement rapide des salaires.

Les bénéfices des entreprises

La tentation est d'autant plus alléchante que les entreprises ont réalisé, en 1978, des bénéfices considérables. Les ouvriers veulent bénéficier d'une partie de ces profits dont ils sont les artisans. Les patrons n'ont qu'à investir moins de capitaux dans le développement de leurs usines et à payer davantage leurs employés.

Une telle augmentation ne tient pas compte de l'indispensable recherche et de la nécessaire modernisation des équipements. Son application limite l'essor de l'entreprise et la création même de nouveaux emplois.

Mais un facteur plus important est susceptible de modérer les hausses salariales. Les profits élevés de 1978 et du premier semestre de 1979 ne sont probablement que temporaires. Ils résultent pour une partie de l'augmentation modérée des salaires en ces deux dernières années. Ils proviennent davantage du déclin soutenu du dollar canadien. La grande partie des exportations canadiennes a été facturée en dollars américains. La différence du taux de change a gonflé les bénéfices de nos entreprises. La dépréciation de notre dollar a ainsi favorisé l'expansion rapide des ventes. Le rendement des usines a été de ce fait amélioré. Le coût de la production a diminué d'autant. Tous ces éléments ont contribué à la montée des bénéfices des entreprises, notamment des industries.

Si le dollar se redressait?

Devant la possible récession de l'économie américaine, il est probable que le dollar canadien rebondira. La différence amoindrie du taux de change se traduira en une diminution proportionnelle des bénéfices réalisés.

Le principal facteur des bénéfices élevés peut disparaître très rapidement. Les augmentations substantielles de salaires obtenues à la suite d'une dévaluation temporaire du dollar rendraient vulnérables les activités de nos industries. La diminution des exportations serait prévisible. Les coûts de production augmentent inévitablement. La hausse des prix en découle.

La courbe prix / salaires aboutit à l'inflation et au chômage, les deux préoccupations qui troublent les Canadiens.

Rosaire Morin

la bourse



par
Jacques
Forget



Les mesures Carter ont entraîné une vive déception

- chute du dollar US
- sommet de \$US 303.85 de l'or
- baisse à Wall Street
- hausse du taux d'escompte américain

«La montagne a accouché d'une souris». C'est la réflexion que me faisait un financier suisse, en guise de conclusion au plan Carter d'autosuffisance énergétique. Malgré sa retraite de 10 jours à Camp David, le président américain a accouché dimanche soir dernier d'un plan énergétique édenté et irréaliste qui n'a dupé personne à l'étranger. Son remaniement ministériel global n'a rien fait non plus pour ranimer la confiance des Européens, des Arabes et des Japonais. L'Amérique est malade, pétrophage et mal dirigée.

Vendredi en matinée, pour soutenir un dollar américain qui en une semaine est retombé aux niveaux les plus bas d'octobre '78 par rapport aux monnaies fortes, la Federal Reserve Board a rehaussé de 9,50% à 10% son taux d'escompte.

Il s'agit d'une mesure qui n'aura que des effets provisoires. Si le dollar US s'est ressaisi et si Wall Street a conservé son calme, rien à moyen terme ne permettra aux Américains d'éviter une dévaluation continue de leur dollar. Et pour cause, puisqu'avec la hausse par 25% du prix du pétrole depuis le début de l'année, ils devront affronter dans les années à venir une inflation de plus de 10% alors que leurs partenaires commerciaux, l'Allemagne et le Japon au premier plan, réussiront à contenir l'inflation entre 3% et 5%.

Bourse: un recul à New-York, hausse à Toronto

Le marché boursier aux Etats-Unis a grandement souffert du puérilisme du plan Carter qui n'a pas abordé de plein front le dérèglement du prix du pétrole à la production et à la consommation et la relance du programme nucléaire.

De lundi à vendredi, le DOW JONES a perdu 5,46 points à 828,07.

A Toronto toutefois, le TSE 300 a gagné près de 20 points à 1,557,46.

A Montréal, l'indice des 65 Industrielles est demeuré presque inchangé à 260,45.

En marge d'un relèvement du prix à l'exportation à \$29 le baril pour le brut léger, les pétrolières canadiennes ont gagné 20 points, poursuivant leur consolidation entreprise depuis le début juillet. L'indice des pétroles de l'Ouest indiquait vendredi 2,657,05 en fermeture.

D'où viendra le vent

D'où viendra la relance du marché? C'est la question que se posent les investisseurs en cette dernière quinzaine de juillet qui correspond avec les vacances d'été



Le pin de Colombie-Britannique. C'est ce qui a fait de MacMILLAN BLOEDEL LTD. la première forestière canadienne. Plus de 600,000 actions ont changé de mains cette semaine. Le titre a augmenté de \$3. On estime que B C RESOURCES INVESTMENTS CORP. est intéressée...

à la bourse. De toute évidence, la conjoncture sera dominée par la situation monétaire et corrélairement par les fluctuations des taux d'intérêts.

Tant que les milieux internationaux ne seront pas convaincus que le dollar US a trouvé son plancher, ils ne se risqueront pas massivement sur Wall Street. Cette situation pèsera sur les plus gros titres canadiens, interlistés entre New-York, Toronto et Montréal.

Mais fondamentalement, les pétrolières canadiennes, les aurifères et même les meilleurs titres américains, demeurent attrayants.

Cette semaine, **Maison Place-mont Canada Ltée** de Montréal publiait une étude recommandant l'achat de 9 titres pétroliers: **Pipe Line, Merland Explorations, Nowco Well Service, O.P.I., Pan Canadian Petroleum, Texaco Canada et Trimac**. Ces compagnies présentent toutes trois caractéristiques. Elles ne sont pas systématiquement commises aux pétroles non conventionnels, elles ne sont pas trop endettées et leur croissance de revenus ne dépend pas de la libéralisation des exportations de gaz vers les USA.

Quant aux aurifères, il faut continuer à profiter des faiblesses du marché pour accumuler les titres des futurs producteurs: **Silver Stack Mines, Belmoral Mines, El Coco Explorations, Kiena Gold Mines et Muscocho Exploration**. L'or a touché un nouveau sommet de \$US 303,85 mercredi matin et fermait à \$US 298 vendredi.

Du côté du marché américain, **Merrill Lynch Royal Securities Ltd.** a donné le signal d'achat dans son commentaire boursier de juillet: sortir des titres canadiens devenus trop chers et investissez-vous dans les titres américains qui stagnent! Il ne reste plus qu'à choisir quel titre US acheter...

York Lambton: un achat

York Lambton Inc., le consortium montréalais contrôlé à 56% par **Sogebry Ltée** a annoncé officiellement l'acquisition d'**Admiral Canada Ltd.**, au montant de

\$34,4 millions. Cette transaction marque un point tournant pour le groupe **York Lambton Inc.** qui contrôlera maintenant 15% du marché de l'électro-ménager au Canada et verra ses ventes passer à quelque \$250 millions en '80. **Admiral Canada Ltd.** affichait des ventes de \$145 millions l'an dernier.

Les analystes financiers ne se sont pas encore prononcés sur le potentiel de l'entreprise. La direction a toutefois annoncé lors de sa dernière assemblée annuelle qu'elle projetait des bénéfices cette année, mettant fin à trois années de pertes. Avec les bénéfices qu'apporte **Admiral Canada Ltd.**, et l'économie d'échelle qu'entraînera l'intégration, **York Lambton Inc.** apparaît comme un achat certain à \$1,50. Le titre ne transige à moins de 2 fois les bénéfices prévus, selon un informateur près de la compagnie.

MacMillan Bloedel, Crestbrook: B C Resources achèterait

En dépit d'une annonce jeudi par **B C Resources Investments Corporation** que la société de la couronne de Colombie-Britannique ne projetait pas faire d'acquisitions importantes prochainement, les observateurs financiers ont constaté une hausse de \$3 sur le titre de **MacMillan Bloedel Ltd.** De la même façon, vendredi, **Crestbrook Forest Products**, un autre producteur forestier de l'Ouest, prenait \$1,50 à \$17 sur un volume de 126,600 actions.

On estime dans les milieux financiers que le gouvernement de Victoria veut s'assurer le contrôle de ces deux entreprises. Surtout de la géante **MacMillan Bloedel Ltd.**, le premier producteur forestier canadien, après le rachat avorté du **Canadien Pacifique Ltée** (13,6%) en janvier. Des achats au marché ont pu être effectués par **B C Resources Investments Corporation**.

Le journal des AFFAIRES, Lundi 23 juillet 1979

Le Journal des AFFAIRES

Editeur: PUBLICATIONS LES AFFAIRES (1979) INC.
385 boul. Lebeau, Ville St-Laurent, H4N 1S2. tél.: 337-8100.

Président: Rémi Marcoux
Rédacteur en chef: Rosaire Morin

Collaborateurs: Pierre-Paul Boudages, Ghislain Dumais, François Gauthier, Michel Guénard, Jean-Claude Lauret, Jacques Martin, Roland Prévost, Léonard Roy

Impression: Imprimerie Trans-Continental

Directeur de la Publicité: René-S. Bourbonnais

Adjoint: Pierre-A. Goyer

Production: Paul Desrosiers

Toronto: Marc A. Girard, Gérant pour l'Ontario et l'Est des E.U. Bureau 203,

301 York Mills Road, Don Mills, Ont., 449-3808 449-8708

Ouest canadien et Californie, D.D. Davidson, National Advertising Representative,

414 Beatty Place, 788 Beatty, St., Vancouver, B.C. V6B 1A2.

Abonnement: 52 numéros: \$16,00 — 104 numéros: \$25,00

Les articles peuvent être reproduits avec la mention "Le Journal des Affaires".

Les articles signés expriment l'opinion de leurs auteurs.



(Courrier de la deuxième classe — Enregistrement no 0923)
(Dépôt légal — Bibliothèque du Québec) ISSN 0705-1859
Fondé en 1928





Le centre de recherche industrielle du Québec (CRIQ)

Une réalisation québécoise aux dimensions internationales !

Organisme bien souvent méconnu et trop souvent critiqué, le CRIQ a permis cependant certaines réalisations technologiques, qui, sans son intervention, n'auraient jamais connu le jour.

C'est ainsi que parmi ses nombreuses réalisations, nous citons, pour exemple, les essences que l'on peut extraire du bois et de ses résidus et qui sont utilisées dans les industries des produits pharmaceutiques et cosmétiques; certaines machines destinées à améliorer la productivité d'entreprises manufacturières permettant d'effectuer plusieurs opérations en une seule à une cadence de production qui dépasse l'espérance des commanditaires.

Au total, le CRIQ a traité 821 projets au cours de son dernier exercice qui ont nécessité 413,500 heures de travail.

Sous l'impulsion de sa direction, présidée par Monsieur André Marier, Président et Directeur général du Centre, une amélioration très nette de la gestion a eu un effet direct et déterminant sur la qualité des services rendus à la clientèle. Nous avons récemment transigé avec le Centre de Recher-

che Industrielle du Québec et nous pouvons assurer les lecteurs que tous les projets valables reçoivent une attention toute particulière de la part des professionnels du CRIQ.

Il est bien évident que si vous avez découvert la pierre philosophale qui vous permettra de prédire l'avenir et reconstruire le monde, votre fortune est assurée et vous n'avez pas besoin de l'aide du Centre !

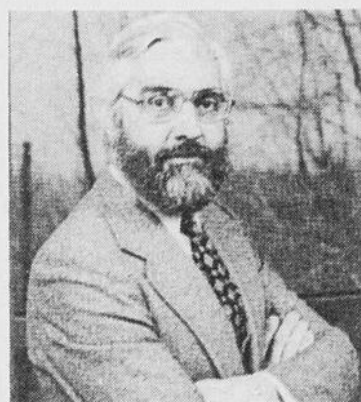
Cela peut à première vue, paraître stupide mais expose un des problèmes auxquels le Centre fait face quotidiennement, à savoir, la sélection des projets vis-à-vis leur potentiel d'exploitation future. À notre avis, il est important d'effectuer une distinction entre recherche, développement et amélioration technique.

La recherche fait appel à des lois fondamentales (physiques, chimiques, biologiques...) et a pour objectif d'améliorer ou innover un produit ou un procédé, grâce à une application nouvelle desdites lois.

Le développement est une phase consécutive qui a pour objectif d'appliquer au produit ou au

procédé les résultats obtenus lors de la phase de recherche et de construire éventuellement un prototype.

L'amélioration technique permet d'augmenter l'efficacité d'un procédé de fabrication et par voie



André Marier président et directeur général du CRIQ.

de conséquence la productivité au sein d'une entreprise, sans toutefois faire appel aux principes des lois fondamentales.

Il est de première importance que le requérant sache dans quelle phase il se situe. Les professionnels du CRIQ seront alors en meil-

leure posture pour l'aider. C'est ainsi que, par une simple réorganisation spatiale d'une entreprise, le CRIQ a permis à cette entreprise québécoise de doubler sa capacité de production et par voie de conséquence son chiffre d'affaires, sans effectuer de nouveaux et coûteux investissements.

De ce fait, toute personne ou entreprise qui a une idée pouvant s'intégrer à la recherche, au développement, à l'amélioration d'un produit ou d'une technologie peut faire appel aux services du CRIQ.

De toute évidence, le Centre ne peut se permettre de fournir gratuitement les services de ses professionnels et ce pour les raisons majeures suivantes:

- trop de personnes auraient tendance à vouloir utiliser pour un oui ou pour un non les services du CRIQ;

- il faut que le requérant soit impliqué financièrement afin de le sensibiliser des coûts que représente son projet;

- les revenus du CRIQ proviennent essentiellement du gouvernement du Québec, donc des contribuables.

Néanmoins, lorsque le CRIQ contribue à une invention, il propose à l'inventeur une option d'achat sur les titres, droits et intérêts de l'invention en prélevant 75% des profits de son exploitation. Toutefois, lorsque les dépenses du CRIQ sont remboursées, le processus est inversé.

Il est à notre avis dommage que dans sa mission, le CRIQ ne puisse favoriser la mise en exploitation commerciale des nouveaux produits et procédés mis au point par le Centre.

En effet l'intégration totale du cycle de vie d'un produit (de sa conception à son utilisation), placée sous la responsabilité du CRIQ, ne pourrait avoir à notre avis, que des effets bénéfiques. Nous aborderons ce sujet plus en détail ultérieurement.

Pour information:
Région de Montréal
245 boul. Hymus,
C.P. 570 — Pointe Claire
H9R 4S6

Région de Québec
333, rue Franquet,
C.P. 9038 — Ste-Foy
G1V 4C7

A L'O.C.D.E.

L'ajustement économique, les P.M.E. et l'emploi

De l'hostilité à l'intérêt le plus vif, depuis quelques années, les petites et moyennes entreprises connaissent dans l'actualité économique les traitements les plus divers. Et parfois les plus contradictoires. Pour elles, aujourd'hui, l'heure est aux attentions empressées. Non seulement au Québec, où elles semblent à certains particulièrement nombreuses, mais également aux États-Unis, en Europe et dans les organisations internationales à vocation économique comme le Fonds Monétaire International, l'O.C.D.E. et la C.E.E.

Bien que variés, les mobiles de ce regain d'intérêt se ramènent à un souci primordial, celui de juguler le chômage dans un monde rongé par une crise persistante et obstinée. Or, les P.M.E. sont fortement génératrices d'emploi, tandis que les grandes entreprises en créent relativement moins: les statistiques de tous les pays le révèlent. C'est pourquoi la politique des organisations internationales s'infléchit en faveur des établissements de taille modeste après leur avoir été hostile. Elle tend à préserver leur existence,

voire à assurer leur croissance en se préoccupant de leurs problèmes pour les résoudre ou les atténuer.

La nouvelle politique de l'O.C.D.E.

L'influence de l'"Organisation de Coopération et de Développement Économique" (O.C.D.E.) sur l'orientation de l'économie occidentale justifie aujourd'hui qu'on attache une importance à ses recommandations.

Mais qu'est-ce au juste que cette Organisation qui siège au Château de la Muette, à Paris? Chargée, à l'origine, de la mise en oeuvre du Plan Marshall d'aide économique à l'Europe qui venait de connaître les ravages de la guerre, elle est devenue en 1961 une sorte de "conférence économique permanente des principaux pays industriels".

Le Canada et les États-Unis en font partie et se concertent dans son cadre avec ses 21 autres États membres européens ou extra européens comme le Japon, l'Australie et la Nouvelle-Zélande. Les concertations se font par le truchement de leurs représentants accrédités et de leurs

experts et, une ou deux fois par an, par l'intermédiaire de leurs ministres.

À l'instar des autres gouvernements, celui du Canada consulte l'Organisation et reçoit d'elle des recommandations. S'il est libre, en principe, de les suivre ou non, ces orientations ne restent pas sans effets sur sa conduite en matière économique: elles l'inspirent d'une façon ou d'une autre en même temps qu'elles répercutent leurs effets sur ses composantes en tant qu'État fédéral. C'est aussi le fait des Länder de l'Allemagne fédérale, des Cantons suisses, etc.

Un Canadien-français, le prof. Louis Sabourin occupe au Château de la Muette un poste important. Il préside le Centre de Développement autrefois dirigé par un homme politique et un économiste français célèbre: Robert Buron.

Les problèmes des P.M.E. et de l'emploi

De 1960 à 1974, la politique de l'O.C.D.E. favorisait les grandes entreprises au détriment des autres. Dans un rapport de base,

elle avait recensé leurs principaux problèmes dans la plupart des pays industrialisés. Elle les énumérait ainsi: modernisation des structures, spécialisation, coopération entre elles, financement de croissance, formation professionnelle et management, innovation technique, expansion régionale, marketing et capacité d'exportation.

Elle constatait dans le même document que la classification des P.M.E., leur comportement et leur traitement variaient considérablement d'un État à l'autre. Ainsi une firme employant jusqu'à 1000 salariés était une P.M.E. aux États-Unis, tandis qu'en Europe, elle faisait figure de grande entreprise. Au surplus cette situation changeait d'une branche d'activité à l'autre.

On préconisait de réduire partout le nombre des "taillies modestes" en encourageant les fusions et les absorptions. Mais les P.M.E. n'ont cessé de proliférer en Europe et ailleurs. Aujourd'hui l'O.C.D.E. semble s'en féliciter: elles procurent de 25% à 76% de l'emploi industriel selon les pays membres — outre l'emploi

dans le tertiaire. Au Québec cette proportion est d'environ 57% dans le secteur manufacturier.

Appui à la P.M.E.

Ayant renversé sa politique des années 60 et du début de la présente décennie, l'Organisation du Château de la Muette s'attache maintenant à l'examen du problème de l'innovation industrielle dans les P.M.E.: techniques de production et produits manufacturés. Un groupe de travail *ad hoc* a été constitué. À la fin de ses travaux qui se poursuivent actuellement, il présentera un rapport dont les conclusions seront soumises au Conseil des ministres ou de leurs représentants. Si elles sont adoptées, elles seront transmises aux gouvernements sous forme de "recommandations". La création de ce groupe d'experts répond à une décision des membres de l'O.C.D.E. du 15 juin 1978: "favoriser l'ajustement aux conditions économiques nouvelles...afin d'encourager la main-d'oeuvre et le capital à se diriger vers les emplois les plus productifs".

résultats financiers



Air Brazeau Inc.

Air Brazeau vient d'obtenir l'autorisation valable pour deux ans de desservir les points Paint Hill, East Main, Fort Rupert, Val-d'Or et Rouyn, étant limité à l'acheminement du trafic local entre Rouyn, Val-d'Or et La Grande 2. Air Brazeau devra demander le renouvellement de ce permis avant le 6 décembre 1980, soit six mois avant l'expiration de l'autorisation accordée.

Canada Trustco

Pour le second semestre de l'année, cette société réalise un bénéfice net de \$0.68 par action. Ce rendement est supérieur de 17 p.c. au résultat du premier trimestre de 1979, mais il est inférieur au bénéfice du second semestre de 1978. Le bénéfice net probable pour la présente année devrait être de \$2.60 par action. Durant les derniers six mois, 23 succursales ont été établies.

Cadillac Fairview Corporation

Pour l'exercice clos le 28 février dernier, l'entreprise a réalisé un volume de revenus de \$205 millions. Le bénéfice net s'élève à \$23,5 millions. Le total de l'actif est de \$1 829 millions au 28 février 1979.

Canwiroc Inc.

La Société Canwiroc de Toronto, filiale de la Société Canada Wire and Cable Company Limited, annonce son intention d'acquiescer les actions de la Société Fabicon Manufacturing Limited de Cologne, en Allemagne fédérale.

La fabrication de fils et câbles de fabron se poursuivra à son usine de Belleville en Ontario.

Carma Developers Ltd.

Cette société entend acquiescer 300,000 actions ordinaires d'Alarco Developments Ltd. L'offre au prix de \$52.25 par action sera transigée par l'intermédiaire d'Alfred Bunting and Co. Ltd, un membre de la Bourse de Toronto. L'offre sera ouverte le 30 juillet prochain, sur le parquet de la Bourse.

Cominco

Cette société a réalisé des bénéfices nets de \$93 millions pour le premier semestre de 1979. Ce bénéfice correspond à \$5.25 par action. Les ventes de janvier à juin se sont élevées à \$635 millions, à comparer à \$460 millions au cours de la période correspondante de 1978. Cette société filiale du Pacifique Canadien a enregistré ces gains à la suite de la hausse des prix sur les métaux: argent, or, plomb et zinc.

Consolidated Graphics Limited

Cette société de Toronto fait

savoir que son offre du 22 juin 1979 exprimée aux détenteurs d'actions ordinaires de Maplex Management & Holdings Limited a été acceptée. Le prix offert est de \$12.40 par action.

Firan-Glendale Corporation

Pour le semestre clos le 1er juin 1979, les revenus de la compagnie s'élèvent à \$14 millions à comparer à \$10 millions pour la période identique de l'année précédente. Le bénéfice net est de \$523,000 pour le semestre, alors qu'une perte de \$1,764,002 était subie lors du même semestre en 1978.

Getty Oil

Le Conseil d'administration a déclaré un dividende trimestriel de 35 cents par action sur les actions ordinaires de la compagnie. Ce dividende sera payable le 6 septembre prochain aux détenteurs inscrits dans les livres de la société au 10 août. Un dividende de trente cents est versé sur les actions privilégiées et il sera payé le 14 septembre.



Imasco Limitée

Pour l'exercice financier clos le 31 mars 1979, Imasco a réalisé des bénéfices s'élevant à \$56,4 millions. Les ventes totales du Groupe se sont élevées à \$1,586 millions. Le bénéfice par action est de \$5.53, comparativement à \$4.18 lors de l'exercice annuel précédent.

IU International Corporation

Cette société a déclaré un dividende trimestriel de \$0.23-3/4 par action ordinaire pour le trimestre clos le 30 juin. Ce dividende sera payable le 4 septembre aux détenteurs d'actions inscrits aux livres le 15 août 1979. Sur les actions privilégiées, de \$5.00, un dividende de \$1.25 par action sera payé à la même date. Sur les actions privilégiées de \$1.25, un dividende de \$0.3125 est accordé, tandis qu'un dividende de \$0.34 sera versé sur les actions privilégiées de \$1.36.

L'Économie mutuelle assurance

L'actif de cette société d'assurance s'élevait à \$59,2 millions à la fin de l'exercice 1978. Le taux moyen brut d'intérêts gagnés était de 10,63 p.c. Les revenus de primes se chiffraient à \$13,7 millions. Les assurances en vigueur atteignaient le chiffre de \$1,030 millions.

Noranda Mines

Cette société a annoncé un bénéfice de \$67,2 millions pour le trimestre clos le 30 juin. Ce bénéfice représente \$2.43 par action. Au premier trimestre de 1979, les revenus de Noranda Mines se chiffraient à \$1,2 milliard. La reprise des prix du cuivre explique la croissance des revenus.

La récession prévue aux États-Unis peut diminuer les revenus et bénéfices des prochains trimestres. Le Groupe Noranda entend fractionner ses actions à trois contre une, afin de faciliter la vente des actions dans le public.

Peoples Jewellers

Au cours des neuf premiers mois de l'année financière se terminant le 26 mai dernier, les bénéfices de la chaîne Peoples Jewellers se sont élevés à \$6,4 millions ou \$1.99 par action, comparativement à \$4,6 millions ou \$1.52 l'action, à la période correspondante en 1978. Le revenu, au cours de la même période, est passé de \$66 millions à \$81,7 millions.

Premier Cablevision Limited

La Société Premier Cablevision annonce un dividende de \$0.12-1/2 par action, payable le 16 août 1979, aux actionnaires inscrits au 3 août 1979.

Les bénéfices nets de la compagnie pour les 9 mois se terminant le 31 mai 1979, sont de \$3,221,000 comparativement à \$3,281,000 pour la même période en 1978.

Les revenus bruts d'opération sont de \$26,843,000, alors qu'ils étaient de \$25,823,000 pour la même période en 1978.

Les gains par action pour les 9 mois sont de \$0.96, comparativement à \$0.98, l'an dernier.

Société Atco Ltd.

Pour l'exercice clos le 31 mars 1979, les bénéfices de la Société Atco Ltd. se chiffrent à \$18,2 millions, soit une augmentation de 23,0 sur le premier trimestre de 1978. Le bénéfice par action ordinaire est de \$2.64. La Société Atco Ltd est une société multinationale dont le siège social se trouve à Calgary. Elle oeuvre dans l'exploration et la production de gaz et de pétrole, dans la promotion immobilière et dans la fabrication d'éléments en bois et en métal.

Standard Broadcasting Corp.

Le bénéfice net de la Standard Broadcasting pour les 9 mois clos le 31 mai 1979 s'élève à \$5,5 millions, soit une augmentation de 28 p.c. sur la même période de l'année précédente. Les revenus bruts consolidés se chiffrent à \$37 millions à comparer à \$32 millions lors des 9 premiers mois de l'année précédente. Le bénéfice par action est de \$0.98 par action.

Stanford

Stanford Mines Ltd., de Toronto, annonce un accord prévoyant la vente de 1,1 million d'actions du trésor, classe A, au groupe McKan, contrôlé par la famille Tannenbaum de Toronto. Le prix a été fixé à \$0.25 l'action. Par ailleurs, Stanford s'est prévalu de son option d'achat de 425,000 actions A, à \$0.50 l'unité, appartenant à M. John Hamilton, ancien président de Stanford.

Tara Exploration

Tara Exploration & Develop-

ment Co. de Toronto, affiche un bénéfice de \$349,000 (US) ou \$0.05 l'action à la fin de son année financière 1978-79, comparativement à une perte de \$2,723,000. en 1977-78. Le revenu a atteint \$13,995,000. contre \$12,887,000 l'an dernier. Le bénéfice du premier trimestre a touché \$680,000, y compris un crédit fiscal de \$331,000, ou de \$0.10 par action.

TD Realty

A Toronto, la société TD Investments rapporte que son bénéfice pour le second trimestre a atteint \$2,3 millions ou \$0.78 l'action, comparativement à \$1,8 million ou \$0.67 l'action l'an dernier, à la période correspondante. Le bénéfice du premier semestre a été de \$4,4 millions ou \$1.58 l'action en fiducie, au regard de \$3,6 millions ou \$1.41 l'action à la période correspondante en 1978. Le 30 juin, les capitaux placés se chiffraient par \$236 millions, contre \$204 millions l'an dernier à pareille date.

Telelobe Canada

Les faits saillants des états financiers pour l'exercice terminé le 31 mars 1979 sont les suivants: les revenus nets d'exploitation s'élèvent à \$32 millions comparativement à \$27,6 millions en 1977/78. L'augmentation est de 16 p.c. par rapport à l'exercice précédent. Les revenus d'exploitation se chiffrent à \$89,5 millions, contre \$72,8 millions au cours de l'année précédente. L'augmentation est de 13 p.c. Le bénéfice net de l'exercice est de \$19,8 millions, une hausse de 37 p.c. par rapport à 1977-78. Télélobe est une société de la Couronne qui assure aux Canadiens des services internationaux de communications au moyen de câbles sous-marins et de satellites.

The IFL Investment Foundation

IFL Investment Foundation (Canada) annonce un dividende trimestriel normal de \$1. par action et un de \$0.25 par action en supplément pour les actions A et B inscrites le 14 septembre prochain. Lesdits dividendes seront versés dès le 28 septembre. Deux dividendes spéciaux de \$0.25 chacun ont été également versés au cours des deux précédents trimestres.

Trust Royal

Les augmentations du taux d'intérêts sur les certificats de placement garantis pour cinq ans du Trust Royal sont les suivantes:

nouveaux	anciens	
annuels	10,25%	10,00%
annuels		
composés	10,25%	10,00%
semestriels	10,00%	9,75%
mensuels	9,75%	9,50%
mensuels		
TR 60	10,00%	9,75%
Rer CPG	10,00%	9,75%

Les nouveaux taux sont entrés en vigueur le 9 juillet dernier.

Imasco Limitée



Yves Hudon

Imasco Limitée de Montréal annonce la nomination de M. Yves Hudon au poste de président de sa division, Les Aliments Imasco Limitée de Montréal. M. Hudon demeure président et chef de la direction des Aliments Grissol de Montréal, groupe qui comprend les compagnies de biscuits Viau et Montmagny et la compagnie de charcuterie Taillefer. M. Hudon travaille dans l'industrie alimentaire depuis 1948 et il est président de Grissol depuis 1961. Il est membre de diverses associations au sein de l'industrie alimentaire, administrateur de Modern Plastics Limited, de John Lewis Industries, de Construction Sofidel, Inc. et gouverneur de la faculté d'administration des affaires de l'Université de Sherbrooke. M. Hudon continuera d'habiter à Montréal.

Union du Canada

Cette société fraternelle entre dans sa 116ième année d'existence. Elle termine les démarches pour modifier sa constitution et devenir une compagnie mutuelle d'assurance sur la vie. A la fin du dernier exercice, la somme de ses assurances en vigueur atteignait les \$220 millions. Les revenus totaux s'élevaient à \$7,7 millions et l'actif de la Société se chiffrait à \$28 millions. En ces dix dernières années, les affaires de l'Union du Canada ont plus que doublé.

Vins Andres

Cette entreprise viticole dont le siège social est à Winona (Ontario) signale que son volume d'exportations vers l'Angleterre a progressé en 1978 tandis que les ventes domestiques continuaient d'être affectées par les importations d'Europe. Andres a terminé son année financière 1978-79 le 31 mars dernier avec un bénéfice de \$3,167,000 ou \$1.58 par action, comparativement à \$2,210,000 ou \$1.03 l'action l'année précédente.

pays partenaires



Ghislain Dumais
Avocat, B.A., LL.L.

L'Allemagne: l'an 1978

La situation économique de l'Allemagne s'est notablement améliorée en 1978: suite à la prise d'importantes mesures budgétaires de relance en 1977 dont les conséquences se sont fait sentir en 1978, la progression de la demande intérieure et celle de la production se sont nettement accélérées et le chômage a quelque peu reculé. Dû à une très nette amélioration des termes de l'échange, le taux de la hausse des prix à la consommation est descendu au plus faible niveau observé depuis 1969 et l'excédent de la balance extérieure courante s'est accru en dépit de la forte augmentation des importations entraînée par l'accélération de la demande intérieure.

Demande et production intérieure

Sur l'ensemble de l'année le PNB a progressé de 3.4%; trois facteurs sont responsables de ce taux de croissance soit, le mouvement ascendant du taux de change, les conditions météorologiques exceptionnellement défavorables et un conflit social prolongé particulièrement dans le domaine de la métallurgie.

Bien que les facteurs ci-haut mentionnés aient ralenti l'activité économique au début de l'année, la demande et la production ont nettement repris et un redressement s'est manifesté notamment pendant les troisième et quatrième trimestres.

Production

La production industrielle a repris, la construction et le commerce de gros ont reflété une croissance améliorée bien qu'un manque de dynamisme ait été observé. L'expansion de la construction publique a reflété un redressement de la propension à investir du secteur public et les investissements dans ce domaine se sont chiffrés à 6.5 DM, soit une augmentation de 7.8% comparativement à 1977. Les secteurs de la

construction de logements et de la construction industrielle se sont accrus de 4.0% et de 3.9% respectivement.

Il semble de plus que l'expansion aurait pu être plus rapide si elle n'avait été freinée par des goulets d'étranglement au niveau des capacités manifestés par un allongement des délais de livraison, une accélération des prix à la construction et une demande excédentaire de travailleurs qualifiés du bâtiment.

Les investissements en machines et outillages ont progressé de 8.2% sur l'ensemble de l'année: cette croissance semble due à une forte amélioration des profits et à un accroissement de l'utilisation des capacités de production; ces investissements se sont manifestés notamment dans le domaine de la construction (30%), de la production automobile et dans les industries électroniques.

Consommation

La consommation privée a suivi une tendance nettement ascendante et son expansion, plus rapide que celle du PNB, a largement contribué à la vigueur de la demande totale. La progression des revenus disponibles (6.5%) a été fortement soutenue par une réduction de 11 milliards de DM des impôts sur le revenu et un relèvement de 1.8 milliard de DM des allocations familiales. En conséquence, les dépenses de consommation se sont accrues de 6.4%, laissant ainsi une progression marginale de l'épargne demeurée à un taux de 13.7%.

La consommation réelle a bénéficié de la décélération prononcée des hausses de prix à la consommation; l'indice des prix à la consommation privée n'a augmenté que de 2.6%. De plus la liquidité du secteur bancaire s'est traduite par une vive concurrence au niveau de l'offre de crédit et ainsi le taux de crédit à la consommation est tombé à un taux très bas. Ce faible taux de crédit et le

dynamisme des ventes au détail ont contribué à maintenir une demande forte et constante.

Prix, salaires, productivité et revenus

La caractéristique de l'évolution de l'économie allemande en 1978, a été la réduction prononcée de l'inflation, mesurée par l'indice des prix à la consommation: la hausse annuelle moyenne des prix à la consommation a accusé une décélération passant de 3.9% en 1977 à 2.6% en 1978, soit le meilleur résultat obtenu par l'Allemagne depuis 1969; seule la Suisse a eu un taux d'inflation plus faible.

Prix

Sous l'effet conjugué de l'atonie de la demande internationale et de la forte appréciation du Deutschmark vis-à-vis du dollar des U.S.A., les prix des importations de matières premières, ont fléchi de 13.8%; les prix à la production des produits agricoles ont baissé de 3.6% limitant ainsi la hausse des prix alimentaires au niveau de la consommation à 1%; les prix industriels à la production n'ont progressé que de 1.3%, soit la hausse la plus faible depuis 1968; dans le secteur de la construction, l'indice des prix de la construction de logements a progressé de 6% en réponse au dynamisme de la demande.

Salaires

En 1978, les négociations de salaire ont été difficiles, du fait de l'objectif des syndicats d'obtenir des garanties de ressources plus les salariés menacés de perdre leur emploi dans le processus permanent de rationalisation: bien que des grèves et des lock-outs prolongés aient affecté les ouvriers de la métallurgie et de l'imprimerie, les relèvements de salaires et de traitements contractuels ont témoigné une nette tendance à la modération tant sur la base horaire (5.7%) que sur la base mensuelle (5.6%), ces augmentations étant de 1.2 point inférieures aux augmentations consenties en 1977. Le taux effectif de salaire et de traitement par personne employée a accusé une décélération encore plus prononcée soit 5.2% contre 6.9% en 1977. De plus les négociations salariales pour 1978/79 qui sont actuellement en cours, laissent entrevoir une nouvelle décélération des salaires contractuels comme en témoignent les conventions déjà conclues.

Productivité

La production par salarié a augmenté de 3.5% dans l'industrie et de 3% dans l'ensemble de l'économie, traduisant ainsi une légère détérioration de la productivité par rapport à l'année précédente: la productivité, calculée sur la base du nombre d'heures ouvrées, a marqué une décélération encore plus prononcée, passant de 5% en 1977 à 3-3/4% en 1978.

Le taux des coûts unitaires de main-d'œuvre tant dans l'industrie (4%) que dans l'ensemble de l'économie (2-3/4%) est resté

Prix, salaires, productivité et revenus Pourcentages de variation			
	1976	1977	1978
PRIX			
Indice des prix à la consommation	4.5	3.9	2.6
Indice des prix à la production			
Industriels	3.7	2.7	1.1
Agricoles	11.3	-4.5	-3.7
Indice des prix de gros	5.8	1.8	-0.3
Prix du commerce extérieur (base des comptes nationaux)			
Indice implicite des prix à l'exportation	2.6	1.6	1.0
Indice implicite des prix à l'importation	4.7	1.5	-2.4
Termes de l'échange (base des comptes nationaux)	-2.0	0.1	3.5
Prix de la construction			
Construction de logements	3.4	4.8	5.9
Indice implicite total des prix de la construction	3.1	4.2	6.1
TRAITEMENTS ET SALAIRES			
Salaires contractuels (horaires)	6.0	6.9	5.7
Salaires contractuels (mensuels)	5.9	6.8	5.6
Rémunération des salariés			
Totale	7.3	6.9	5.9
Par salarié	7.8	6.6	5.3
PRODUCTIVITÉ			
Dans l'ensemble de l'économie, par salarié	6.0	2.9	2.8
Dans les industries manufacturières			
Par salarié	10.1	4.1	2.1
Par heure travaillée	8.2	5.0	3.6
COÛTS UNITAIRES DES FACTEURS			
Coûts unitaires de main-d'œuvre			
Ensemble de l'économie ¹	2.2	4.1	2.8
Industries manufacturières	-2.0	4.8	2.7
Marges bénéficiaires ²			
Y compris provisions pour amortissement	4.8	2.2	6.4
Non compris provisions pour amortissement	6.1	1.5	7.6
Indice implicite des prix du PNB	3.2	3.8	3.9

Sources: Statistisches Bundesamt; Secrétariat de l'OCDE.

inchangé grâce à la tendance plus modérée des hausses de salaires: l'Allemagne est ainsi restée le pays de la zone OCDE où la progression des coûts unitaires de la main-d'œuvre a été la plus faible après la Suisse et le Japon.

Revenus

Les marges bénéficiaires ont en revanche rapidement augmenté après être demeurées pratiquement stationnaires en 1977; le taux de rendement du capital des entreprises s'est accru de 1/2% en 1978 pour s'établir à 14% contre 12-3/4% en 1975 et 17-1/2% en 1970: cette amélioration des profits paraît être largement imputable au fait que les entreprises n'ont pas répercuté l'effet de la baisse des prix à l'importation sur les prix d'offre intérieurs.

Marché du travail

L'emploi salarié et l'emploi total ont augmenté et depuis le milieu de l'année 1978, l'accroissement de l'emploi salarié s'est accéléré dans la ligne de reprise de l'activité économique dénotant une progression moyenne de 141,000 salariés (0.7%) d'une année à l'autre; l'emploi total s'est accru de 64,000 personnes (0.2%) en 1978. La moyenne annuelle de chômage est tombée de 1,031 million à 993,000 en 1978, soit la première année depuis la récession de 1974/75 où le nombre de chômeurs est inférieur au million: en terme de pourcentage de la population active salariée, le chômage a regressé passant de 4.7% en 1976 à 4.6% en 1977 et à 4.3% en 1978.

L'écart entre le chômage masculin et féminin s'est élargi en

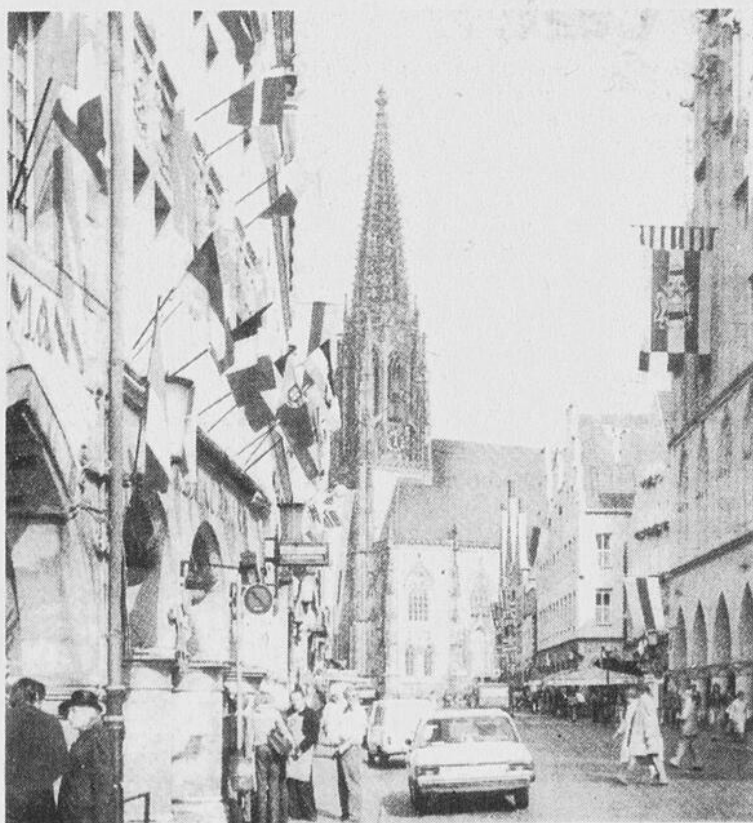
1978: le taux moyen de chômage des hommes passait de 3.7 à 3.4%, celui des femmes ne reculait que de 6 à 5.9%; le taux de chômage des jeunes de moins de 20 ans a nettement diminué dans le courant de l'année et s'est établi à un taux moindre que le taux de chômage global. Cependant les difficultés des demandeurs d'emploi de plus de 55 ans se sont accrues de 11.8% à 13.4% en 1978 comparativement à la même période l'année précédente.

Le groupe d'âge ayant le taux de chômage le plus élevé (5.8%) est celui des jeunes de 20 à 25 ans.

La situation géographique du chômage laisse paraître une situation plus favorable dans le sud que dans le nord de l'Allemagne: ceci est dû en grande partie à l'implantation géographique des branches de l'économie qui bénéficient actuellement d'une demande soutenue telles que les industries automobiles et ses fournisseurs.

Conclusion

L'évolution de l'économie allemande s'est améliorée sensiblement au cours des 18 derniers mois et la situation présente dénote un certain nombre de traits permettant une reprise autonome d'activités pouvant se développer en l'absence de tout choc extérieur important. Si les perspectives d'évolution justifient un certain optimisme, il est nécessaire de nuancer car l'environnement international devient de moins en moins favorable dû à la forte hausse du prix du pétrole et des autres produits de base qui ne peut qu'entraîner une accélération de l'inflation et un ralentissement des revenus réels.





Apollo Building And Maintenance Ltd.

Au cours de la semaine se terminant le 22 juin 1979, quatre marchés d'une valeur totale de \$795,877 ont été attribués dans une des six régions administratives de travaux publics Canada.

La firme Apollo Building and Maintenance obtenait le plus important marché pour un montant de \$286,000, pour le nettoyage de l'intérieur et l'entretien du terrain du grand établissement postal de Saint-Laurent.

Banque Royale

La Banque Royale du Canada vient d'établir des bureaux de représentation à Pittsburgh en Pennsylvanie et à Denver dans le Colorado.

Déjà, la Banque possède des agences à New York et à San Francisco. Elle opère des bureaux de représentation à New York, Los Angeles, Chicago, Dallas, Houston et Portland.

La société filiale, The Royal Bank and Trust Company est solidement implantée sur le marché de New York. Le marché américain représente l'activité principale à l'extérieur du Canada pour la Banque Royale.

Cara Opérations

Cette société investit \$20 millions dans l'expansion de ses réseaux: Steak & Burger, Harvey's et Chalet suisse. Par ce programme, Cara entend doubler ses ventes et ses profits dès 1981. On sait que Cara est un distributeur d'aliments préparés et qu'il est propriétaire de plusieurs chaînes de casse-croûtes.

Compagnie d'Assurance-Vie Crown

Cette société a été choisie l'assureur officiel des équipes canadiennes aux jeux panaméricains et olympiques. C'est la première fois qu'une société d'assurance-vie canadienne est appelée à remplir ce rôle. Crown couvrira par une assurance-vie et maladie les 600 athlètes canadiens qui participeront aux jeux panaméricains de 1979 et aux jeux olympiques d'été et d'hiver de 1980.

Compagnie internationale de papier (CIP)

\$36 millions seront investis pour accroître à 90,000 tonnes par année la production de papier mousseline Facelle fabriqué à l'usine de Toronto. Les investissements de CIP en 1979 sont déjà de l'ordre de \$91 millions.

Headway Corporation Limited

La Société Headway Corporation Limited annonce que le revenu net pour le semestre se terminant le 31 mai 1979 se chiffre à \$778,000 ou \$0.26 par action, contre \$517,000, ou \$0.17 par action pour la même période de l'exercice précédent. Les fonds auto-générés pour cet exercice se

sont chiffrés à \$1,646,000 ou \$0.55 par action, contre \$1,347,000 ou \$0.45 par action pour la période équivalente l'an dernier.

Les résultats financiers pour la période actuelle continuent à correspondre aux prévisions budgétaires et à s'améliorer par rapport à l'exercice précédent. Cette tendance devrait se poursuivre pendant le reste de l'exercice.

Les programmes de construction, de rénovation, d'expansion et de location de propriétés commerciales canadiennes se déroulent comme prévu.

Les projets syndiqués d'appartements quatre pièces, situés à Scarborough, Mississauga et St-Thomas, sont également en voie de construction.

Les projets d'expansion et de location de centres d'achats en Floride se poursuivent comme prévu avec quatre nouvelles places de magasins au détail, d'une superficie totale d'environ 300,000 pi. ca. La construction débutera au cours du second trimestre.

L'une des régions d'activité les plus importantes de la compagnie aux États-Unis est le Texas. La Société connaît un environnement propice aux affaires grâce non seulement au type de législation qui y a cours, mais aussi à la mentalité des habitants et à une foi traditionnelle en la libre entreprise.

Les projets au Texas, achevés ou en voie de construction, comprennent 13 bâtiments pour bureaux et entrepôts totalisant 169,500 pi. ca. et un espace de 212,900 pi. ca. réparti dans trois bâtiments, situés à San Antonio, un édifice pour bureaux de 48,000 pi. ca. à Dallas et enfin un édifice pour bureaux de 125,000 pi. ca. à Austin qui utilise 11 acres d'un terrain de 54 acres dont le reste sera consacré à l'édification d'une zone de bureaux.

Au second trimestre, un dividende annuel de \$0.15 par action a été déclaré. Ce dividende est payable en date du 16 juillet 1979. Ceci indique la validité et le succès de la Société.

Hollinger Mines

Cette société torontoise vient de compléter l'achat de 1,632,019 actions ordinaires et de 4,663,382 actions privilégiées d'Argus Corporation. Hollinger est contrôlée par Ravelston, la société de gestion des frères Montegu et Conrad Black. Ravelston possède 44 p.c. des actions d'Hollinger.

Au cours de la dernière semaine, un courtier de Toronto a fait une offre pour l'achat de 250,000 actions de Hollinger. L'offre se situe à \$42.00, soit \$2.00 par action de plus que la valeur cotée en bourse. Il est probable que cette offre tend à renforcer la position de Ravelston sur Hollinger. Avec l'acquisition d'Argus, Hollinger maîtrise des sociétés aussi importantes que Dominion Store, Standard Broadcasting, Labrador Mining, Massey-Ferguson.

Hugh Russel Inc.

Cette compagnie a acquis certains éléments de l'actif de The

Baldwin Steel Companies, société de distribution d'un type spécial d'acier allié. Le siège social de Baldwin Steel est situé à Cleveland. L'entreprise possède aussi une succursale à Détroit dans le Michigan.

Cette acquisition contribuera à l'expansion du secteur de l'alliage spécialisé au service de l'industrie nord-américaine des centres de distribution de l'acier. Des ventes annuelles de \$10 millions sont prévues.

Les Industries Candu

La nouvelle Organisation des Industries Candu (OIC) a pour objectif l'essor des exportations des réacteurs Candu.

Cette association qui regroupe 34 compagnies fournit des services d'ingénierie et des pièces de réacteurs Candu à l'Énergie Atomique du Canada Limitée (EACL).

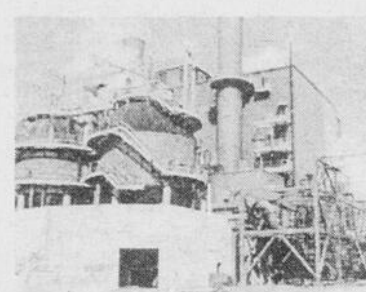
Pour la mise en marché des exportations, l'OIC nommera des représentants au comité paritaire qui compte sur la participation des compagnies provinciales d'électricité et du Ministère fédéral de l'Industrie et du Commerce qui ont l'expérience du Candu. Le comité assurera la collaboration réelle de tous les secteurs canadiens capables d'apporter leur soutien et leur expertise aux ventes des réacteurs à l'étranger.

Les compagnies membres de l'OIC et de l'EACL organiseront des missions commerciales pour les clients étrangers envisageant un achat au Canada. L'Organisation participera également au transfert de la technologie qui se fera des compagnies membres aux clients étrangers.

Stelco

La première tranche de la construction du complexe au lac Érié nécessite un investissement de \$800 millions de la Stelco.

D'ici un an environ, Stelco produira de l'acier à partir de ses nouvelles installations du lac Érié. Le chantier, situé près de Nanticoke sur la rive nord du lac Érié, connaît une intense activité. Les routes, les égoûts, les services et les cours de triage sont déjà terminés. Plusieurs bâtiments sont en voie d'achèvement. Le fameux quai de déchargement des matières premières est terminé; il s'avance dans le lac Érié sur une longueur qui atteint presque le mille. Les convoyeurs et le stockeur sur rail sont prêts à opérer. L'atelier de réparation du matériel mobile et les ateliers d'entretien général sont bâtis.

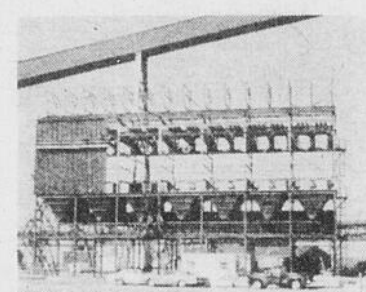


Sale de dépolluage: cette installation importante de protection de l'environnement capte les poussières émises lors de la coulée.

Au cours de l'année dernière, une moyenne de 1,100 ouvriers de la construction ont travaillé aux différents projets sur les 1800 acres du projet.

À la fin de 1981, des fours à coke seront construits et par la suite, un laminier sera érigé sur place. À long terme, l'usine aura une capacité annuelle de 5,44 millions de tonnes, soit environ la même capacité que l'usine Hilton.

Centrale électrique: les travaux se poursuivent à l'intérieur de la nouvelle centrale en voie d'être terminée.



Centrale électrique: les travaux se poursuivent à l'intérieur de la nouvelle centrale en voie d'être terminée.

Tri-Star

Cette entreprise de Yarmouth, Nouvelle-Écosse, obtenait tout récemment un contrat de \$1 million avec l'Irak. La vente comprend 50 ambulances, 10 tonnes de pièces de rechange et 12 tonnes d'équipement médical.

Ce contrat a pris naissance à la suite de la participation de l'entreprise à la foire de Bagdad. Ce salon des biens de production se

tenait en cette ville du 1er au 15 mars 1978. Cette participation a permis à la Tri-Star de développer un marché d'exportation avec le Moyen-Orient. Il ne faut tout de même pas croire qu'il suffit de participer à une foire ou un salon international pour réaliser une telle vente. Le lecteur comprendra facilement que les dirigeants de l'entreprise de Yarmouth ont poursuivi leurs efforts au-delà de la foire de Bagdad.



Pour une tasse de café!

Oui, pour le seul prix d'une tasse de café (30c dans un restaurant pas très chic).

Et le Journal des Affaires dure plus longtemps qu'une tasse de café. Chaque lecteur consacre, en moyenne, 50 minutes à lire son Journal des Affaires.*

Notre parution hebdomadaire nous permet de prendre le temps et de demander à des spécialistes d'interpréter les événements de la semaine et de faire ressortir pour vous ce qui vous intéresse. Ne prenez aucune chance. Prenez plutôt deux minutes de votre temps pour vous abonner au Journal des Affaires.

*Profil des lecteurs 1974, Daniel Starch.

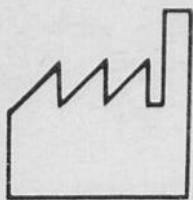


Oui, je désire m'abonner à Le JOURNAL DES AFFAIRES
☐ 1 an - \$16. ☐ 2 ans - \$25.
☐ Chèque inclus ☐ SVP me facturer
☐ SVP renouveler mon abonnement

Le Journal des Affaires
 385 boul. Lebeau
 St-Laurent, Qué. H4N 1S2

Entreprise
 Nom
 Fonction
 Adresse
 Ville
 Code postal
 Type d'entreprise

aide à l'industrie



Jacques C. Martin

M. Com., Admin. A.;
Vice-président
de Major & Martin Inc.



Prêts aux petites entreprises

La version amendée de la Loi sur les prêts à la petite entreprise (SBLA) facilite l'octroi de prêts à terme aux petites entreprises existantes et nouvelles, par les banques à charte et autres organismes prêteurs désignés, pour financer une grande variété d'améliorations. Les critères d'admissibilité ont été élargis et le plafond sur le solde à rembourser par une petite entreprise a été haussé. De plus, une formule plus flexible du taux d'intérêt permettra une augmentation du montant des prêts SBLA ainsi qu'une plus grande disponibilité de capitaux à travers ce programme.

Les prêts SBLA sont consentis

directement aux petites entreprises, par les organismes prêteurs désignés, sans l'approbation préalable du gouvernement qui assure ces prêts. En conséquence, les demandes de prêts SBLA sont approuvées sans délai.

Qui est admissible

La Loi sur les prêts aux petites entreprises (SBLA) s'applique aux entreprises existantes et nouvelles. En vertu de la Loi, une petite entreprise commerciale est admissible si son revenu annuel brut estimatif ne dépasse pas \$1.5 million pour l'exercice au cours duquel la demande est faite ou,

dans le cas d'une nouvelle entreprise, si le revenu annuel brut estimatif du premier exercice, qui doit être d'au moins 52 semaines, ne dépasse pas \$1.5 million.

Peuvent emprunter les petites entreprises exerçant dans un des domaines suivants d'activité industrielle ou commerciale:

— fabrication, commerce de gros ou de détail, services, transports, construction, communications.

Les petites entreprises commerciales exerçant leur activité dans le domaine de la finance ou dans le domaine professionnel et les organisations sans but lucratif, ne peuvent faire l'objet d'un prêt SBLA.

Objet des prêts

Les prêts SBLA suivants peuvent être consentis en vertu de la Loi:

— Prêts concernant le matériel fixe et mobile — des prêts relevant de ces deux catégories peuvent être consentis pour financer l'achat de matériel, le coût d'installation de matériel fixe, et la rénovation, l'amélioration ou la modernisation du matériel lorsqu'il y a lieu.

— Prêts concernant l'achat ou la construction de nouveaux locaux ou la rénovation, l'amélioration ou la modernisation de locaux existants dans lesquels s'exerce ou est sur le point de s'exercer l'entreprise commerciale.

— Prêts fonciers, pour l'achat des terrains nécessaires à l'exploitation d'une entreprise commerciale, y compris les bâtiments qui s'y trouvent.

Le refinancement de dettes existantes et les besoins de fonds de roulement ne peuvent faire l'objet d'un prêt SBLA.

Modalités de prêt

Le montant maximum non remboursé dont une entreprise peut être redevable à un moment donné en vertu de la Loi ne peut dépasser \$75,000.

Compte tenu de cette limite, un prêt SBLA peut servir à financer jusqu'à:

— 80 p. 100 du coût d'un matériel fixe ou mobile, y compris l'installation;

— 90 p. 100 du coût de rénovation ou d'amélioration de locaux, du prix d'achat ou du coût de construction de locaux, ou du coût d'achat de terrains.

Le taux d'intérêt pour les prêts SBLA est établi à 1% au-dessus du taux bancaire. Ce taux est flottant c'est-à-dire qu'il fluctue en fonction du taux bancaire durant le terme du prêt.

La période maximum de remboursement ne peut pas dépasser dix ans. Les versements de remboursement doivent être faits au moins une fois l'an, mais plus fréquemment si l'organisme prêteur l'exige à sa discrétion.

Tous les prêts SBLA doivent être couverts par une garantie. Quand le prêt est destiné à financer le matériel, le prêteur est tenu de prendre un privilège de premier rang sur les articles achetés; quand des locaux font l'objet d'un prêt, le prêteur est tenu de prendre une hypothèque sur ces locaux. Dans le cas d'un prêt pour l'achat d'un terrain, une première hypothèque sur le terrain acheté est obligatoire. Dans certains autres cas, une garantie additionnelle peut être exigée ou, dans le

cas de prêts ayant pour objet les locaux d'un locataire, une garantie autre qu'une hypothèque sur les locaux peut être prise. L'emprunteur signe également un billet à ordre. Les modalités détaillées du prêt sont arrêtées entre le requérant et le prêteur.

En général, on compte que les banques apporteront autant de soin à ces prêts qu'à leurs opérations courantes de crédit, et rédigeront les accords et effectueront le service des prêts conformément aux usages bancaires.

Où obtenir un prêt

La Loi sur les prêts aux petites entreprises permet à toutes les banques à charte et aux succursales du Trésor de la province d'Alberta de consentir de tels prêts. Ceux-ci peuvent également être obtenus auprès des caisses de crédit, des caisses populaires ou d'autres sociétés coopératives, des sociétés de fiducie, des compagnies de prêts et des compagnies d'assurance qui, après en avoir fait la demande, ont été désignées comme "prêteurs" aux termes de la Loi.

L'homme d'affaires qui veut obtenir une aide financière devrait discuter de ses besoins de capitaux avec l'organisme prêteur de son choix ou autres prêteurs qui peuvent indiquer aux requérants s'ils sont admissibles à un prêt en vertu de cette Loi et comment ils peuvent satisfaire à leurs besoins particuliers de crédit.

On peut se procurer les formulaires de demande auprès de ces organismes.

Renseignements supplémentaires

Pour plus de renseignements, s'adresser à:

Ministre d'État à
la Petite Entreprise
Ottawa, Canada
K1A 0H5

Direction des programmes
Ministère de l'Industrie
et du Commerce
Ottawa, Canada
K1A 0H5

Toutes les banques à charte

Le Canada Trust

La plupart des Caisses Populaires

Monsieur Martin, Vice-Président de Major & Martin Inc., publiera une série d'articles sur les principales mesures d'assistance financière et technique offertes par les gouvernements aux entreprises manufacturières du Québec. Il traitera également du financement d'entreprises (y compris le capital de risques) dans cette série d'articles.



situation économique

La population

Au 1er avril 1979, la population du Canada s'élevait à 23,644,800 habitants; celle de l'Ontario, 8,493,300; celle du Québec, 6,298,100.

On peut observer que la croissance de la population du Québec est faible depuis de nombreuses années. Les berceaux se sont estompés. Le Ministère d'Immigration du Québec n'a pas augmenté le nombre et la qualité des nouveaux venus susceptibles d'accroître la production et la consommation de la Province.

Prix - prix - prix

En mai 1979, au Canada, l'indice des prix à la consommation atteignait le 189,7 p.c. (1971 - 100). La variation annuelle s'élève à 9,3 p.c.

En mars 1979, l'indice de la construction non résidentielle est de 204,9 p.c. (1971 - 100); la croissance de l'année s'établit à 9,5 p.c.

L'indice de la construction résidentielle figure à 205,2 p.c., soit une hausse de 10,4 p.c. par rapport à mars 1978.

En avril, les prix de vente dans l'industrie atteignent le sommet de 210,8 p.c. (1971 - 100), soit une augmentation de 12,6 p.c.

Dans cette course effrénée, à quel sommet s'arrêteront les coureurs canadiens?

Emploi et revenu

En avril 1979, le gain moyen par semaine était de \$282,72, comparativement à \$280,78 en mars 1979. Pour les douze mois clos le 30 avril 1979, la croissance du gain moyen hebdomadaire a été de 8,3 p.c.

En mars 1979, la masse du revenu du travail s'élevait à \$11,362 millions, une hausse de 10,2 p.c. sur mars 1978. Au 31 mai 1979, 10,363,000 Canadiens participaient à la main-d'œuvre active du pays. Le nombre des chômeurs auxquels le Gouvernement verse des prestations à la condition qu'ils ne travaillent pas se chiffrait à 836,000.

Investissements au Canada

Les investissements prévus, pour 1979, dans le secteur manu-

facturier, s'élèvent à \$6,797 millions. Les établissements contrôlés à l'étranger dépenseraient en immobilisations au Canada la somme de \$3,280 millions, soit 48,3 p.c. du total des dépenses d'immobilisations manufacturières. L'augmentation de l'investissement étranger par rapport à l'année précédente est de 14,1 p.c. Les Canadiens haussent de 4,6 p.c. leurs investissements dans les immobilisations manufacturières.

Les industries manufacturières

Les livraisons des industries manufacturières se sont élevées à une valeur de \$12,093 millions en avril 1979. Les livraisons de biens durables ont diminué de 5,8 p.c. par rapport à mars. Elles se chiffrent en avril à \$5,851 millions. C'est le matériel de transport qui explique la baisse d'avril. Les biens non durables s'évaluent à \$6,641 millions, soit 0,8 p.c. de moins qu'en mars.

Les ventes

En avril 1979, les neiges étaient fondues, les magasins étaient tous ouverts et les consommateurs ont consommé. Les grands magasins ont vendu pour \$606 millions de marchandises. Les fabricants ont livré \$12,169 millions de produits. Les ventes de véhicules automobiles neufs ont excédé le \$1 milliard, soit \$1,053 millions. Les ventes au détail se sont élevées à \$6,019 millions et les ventes de gros à \$5,566 millions.

L'augmentation des ventes par rapport à avril 1978 varie de 10,5 p.c. à 22,2 p.c.

Le charbon

En avril, la production du charbon a atteint 2,656,790 tonnes métriques. En avril 78, la production était de 2,397,399 tonnes métriques.

De janvier à avril 79, la production de charbon s'est élevée à 10,773,689 tonnes métriques comparativement à 10,107,836 tonnes au cours des quatre premiers mois de 1978.

Les importations de ce produit ont passé de 851,091 tonnes à 1,851,785 d'avril 78 à avril 79.

Les carburants

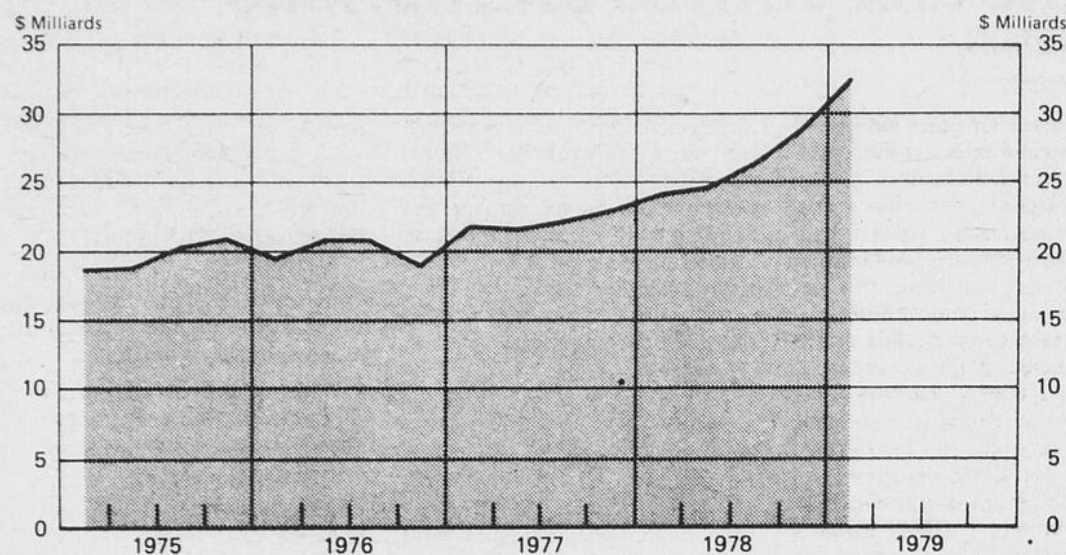
Pour l'année 1978, les ventes nettes d'essence au Canada se chiffrent à 7,099 millions de gallons. Une diminution de 221 millions de gallons est observée par rapport à 1977. La diminution est de 3 p.c. Les ventes nettes de carburant diesel ont augmenté de 1 p.c. en 1978 pour atteindre 1,056 millions de gallons.

Télédistribution

Pour l'année terminée le 31 août 1978, les recettes de la télédistribution se sont élevées à \$272 millions, soit 17 p.c. de plus qu'au cours de l'année précédente. Les dépenses des émissions, des services techniques, des ventes et de l'administration se chiffrent à \$151 millions, com-

Bénéfices des corporations avant déduction d'impôts

(Données désaisonnalisées au taux annuel)



Source: Comptes nationaux des revenus et des dépenses (13-001)

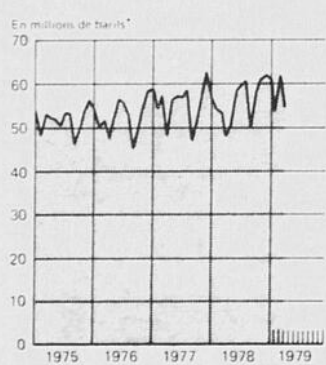
parativement à \$127 millions pour l'année précédente. Les bénéfices nets avant impôt étaient de \$53 millions à comparer aux \$45 millions de l'année précédente.

Le pétrole et gaz naturel

En mars dernier, la production du pétrole brut s'est élevée à 261,500 mètres cubes par jour ou 1,645,400 barils. L'augmentation représente 14,8 p.c. par rapport à mars 78.

303,400,000 mètres cubes de gaz naturel ont été produits par jour au cours du mois de mars 79. L'augmentation est de 5,5 p.c. en comparaison de mars 78. Nos raffineries pourraient augmenter davantage leur production.

Production des raffineries du Canada de produits pétroliers



* Barils de 35 gallons canadiens
Source: Produits pétroliers raffinés (45-004)

Radiodiffusion et télévision

Pour l'année se terminant le 31 août 1978, les recettes de l'industrie de la radiodiffusion et de la télévision privée se sont élevées à \$308 millions, soit une augmentation de 13 p.c. sur l'année précédente. Les frais des émissions, des services techniques, des ventes et de l'administration ont atteint \$257 millions, soit une augmentation de 14 p.c. sur l'exercice précédent. Le bénéfice net de l'année s'élève à \$38 millions, comparativement à \$36 millions réalisés l'année précédente.

Produits du tabac

En mai 1979, la production de cigarettes a atteint 6,2 milliards d'unités comparativement à 5,1 milliards en mai 1978.

La production de cigares a été de 38,2 millions contre 35,6 millions en mai 1978.

Recettes agricoles

De janvier à mai 1979, les recettes des produits agricoles de toutes les provinces, sauf Terre-Neuve, s'élèvent à \$5,597 millions, alors qu'elles n'atteignaient que \$4,639 en 1978, pour la même période. Ces données comprennent les recettes des ventes des produits agricoles, les paiements de participation de la Commission canadienne du blé sur les récoltes des

Caisses de retraite en fiducie

Au 31 mars 1979, la valeur comptable totale de l'actif des caisses de retraite en fiducie s'élève à \$36,9 milliards. L'augmentation sur l'actif de mars 1978 se chiffre à \$5,8 milliards.

céréales des années précédentes, les avances à l'égard des grains entreposés dans les fermes de l'Ouest et les paiements d'appoint de la Commission sur la stabilisation des prix agricoles.

En 1979, les recettes monétaires des produits agricoles du Québec représentent 13,09 p.c. des recettes canadiennes. Le Québec est loin de l'autosuffisance.

Recettes monétaires agricoles janvier-mai 1979 et 1978 (millions de dollars)

	1978	1979
Île-du-Prince-Édouard	42.2	54.4
Nouvelle-Écosse	54.5	65.6
Nouveau-Brunswick	47.4	58.6
Québec	602.1	733.5
Ontario	1,280.1	1,536.2
Manitoba	406.5	482.6
Saskatchewan	1,054.5	1,243.4
Alberta	959.5	1,218.7
Colombie-Britannique	192.6	204.6
Canada	4,639.4	5,597.6

source: Statistique Canada 21-001

Banque fédérale de développement

L'année financière terminée le 31 mars dernier est une année record pour cette société. Les 12,271 prêts consentis par la Banque aux petites entreprises représentent un montant global de \$668 millions. L'augmentation est de 24 p.c. pour le nombre et de 39 p.c. pour le montant par rapport à l'exercice annuel précédent.

La Banque a aussi effectué 73 participations au capital-actions d'entreprises pour une somme totale de \$18 millions. À l'heure actuelle, 35,000 entreprises cana-

diennes bénéficient de l'assistance financière de la BFD pour un montant de \$1,6 milliard.

Près de 44 p.c. des prêts consentis par la BFD n'excèdent pas les \$25,000 et près de 75 p.c. n'excèdent pas \$50,000.

Les prêts consentis au Québec au cours de l'année ont atteint un nouveau record. 1,823 prêts ont été accordés totalisant \$131 millions. À la fin de l'année, 31 mars 1979, 6,412 entreprises québécoises bénéficiaient d'une assistance totale de \$363 millions.



TEXACO CANADA INC. PAIEMENT DE DIVIDENDE Premières actions privilegiées, Série A No 5

Le conseil d'administration de Texaco Canada Inc. a déclaré un dividende trimestriel de \$1.50 par action sur les actions cumulatives, remboursable et convertibles de \$6, actions privilégiées de premier rang, série A en cours de la compagnie. Le dividende devient payable le 20 juillet 1979, aux actionnaires inscrits à la clôture des livres, le 6 juillet 1979.

Par ordre du conseil
E. J. Little
secrétaire

Don Mills, Ontario
Le 29 juin 1979



Le Conference Board au Canada

Prévisions nationales

Les dernières **Prévisions trimestrielles nationales** publiées par le Conference Board au Canada laissent entrevoir une période assez prolongée de croissance ralentie, d'inflation élevée et de difficultés relatives à la balance des paiements. Il est maintenant prévu que le taux de croissance du PNB réel calculé d'après l'indice des prix à la consommation, sera de l'ordre de 3.3 pour cent en 1979 et de 1.4 pour cent en 1980, compte tenu de l'inflation, soit en moyenne 9.2 pour cent en 1979 et 9.0 pour cent en 1980. Quant au taux de chômage, il devrait se situer à une moyenne de 7.8 pour cent en 1979 et de 8.2 pour cent en 1980.

Ces prévisions présupposent qu'aucun changement ne sera apporté aux politiques économiques déjà en place. Aussi, aucune promesse électorale au titre de la déduction d'impôt sur hypothèque, des réductions fiscales sur le revenu personnel ou des modifications à apporter à la politique sur l'établissement du prix du pétrole visant à augmenter le baril de \$1 tous les six mois, n'a été prise en considération dans nos prévisions.

Influence des États-Unis

L'économie canadienne a traditionnellement emboîté le pas à celle des États-Unis et rien ne laisse croire que cette tendance sera interrompue. C'est pourquoi les perspectives touchant l'économie canadienne sont dominées par la récession américaine prévue pour le deuxième trimestre de 1979. On s'attend alors à ce que l'économie américaine traverse une période d'adaptation assez prolongée aux coûts énergétiques plus élevés, d'où une croissance stagnante et un taux d'inflation soutenu en 1980.

En 1977 et 1978, le principal stimulant de l'économie canadienne a été le secteur commercial où les exportations de produits manufacturés vers les États-Unis ont accéléré leur allure grâce en partie à la baisse du dollar canadien et à la croissance vigoureuse de ce pays. Sans ces importants effets stimulateurs pour la croissance (exportations aux États-Unis) et guère d'élan au sein de l'économie canadienne, on ne peut s'attendre à beaucoup de croissance. "Ainsi, des forces de ce genre entrant en jeu, on ne peut que conclure que l'économie se dirige vers une période de très basse croissance", dit M. Thomas Maxwell, vice-président et économiste en chef.

Il y a eu une hausse marquée dans le niveau des stocks au Canada au cours du dernier trimestre de 1978 et du premier trimestre de 1979. Pendant que l'économie canadienne change d'orientation, les taux de croissance mesurés sont assez sensibles aux légères variations dans le calendrier des rajustements

apportés aux stocks. Poursuit monsieur Maxwell "...si l'économie canadienne réagit plus rapidement à la récession américaine que nous l'avions prévu, il est fort probable qu'une croissance négative se fasse sentir pendant un certain nombre de trimestres successifs". Si c'est le cas, le taux de croissance prévu pour 1979 pourrait être révisé à la baisse et celui de 1980 en serait donc augmenté.

L'inflation

Les perspectives quant à l'inflation prédisent toujours des taux élevés en 1979 et jusqu'en 1980; car il est prévu que l'indice des prix à la consommation augmentera de 9.2 pour cent cette année et de 9.0 en 1980. L'inflation est d'autant plus alimentée par des hausses supérieures à 9 pour cent dans le prix des aliments, sans ralentissement appréciable apparent en 1980, par l'accélération du prix des importations au fur et à mesure que les effets du prix plus élevé du pétrole se répercutent dans le reste du monde et par la montée du coût unitaire de la main-d'oeuvre tout au long de 1979 et 1980.

Les salaires

Les salaires réels du secteur industriel ont accusé une baisse au premier trimestre de 1979 et c'est la sixième fois sur les sept derniers trimestres que cela se produit. La croissance des salaires réels devrait vraisemblablement progresser à raison de 8.6 pour cent en 1979, manifester une tendance vers l'accélération au cours de l'année et se prolonger jusqu'en 1980. La productivité constitue le lien entre les salaires et les coûts unitaires de main-d'oeuvre (c'est-à-dire le coût de main-d'oeuvre requis pour produire une unité de production), car une hausse de productivité signifie que l'augmentation des salaires ne doit pas forcément être égale à celle des coûts unitaires de main-d'oeuvre. Etant donné que les perspectives quant aux gains de productivité sont pessimistes (baisse de 0.4 pour cent en 1979 et presque nuls en 1980), ces hausses salariales se refléteront intégralement dans les coûts unitaires de main-d'oeuvre. En raison de la faiblesse de l'économie et des pressions exercées par les salaires, le taux de croissance des bénéfices des entreprises devrait passer de 8 pour cent cette année à 6 pour cent en 1980.

Ces derniers temps, l'aspect consommation a été dominé par l'absence de toute croissance sensible dans les revenus réels. On prévoit en effet que le revenu disponible réel s'accroisse de 2.2 pour cent cette année et de 2.7 pour cent l'an prochain. La croissance de la consommation globale devrait donc se maintenir à un peu moins de 3 pour cent au cours de ces deux années.

Investissement

L'investissement des entreprises, tout particulièrement en machines et biens d'équipement,

demeurera l'un des secteurs les plus actifs de l'économie intérieure cette année, bien que cette vigueur devrait ne se manifester qu'au début de l'année. En 1980, un ralentissement est escompté pour l'investissement en biens d'équipements car s'il y a moins d'exportations, il sera moins attrayant d'investir dans ce secteur. En l'absence de tout nouveau projet énergétique important dans lequel chaque nouvelle hausse du prix du pétrole stimule l'investissement, l'investissement dans la construction non domiciliaire devrait refléter le niveau général d'activité économique et prendre encore plus d'élan en 1980.

Exportations-importations

On s'attend à une décroissance

rapide des exportations en conjonction avec la situation économique des États-Unis, à savoir une augmentation de 2.2 pour cent seulement des exportations réelles de marchandises cette année (comparativement à 9.5 pour cent l'an dernier) et aucune croissance en 1980. L'augmentation des importations réelles de marchandises ne sera vraisemblablement que de 6.0 pour cent cette année et sera nulle en 1980 où l'économie canadienne entrera dans une période de croissance très ralentie.

La situation relative aux importations et exportations sous-entend donc que l'excédent de marchandises (\$3.4 milliards en 1978) devrait être porté à \$2.5 milliards en 1979 avant de remonter légèrement à \$3.0 milliards en 1980. Pour ce qui est de la détérioration soutenue au compte des

services, soit de \$8.7 milliards en 1978 à \$9.5 milliards en 1979 et de \$10.7 milliards en 1980, elle signifie que le compte courant fera l'objet de pressions continues à cause d'un déficit de \$6.7 milliards prévu pour 1979 et de \$7.5 milliards en 1980. Sans entrée de capitaux importants, les déficits du compte courant de cette ampleur feront que le dollar canadien pourrait continuer d'accuser une baisse. Par conséquent, on s'attend encore une fois que la valeur du dollar canadien sur le marché mondial deviendra une question importante et que la Banque du Canada poursuivra sa politique déjà énoncée selon laquelle elle neutralise toute nouvelle pression négative appréciable sur le dollar et fait des emprunts officiels à l'étranger. Le dollar devrait donc continuer à fluctuer entre 83 et 87 cents américains.

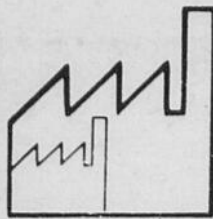
Dewar's toujours une bonne année

Le Scotch qui
a toujours bon goût.
Dewar's... il ne varie jamais



The Dewar Highlander

nos industries se développent



York Lambton Ltd et Les Industries B.F.G. Ltée

Les dirigeants du groupe York Lambton Inc. annonçaient officiellement cette semaine l'achat des actions de Canadian Admiral Corp., une entreprise contrôlée par la Rockwell International de Pittsburgh. Cette transaction a pour but de permettre à Les Industries B.F.G. Ltée de devenir un des leaders canadiens dans la production d'appareils électroménagers au Canada.

C'est en 1975 que York Lambton faisait sa première percée dans ce secteur en se portant acquéreur de Les Industries B.F.G. Ltée fabricants de cuisinières, réfrigérateurs, laveuses et sècheuses.

Dirigée par M. Charles Latraverse, président, Les Entreprises B.F.G. Ltée n'occupait qu'une place marginale sur le marché des appareils électroménagers. Ses ventes étaient évaluées à environ \$35,000,000 par année, soit à peu près 3% du marché. L'achat de Canadian Admiral Corp. portera ainsi le chiffre d'affaires global du consortium York Lambton à \$250,000,000 dont \$180 millions dans le seul secteur électroménager.

York Lambton Inc. est une compagnie publique dont les actionnaires sont en très grande majorité québécois. Ses ventes s'effectuaient surtout au Québec (70%) et en Ontario. De son côté, Canadian Admiral contrôlé par des intérêts américains était un des trois plus importants manufacturiers de son secteur. Elle possédait deux usines: l'une à Ottawa et l'autre à Mississauga, en Ontario.

Cette transaction revêt une importance capitale pour York Lambton. Non seulement elle lui permet de presque doubler son chiffre d'affaires, mais Canadian Admiral Corp. ayant développé un excellent réseau de ventes et de services à travers le Canada, cela ne pourra que favoriser la filiale du groupe qui venait de traverser trois années difficiles.

De plus, l'achat de Canadian Admiral Corp. permet au consor-

tium québécois de s'assurer une place de choix sur le marché canadien des appareils électroménagers.

Enfin, cette transaction permettra à Les Industries B.F.G. Ltée de produire sur une grande échelle et de profiter de tous les avantages qu'impliquent des achats et une production de masse.

Il est à noter que le groupe York Lambton est la seule compagnie du secteur électroménager contrôlée par des autochtones.

Institut de bio-endocrinologie

L'Institut de Bio-Endocrinologie est un laboratoire d'analyses médicales, de référence et de recherche.

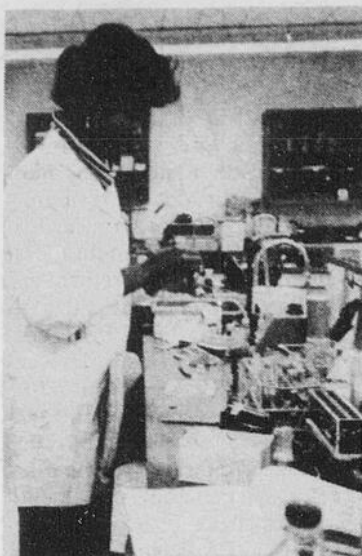
L'Institut de Bio-Endocrinologie comprend deux divisions principales qui offrent un vaste éventail de produits et de services au marché national et aux marchés internationaux.

La division "Bio-Endo" a pris naissance en 1958. Elle est un laboratoire de référence à la fine pointe des innovations en analyses médicales. Elle vous offre une sélection étendue d'analyses de laboratoires cliniques en biochimie, en microbiologie, en chimie pharmaceutique, en chimie analytique, en pharmacologie et en toxicologie.

L'Institut de Bio-Endocrinologie est la première entreprise québécoise à fabriquer des trousseaux radioimmunologiques pour l'analyse d'hormones et de diverses autres substances.

L'Institut a développé des trousseaux pour la détermination radioimmunologique de 18 hormones humaines et peut s'enorgueillir de présenter une gamme de produits radioimmunologiques la plus complète sur le marché international. Les trousseaux et produits Bio-RIA sont utilisés dans les cinq continents, ce qui démontre la maîtrise acquise par Bio-RIA pour acheminer ces matières radioactives et donc de courte durée de vie, dans le monde entier.

L'Institut de Bio-Endocrinologie a, de plus, pris le contrôle d'une nouvelle entreprise québécoise, "Les Laboratoires



Hamon", spécialisés dans la fabrication de solutions allergènes et produits dermatologiques.

Le département des services techniques offre aux allergologues canadiens un service de consultation en botanique, mycologie, bactériologie et en immunologie générale ainsi qu'un service de bibliographie qui puise ses sources dans les publications de tous les pays du monde.

L'Institut possède enfin une filiale connue sous le nom de "Centre de Diagnostic de Montréal" ainsi qu'une vingtaine de laboratoires et centres de prélèvements disséminés à travers la province.

Les laboratoires de l'Institut sont dotés d'appareils perfectionnés et variés qui permettent de faire appel aux techniques d'analyses les plus évoluées. L'équipement répond ainsi aux besoins généraux ou spécifiques des hôpitaux de diverses catégories. Il réalise aussi l'analyse des médicaments, des cosmétiques, des aliments, des acides aminés, des alcaloïdes, des contaminants (pollution de l'air et de l'eau), des solvants et autres substances.

L'instrumentation de l'Institut permet, notamment, l'automatisation des groupes d'analyses biochimiques, la chromatographie en phase gazeuse, l'absorption atomique, la spectrophotométrie, la fluométrie, l'immunoélectrophorèse, la radioimmunologie, etc.

L'équipe scientifique et techni-



que jouit d'une aire de travail de près de 30 000 pieds carrés. Toute une gamme d'appareils modernes, partiellement ou complètement automatisés, leur permet d'accomplir à la fois plusieurs centaines d'analyses médicales routinières ou exceptionnelles.

Il ne suffit pas de posséder de bons laboratoires, des appareils sophistiqués, une équipe dynamique de professionnels, de scientifiques et de techniciens pour obtenir le rendement maximal et sécuritaire d'un organisme comme l'Institut de Bio-Endocrinologie. Il faut chapeauter le tout par une direction qui situe les structures de responsabilités, d'organisation et de fonctionnement.

Le personnel cadre de l'Institut comprend: un président et directeur scientifique, un vice-président et administrateur, un préposé aux relations publiques, un directeur de la recherche, du développement et de l'informatique, un directeur pour chaque grand type d'analyse médicale et pharmaceutique, un directeur médical, un correspondant européen et un chef de la production.

Le président et directeur scientifique de l'Institut de Bio-Endocrinologie est le docteur Jean-Paul DuRuisseau. Après ses études et d'importantes recherches aux universités suivantes: Montréal, Paris, McGill, National Institute of Health, Bethesda et à l'Institut de Médecine et de Chirurgie Expérimentale de l'Université de Montréal, il est devenu directeur des recherches de l'Institut de Gérontologie et, par la suite, chef de laboratoire de biochimie à l'hôpital Notre-Dame de la Merci. Le Dr DuRuisseau a publié, comme auteur principal ou co-auteur, une trentaine d'articles, dans une grande variété de périodiques scientifiques de langue française ou anglaise. En 1973, il publiait aux Editions du Jour un ouvrage intitulé "La mort lente par le sucre".

L'équipe scientifique comprend des spécialistes de diverses disciplines: quatre biochimistes, trois chimistes, deux pharmaciens analystes, un médecin interniste, un microbiologiste, deux pharmacologistes et un toxicologiste.

Ces professionnels sont assistés de plusieurs techniciens diplômés. Par leur formation différente et leur expérience, ces spécialistes oeuvrent dans la complémentarité

de leur compétence. Ils sont en mesure de vous apporter toute l'assistance technique et scientifique que vous pouvez souhaiter.

Fromagerie d'Oka

Les fromages d'Oka se sont acquis depuis longtemps une réputation internationale. En 1974, les Pères Trappistes décidaient de vendre les actifs de la fromagerie et la marque de commerce à la Fromagerie d'Oka Inc., propriété de la Distillerie Meagher.

Depuis, l'entreprise n'a cessé de progresser. Les ventes ont été multipliées par cinq. Elles approchent les \$5 millions par an. L'usine qui employait autrefois 22 personnes en compte maintenant plus de 50 à son service.

Le succès de la Fromagerie d'Oka tient d'abord au fait que le marché pour les fromages spéciaux est en croissance. Mais une bonne part doit aussi être attribuée au dynamisme de ses dirigeants. Après en avoir fait l'acquisition en 1974, les nouveaux propriétaires ont en effet investi des sommes considérables afin d'en accroître la capacité de production. Deux millions ont été ainsi consacrés à l'agrandissement de l'usine et à la modernisation de l'équipement.

Les nouveaux administrateurs décidaient également, à cette époque, d'introduire sur le marché de nouveaux types de fromages. Aujourd'hui, ils distribuent sur les marchés québécois et américain onze variétés différentes de fromages.

La Fromagerie d'Oka Inc. compte une société filiale, la Oka Cheese Distribution pour percer le marché ontarien où elle écoule vingt p.c. de sa production. Au mois d'août, la compagnie présentera sur le marché un nouveau type de fromage aux fines herbes. Cette innovation a nécessité à elle seule un investissement d'environ \$250 000.

Un mode d'épargne supérieur

Les certificats de dépôt garanti du Trust Général

- Sécurité du capital et des intérêts
- Taux d'intérêt garanti
- Taux d'intérêt élevé
- Souplesse dans le paiement des intérêts
- Aucun coût

TRUST GÉNÉRAL DU CANADA

Institution inscrite à la Régie de l'assurance-dépôts du Québec. Membre de la société d'assurance-dépôts du Canada.

10 1/2%

Intérêts versés annuellement. Période de 5 ans. Dépôt minimum \$500.

Autres certificats à autres taux pour des périodes allant de 30 jours à 5 ans.

Demandez le poste 2000

Sept.-Îles: 968-1830	Rivière-du-loup: 862-7286	Montréal: 866-9641
Chicoutimi: 549-6490	Québec: 688-0630	Outremont: 739-3265
Alma: 668-3391	Lévis: 833-4450	Hull: 771-3227
Rimouski: 724-4106	Trois-Rivières: 379-7230	Ottawa: 238-4900

La Banque Mercantile du Canada



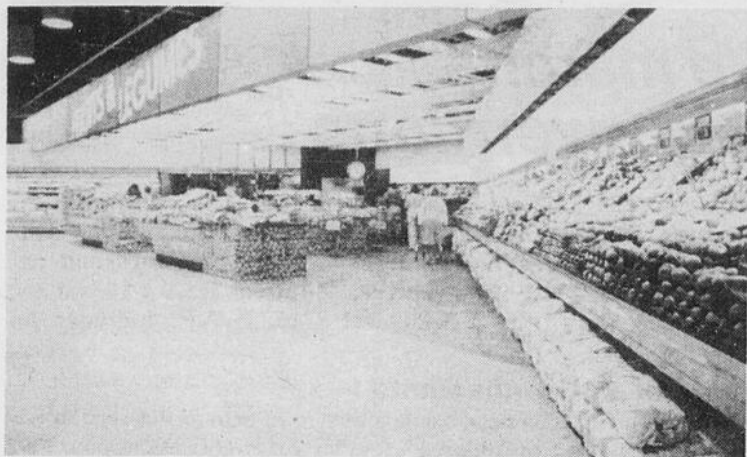
Dividende No. 40

Avis est par les présentes donné qu'un dividende de vingt cents par action sur le capital-actions versé de la Banque est déclaré pour le trimestre se terminant le 31 juillet 1979, payable le ou après le vendredi 31 août 1979 aux actionnaires inscrits le 31 juillet 1979 à la fermeture des bureaux.

Par ordre du Conseil d'administration

Le vice-président et secrétaire
W. T. LIVINGSTONE

Montréal, le 12 juillet, 1979.



Métro Boyer

Il y a douze ans, Jean-Paul Boyer ouvre à Longueuil, sur le chemin Chambly, une épicerie dont le chiffre de ventes atteint les \$5 000. par semaine. Rapidement, le commerce grandit; quatre agrandissements successifs sont réalisés et de 3000 pieds carrés, ce marché Métro avec ses 12 000 pieds carrés obtient un chiffre d'affaires de \$100 000 par semaine. Confiant dans ses chances

de réussir, M. Boyer bâtit un supermarché d'une valeur de \$2 millions, d'une surface de 17000 pieds carrés, en un terrain de 100 000 pieds. Le commerce jouit de l'équipement le plus moderne. 82 employés y travaillent. Le volume d'affaires atteint déjà les \$200 000 par semaine et son propriétaire croit pouvoir augmenter son chiffre à \$300 000 à brève échéance.

La Coopérative Agricole du Bas-St-Laurent

Cette société célèbre son cinquantenaire d'existence cette année. Comme nombre d'entreprises semblables, elle s'est développée à un rythme accéléré au cours des dernières années.

La Coopérative a réalisé un volume de vente de \$99 millions en 1978, comparativement à \$90 millions l'année précédente.

Aux environs du Bic, elle projette de construire un abattoir-charcuterie dont le coût s'élèvera à \$2,5 millions. Le Ministère fédéral de l'Expansion économique régional accorderait une subvention de \$510 000. L'implantation de cet abattoir d'une capacité de 50 000 porcs annuellement aurait un effet d'entraînement sur la production porcine de la région, production qui ne dépasse pas à l'heure actuelle 25 000 têtes par an.

Avec des ventes de \$100 millions par an, cette société a acquis une taille bénéfique à toute la région du Bas-St-Laurent. Elle se situe au troisième rang des coopératives agricoles du Québec et elle est devenue l'un des principaux employeurs de l'Est du Québec.

C'est en 1928 que la Coopérative prenait naissance. 31 cultivateurs souscrivaient \$10 chacun. Après quatre années d'opérations où les difficultés au niveau des ventes furent cruciales, la Coopérative enregistrait un déficit de \$88. En 1933, la Société

est réorganisée. L'année suivante, elle achète deux fromageries situées près du Bic. Peu après, elle bâtit une nouvelle fabrique de fromage au village même.

En 1945, elle achète la beurrerie de M. Alphonse Rioux du Bic où elle concentre la fabrication du beurre. Elle réalise en cette année-là un volume d'affaires de \$164 712, soit 8 ans après sa fondation.

A partir de 1956, les activités de la Coopérative débordent les limites du Bic. Elles s'étendent aux paroisses voisines. Plusieurs achats d'entreprises sont réalisés. En 1965, la Coopérative construit une fabrique laitière à Trois-Pistoles. Elle acquiert ainsi une vocation régionale. La Société Coopérative Agricole de Ste-Cécile du Bic devenait en 1966 la Coopérative Agricole du Bas-St-Laurent. L'achat en 1972 de la Laiterie Pasteur de Rimouski et de la Laiterie de Sept-Iles marque un point tournant dans la réussite de l'entreprise. Le chiffre d'affaires s'élève à \$24 millions.

Depuis, d'autres implantations grandissent la dimension de la Coopérative. Une meunerie est établie au Bic. La laiterie d'Amqui est acquise et transformée en fromagerie. La Laiterie Laval de Québec et la compagnie Gray's Velvet du Nouveau-Brunswick deviennent la propriété d'une petite société qui est devenue grande.

Cuir Veilleux Inc.

Cette usine du rang Saint-Etienne de Ste-Marie-de-Beauce a grandi rapidement comme des centaines d'entreprises québécoises. Son propriétaire, Marc-André Veilleux, se lançait dans les affaires à l'âge de 22 ans, en 1974. Il débutait avec un capital de \$2000 et un moulin à coudre, dans le sous-sol de la maison familiale. Trois ans plus tard, il construisait

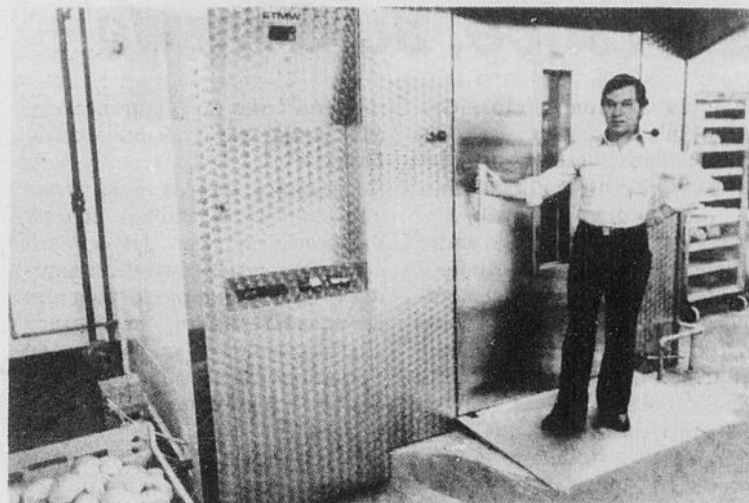
une usine qui devait être agrandie en février dernier.

Les produits fabriqués comprennent des sacs pour bicyclettes, des sacs à clous, des étuis à hache, des garde-boue d'autos et des housses de banquettes d'automobiles. Les ventes atteignent les \$400 000. Les produits sont maintenant distribués dans les magasins Sears et Continental du Québec et des Maritimes.

Pain

Deux-Montagnes

Alors que nombre de boulangeries ferment leurs portes et s'avouent incapables de concurrencer les grandes entreprises, voilà qu'un nouvel établissement fondé en 1977 réussit au-delà des objectifs fixés. Pain Deux-Montagnes de St-Eustache fabrique du pain, des tartes et des brioches qui sont vendus, la plupart du temps, le jour même de la cuisson. Divers pains spéciaux sont produits. Les produits plaisent aux consommateurs qui se rendent les chercher à la boulangerie même. Ovilauzon, le propriétaire, embauche déjà 12 personnes. L'entreprise vend à nombre de restaurateurs et d'institutions de cette région. On songe déjà à agrandir.



M. Lauzon se tient devant un four spécial qui cuit le pain français.



L'inventaire des revues



par Roland Prévost



L'assurance-vie en France, au Canada

D'après **Action France-Canada**, il n'y a guère de rapprochements entre la structure des sociétés et les portefeuilles d'assurance dans les deux pays.

M. Denis Vanasse, cadre supérieur de la compagnie Provinces Unies, a fait des comparaisons entre les deux pays, qui révèlent des différences intéressantes. Il constate que le Canada et la France se classent tout de suite après les États-Unis et le Japon pour le montant d'assurance-vie en vigueur.

Un fait frappe au premier abord: Au Canada, près du quart des primes d'assurance vont à des sociétés étrangères, surtout britanniques alors qu'en France la proportion est de 4% seulement.

Types de sociétés

Dans notre pays, toutes les sociétés d'assurance-vie sont des entreprises privées. En France, 50% des primes sont versées à des sociétés dites nationalisées, mais qui ne le sont pas vraiment, c'est-à-dire qu'elles ne sont pas des sociétés d'État; toutefois, c'est le gouvernement qui en nomme les administrateurs puisqu'il contrôle les actions.

L'assurance-vie est considérée comme indispensable au Canada, "couvrant" 60% de la population.

La vogue des IARD

Sous ce sigle étrange se cache une réalité importante en France. Il s'agit des assurances Incendies, Accidents, Tous Risques, dont les primes versées comptent pour

trois fois celles de l'assurance-vie: elles se montent à 55 milliards de francs.

Chez nous, ce type d'assurance est contrôlé à 60%, comme l'assurance-vie, par des sociétés étrangères, généralement britanniques. Cela se comprend pour des raisons historiques, la finance anglaise ayant eu la maîtrise de l'économie canadienne jusqu'à la deuxième guerre mondiale, ou à peu près.

Le Français pense d'abord à épargner, ce qui est étonnant dans un pays qui a connu tant de bouleversements de toutes sortes, où l'inflation sévit depuis longtemps. Cela serait dû en partie au coût élevé de l'assurance-décès, soit presque le double d'ici.

Les primes

M. Vanasse explique comme suit cette différence. "Au Canada, les primes sont établies par chacune des compagnies et la concurrence est très forte. En France, une partie importante de la prime est fixée par décret.

"En effet, la prime commerciale varie d'une société à l'autre, mais sa plus importante partie, soit la prime d'inventaire, est fixée par la direction des assurances. L'organisme gouvernemental précise la table de mortalité qui doit être utilisée et en outre les taux d'intérêt.

"De plus, la loi fixe, en pourcentage des capitaux assurés, le montant des frais de gestion qui s'ajoutent à la prime pure".

L'inflation

"Au Canada, écrit encore M. Vanasse, l'inflation a fait perdre beaucoup d'attrait aux assurances

du type mixte et, étant donné la nouveauté relative du phénomène, on n'a pas encore découvert ou inventé de solutions. On tente tout simplement d'ignorer le problème en faisant souscrire des contrats additionnels, solution intéressante pour les agents et courtiers".

Par contre, en France on a commencé à combattre l'inflation dès les années 50: les assureurs "ont mis au point des procédés de revalorisation dont les résultats attestent l'efficacité".

D'abord, on indexe les sommes assurées. La meilleure solution c'est la réévaluation du contrat, augmentation proportionnelle des primes et des garanties, grâce à la répartition d'une part des bénéfices de la compagnie.

Une attention du fisc

"Il y a un argument de poids pouvant expliquer la faveur des assurances mixtes en France: c'est l'exonération fiscale. Le contribuable français peut déduire de son revenu imposable jusqu'à concurrence de 3 250 francs, plus 600 francs par enfant à charge, les primes payées à son assureur.

"Au Canada, l'exonération fiscale n'existe que si le contrat d'assurance est enregistré comme régime d'épargne-retraite, et au moment d'encaisser les prestations le souscripteur ou ses héritiers verront le montant de la prestation s'ajouter à leur revenu imposable.

"Non seulement les primes ne sont pas déductibles au Canada, mais la plus-value entre la valeur de rachat et les primes versées est ajoutée au revenu imposable.

Le marché aux inventions

Notre journal publiera régulièrement une liste d'inventions françaises dont la licence d'exploitation est disponible. On pourra obtenir plus d'informations en écrivant à **Informattech Inc., C.P. 160, Place Bonaventure, Montréal H5A 1A7, ou en téléphonant sans frais à 1-800-361-8716. S.V.P. indiquer la référence.**

Dispositif antivol pour moto

Absolument sûr, compact, facile à mettre en oeuvre. La version est conçue pour motos Honda de 5 à 7 CV; légères modifications pour l'adapter aux motos Suzuki et Kawasaki. Ce dispositif bloque la roue avant et empêche son démontage.

Référence: Anvar 14445, Blaya, antivol.

Économiseur d'essence antipollution

Cet appareil entraîne une économie d'essence de 10 à 20%, selon le véhicule sur lequel il est monté. Le taux de pollution est réduit de 40 à 60%. L'amélioration du rendement du carburant facilite les démarrages et augmente la souplesse du véhicule.

Le dispositif ne s'use pas, ne se dérègle pas. Facile à poser, il peut équiper n'importe quel véhicule sans remplacement des pièces d'origine ni de modifications de réglage du carburateur. L'appareil équipe déjà des milliers de véhicules de toutes marques en France.

Référence: Ext. 16884, Pellerin, économiseur d'essence.

Moteur au méthanol

Avec un rendement proche des diesels, ce moteur présente l'avantage de se dispenser de produits pétroliers. Son originalité est due au fait qu'il a été optimisé pour fonctionner au méthanol pur. Le moteur a un bon rendement thermique, sensiblement égal à celui des moteurs diesel. Les émissions de gaz polluants sont plus faibles que pour les moteurs à essence.

Les démarrages sont faciles, quelles que soient l'humidité et la température. Ce moteur peut remplacer tous les moteurs thermiques fonctionnant à partir de produits pétroliers. Le méthanol est actuellement le seul combustible liquide que l'on puisse synthétiser à partir du charbon, de déchets de bois, d'ordures ménagères, ou de résidus agricoles. Le méthanol est un combustible stable en conditions normales, facilement transportable et stockable. Référence: Anvar 11976, Oswald, moteur.

Rôtissoire

On peut ainsi rôtir une viande sans éclaboussures. Grâce à un procédé de caramélisation, il se forme une "peau" qui durcit sous l'action de la chaleur, et tout le jus reste dans la pièce à rôtir.

Cette invention intéressera en particulier les industriels travaillant l'acier inoxydable.

Référence: Ext. 17041, Ader Limousin-Poitou, Charente, rôtissoire.

Peut-on innover sans risque ?

La Revue de l'Entreprise fait le point sur un colloque récent à Genève et répond à cette question importante.

Qu'il y ait des risques dans l'innovation de produits, de méthodes ou d'autres choses, cela est bien connu. Ce qu'on sait moins, peut-être, c'est pourquoi il y a des risques, d'autant plus qu'un produit nouveau ne répond pas toujours à un besoin réel du public.

Toutes les précautions que l'on pourra prendre pour évaluer les risques d'une innovation ne devraient pas en faire oublier un aspect essentiel: ce qui est nouveau ne peut être que différent de ce qui existe déjà. Cela semble une vérité de La Palice, mais on ne compare pas facilement ce qui est avec ce qui sera.

Risque de rejet

Introduire du nouveau dans la société — produit, système, etc. — c'est comme greffer un organe. Il y a risque de rejet, puisque la société elle-même est un vivant qui réagit à tout changement. On ne

parle pas ici de modes, de ces engouements passagers dont l'influence est superficielle.

Comme dans la greffe d'organe, on cherche à vaincre les mécanismes de rejet, par toutes sortes de méthodes de persuasion: publicité, stratégie commerciale, etc.

Blocage en haut

Pour imposer une nouveauté, il faut habituellement de grands moyens. Or, plus il y a concentration économique plus il y a structures complexes ou finit par se perdre l'innovation.

Lorsqu'une grande entreprise lance une nouveauté, c'est souvent à partir de l'idée d'un individu ou d'une petite entreprise: en haut de la pyramide, on a constaté que ça serait payant...

Dans nos pays industrialisés, tout se résout en spécialités, c'est-à-dire que chacun a sa niche bien

délimitée, avec le moins de relations possible avec les autres niches. C'est évidemment un frein à l'initiative personnelle puisque chaque spécialité a ses structures bien organisées.

Les étapes

"Imposer une innovation est toujours possible: il suffit d'y mettre le prix". C'est pourquoi on a inventé le terme "innovathèque" qui s'occupe des quatre étapes nécessaires:

L'analyse technologique, qui démontre que, théoriquement, l'innovation est possible, et qui ensuite oriente la conception pratique.

L'analyse de propriété industrielle qui conduit à faire une demande de brevet.

L'analyse techno-économique qui conduit à un choix d'organisation de la production.

L'analyse socio-économique qui montre l'ampleur du marché potentiel et la nécessité de s'appuyer sur un réseau de commercialisation très solide.

Quelques causes des faillites

Dans **Cost and Management**, R.A. McKinlay expose longuement son expérience de 25 ans avec des entreprises canadiennes, à titre d'expert en management.

Il n'existe pas au Canada de statistiques fiables permettant d'analyser les faillites. Les observations suivantes découlent d'études faites par The Clarkson Company dont R.A. McKinlay est vice-président. En gros, l'importance des causes de faillites est comme suit: mauvaise administration, 70%; fraudes et causes du même genre, 10%; problèmes rencontrés par un nouveau produit, 9%; expansion exagérée, 5%; conflits avec les actionnaires, 3%; financement impossible, 3%.

Le plus important, donc, est de savoir à quoi tient une mauvaise administration. McKinlay répond:

- Absence de planification et de contrôle
- Manque de prévision des fonds requis
- Contrôle insuffisant du crédit

et des comptes recevables

- Inventaires insuffisants des stocks
- Immobilisations mal gérées
- Politique de l'autruche au sujet des comptes payables
- Bénéfice brut mal calculé
- Absence d'un conseil d'administration ou de son équivalent

Il a constaté souvent que des entreprises n'ont pu tenir le coup parce qu'elles ne peuvent pas ou ne prévoient pas connaître rapidement les résultats. En somme, le contrôle est déficient.

Des hommes d'affaires ne réussissent pas à obtenir des fonds, à la banque ou ailleurs, parce qu'ils ne peuvent pas ou ne savent pas présenter un bilan soigné; pour la même raison, ils n'obtiennent pas des subventions.

Le journal des AFFAIRES, Lundi 23 juillet 1979

Les loteries sont-elles utiles?

La revue Canadian Public Administration montre que les loteries au Canada pourraient avoir un impact économique et entrevoit de grands changements d'ici cinq ans.

Depuis l'apparition des loteries publiques au Canada, il y a huit ans, elles ont beaucoup augmenté en nombre et en diversité; elles sont devenues une institution assurée de l'éternité... On en a étudié toutes les facettes, sauf leur utilité réelle: remplissent-elles vraiment des objectifs économiques? Certains leur accordent un rôle social parce qu'elles rendent moins attrayantes les loteries illégales; d'autres, au contraire, leur attribuent un rôle néfaste parce qu'elles habituent les gens à parier, qu'elles dévaluent le travail parce que les rêves peuvent se réaliser sans effort. Ces arguments ne peuvent se mesurer en espèces sonnantes.

La concurrence

Un grand avantage des loteries au Canada, c'est la concurrence, qui force les administrateurs à utiliser leur matière grise. Les profits comptent pour environ 45 pour cent de la vente totale des tickets. Chose certaine, le but premier des administrateurs n'est pas de distribuer des prix.

Une taxe

La plupart des économistes admettent que les profits des loteries sont une taxe d'accise sur les tickets, plutôt qu'un impôt sur les prix, puisque la structure des prix ne dépend ni du nombre des tickets vendus ni de la situation économique des gagnants.

Dans presque toutes les loteries gouvernementales en Amérique du Nord, la proportion (environ 40 pour cent) entre les prix payés et le nombre de tickets vendus est si uniforme que les administrateurs croient que cela accroît les profits ou les ventes, ou bien les deux.

Deux gouvernements

Le Canada est le seul pays où deux paliers de gouvernement se font concurrence pour les loteries, une concurrence qui augmente sans cesse. Ainsi, depuis deux ans le nombre des tirages a beaucoup augmenté, la publicité est devenue plus agressive, des vendeurs ont eu à choisir entre les tickets fédéraux et les tickets provinciaux, et de part et d'autre on a imaginé des trucs pour que le parieur choisisse lui-même un numéro.

Concurrence et publicité vont augmenter les ventes, mais les profits seraient bien plus élevés si toutes les loteries relevaient d'une seule administration.

En attendant, il est impensable qu'une loterie réussisse à chasser l'autre du marché. Il est difficile de prévoir ce qui résulterait de négociations fédérales-provinciales, mais il semble probable que c'est le bon sens qui va prévaloir.

Les informaticiens et les utilisateurs s'affrontent

Claude Salzman, dans la Revue française de gestion, croit que cette situation va bientôt changer.

"Le manque de personnel qualifié, la fuite devant les responsabilités, parfois une certaine paranoïa, toujours le chemin de la facilité ont poussé les entreprises à centraliser le développement de l'informatique. Cette centralisation est remise en question pour des raisons de coût, de souplesse et de sécurité".

De toute façon, un problème a surgi: l'informatique s'est mal insérée dans l'entreprise, parfois pour des causes humaines, mais aussi parce qu'on a eu des projets trop ambitieux, les moyens disponibles ne s'accordant pas avec les objectifs visés.

Il est arrivé souvent, et il arrive encore, que les informaticiens se

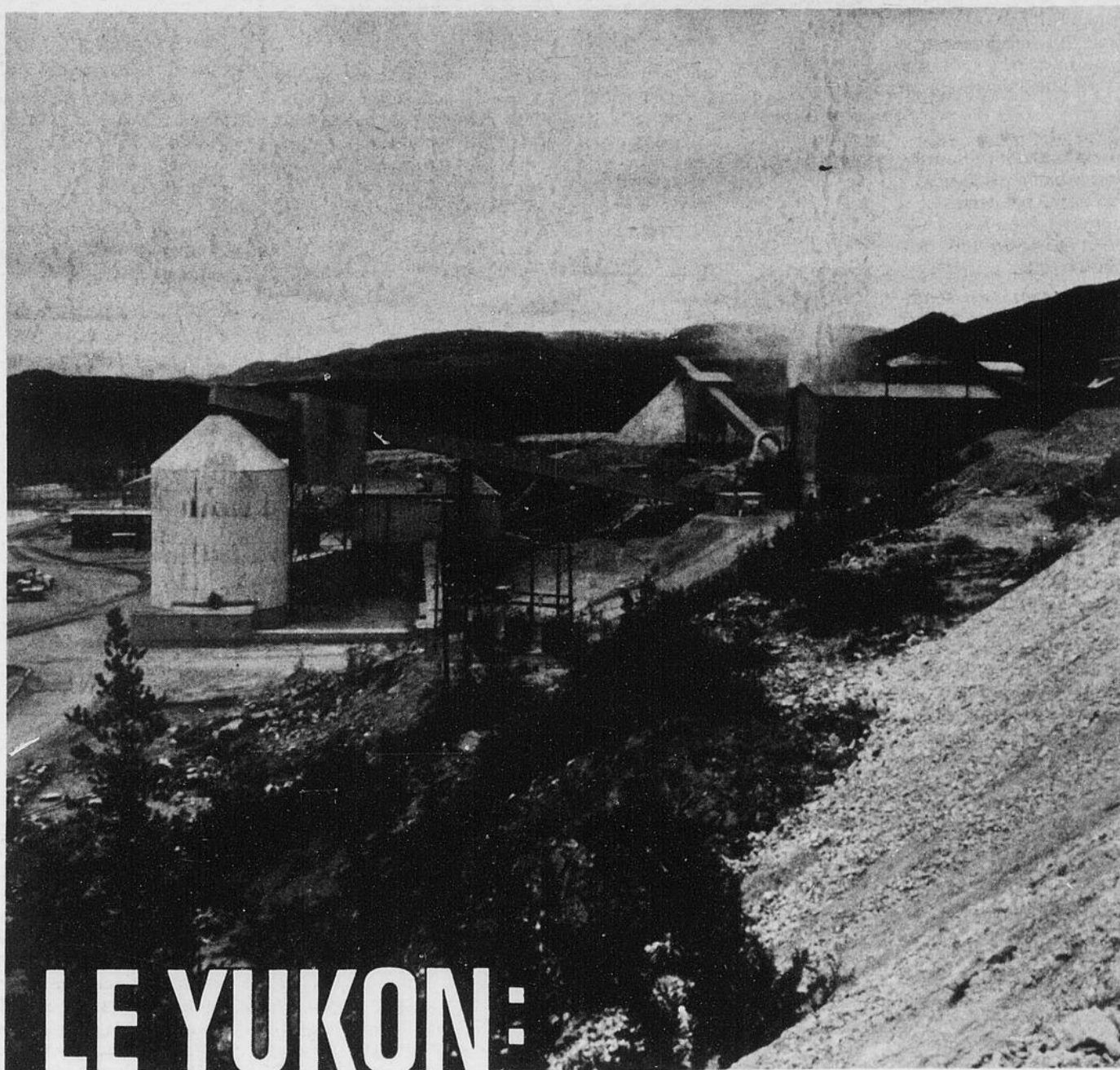
considèrent comme une élite qui se croit incomprise par ses patrons, les utilisateurs. Ce qui se comprend. "La démarche intellectuelle de l'informaticien est analytique; le gestionnaire, au contraire, a une pensée synthétique et il est souvent intuitif".

En général, chez les administrateurs, qui comprend l'informatique? Sa complexité la rend un peu mystérieuse... Certains croient s'en tirer en confiant leurs travaux d'informatique à des sociétés de services extérieurs.

Le crédo des informaticiens

peut se résumer en trois phases: 1. Les utilisateurs ont des besoins qu'il faut satisfaire. 2. La foi en l'avenir, dont l'informaticien serait l'artisan, comme si avant les ordinateurs on ne gérait pas bien les entreprises. 3. L'informaticien bâtit des systèmes de longue durée, comme si le software ne vieillissait pas vite.

De nouvelles orientations se dessinent. "L'hostilité que les informaticiens manifestent parfois contre une information décentralisée s'explique peut-être par des raisons terre-à-terre de défense de leur emploi.



LE YUKON:

Grande confiance dans le Nord

Hudson Bay Mining a fait l'acquisition à part entière de Whitehorse Copper Mines Limited sise dans le Yukon. Des milliers de tonnes de concentrés de cuivre seront expédiées de Whitehorse à destination de notre fonderie de Flin Flon.

Ce placement prouve jusqu'à quel point nous avons confiance dans le Nord, et il nous donne une base solide en vue du développement d'autres ressources naturelles dans cette région importante.



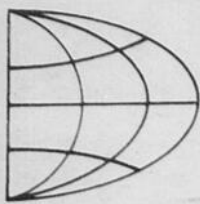
À la recherche de nouvelles opportunités

HUDSON BAY MINING AND SMELTING CO., LIMITED

P.O. Box 28, Toronto-Dominion Centre, Toronto, Ontario M5K 1B8



à travers le monde



La réforme agraire un problème politique

À la Conférence de la FAO tenue à Rome, le président de la Tanzanie, M. Julius Nyerere, a condamné avec fermeté "la politique de développement menée depuis 15 ans qui n'a pas résorbé la pauvreté absolue qui touchait 700 millions d'hommes en 1972 et qui va s'aggraver au cours des prochaines années."

"Les investissements, la technique et même le transfert des terres au peuple ne suffiront pas pour venir à bout de la misère rurale si la réforme agraire ne s'accompagne pas d'une volonté politique et d'un accès au pouvoir des masses rurales elles-mêmes."

À l'heure actuelle, les gouvernements les mieux intentionnés, y compris le mien, ont tendance à agir comme si les populations n'avaient pas d'idées sur leurs propres besoins."

Le président tanzanien terminait son intervention à la FAO par ces paroles "Nous qui gouvernons sommes plus près de celui qui a besoin d'une seconde voiture que de celui qui a besoin d'apprendre à lire".

Ces paroles peuvent s'appliquer au Québec... et au Canada...

Jimmy Carter le 15 juillet

"La force dont nous avons besoin ne viendra pas de la Maison Blanche mais bien de toutes les maisons des États-Unis..."

Ces paroles du président américain rappellent celles du président Kennedy qui implorait les Américains de cesser de demander à l'État ce qu'il pouvait faire pour eux et de se demander plutôt ce qu'ils pouvaient faire pour l'État. Les Canadiens peuvent s'inspirer de ces deux appels de solidarité collective.

Dans son énergique allocution du 15 juillet, le président Carter a élaboré un programme en six points saillants:

1. les États-Unis n'importeront jamais plus d'essence qu'ils n'en ont importé en 1977. Cette mesure constitue une économie de 4,5 millions de barils de pétrole par jour. Tout accroissement de la consommation devra par décret présidentiel être comblé par l'augmentation de la production américaine ou de la conservation de l'énergie;
2. les quotas d'importation de pétrole seront désormais fixés par le président des États-Unis. Pas une goutte de pétrole de plus ne sera importée pour l'année 1979 et 1980;
3. Une corporation de la sécurité énergétique, comparable au Conseil de production de guerre des années 40, mobilisera le personnel et les fonds pour la production de sources alternatives d'énergie;
4. les compagnies d'électricité doivent réduire de moitié leur consommation de pétrole qu'elles remplaceront par le charbon;
5. un Bureau de contrôle verra à l'application des programmes de



conservation et de production de l'énergie;

6. un programme de conservation sera établi et bénéficiera de subventions et de protection fiscale.

Comme motivation à ces mesures, le président déclarait, entre autres affirmations: "quand nous importons du pétrole, nous importons aussi l'inflation..."

France

Les échanges commerciaux et les programmes d'investissements franco-canadiens sont folkloriques.

Les exportations du Canada en France représentent environ 0,7 p.c. de l'ensemble des ventes canadiennes à l'étranger. Les importations de produits français au Canada correspondent à 0,76 p.c. des produits importés.

Le Canada est le 23ième pays dans l'ordre d'importance du marché extérieur de la France. Les investissements français au Canada s'élèvent approximativement à \$665 millions, soit moins de 2 p.c. du total des investissements étrangers au Canada. Les investissements français sont surtout concentrés dans le pétrole, les mines et le ciment.

Les entreprises devraient prendre en mains le commerce extérieur du Canada avec la France. On relèverait moins de paroles et plus d'actions concrètes.

Hongrie

L'investissement de la nouvelle aciérie de Diosgyor s'élèvera à dix milliards de forints. La construction aux Usines Métallurgiques Lénine est arrivée à une étape spectaculaire. Les colonnes de l'atelier de convertisseurs d'une superficie de presque trente mille mètres carrés sont mises en place à l'aide d'auto-grues spéciales de cent vingt tonnes.

Le nouvel atelier sera soutenu par 85 colonnes d'acier de différentes dimensions soudées sur les lieux. Le poids des plus grandes dépassera 60 tonnes. Les dimensions de l'atelier sont imposantes. La hauteur moyenne est de 33 mètres, alors qu'au sommet elle atteindra 70 mètres. Plus de 17 000 tonnes de charpentes d'acier et 12 500 tonnes de ciment seront bâties dans l'atelier de convertisseurs. Le poids des installations technologiques dépassera 11 500 tonnes.

La première partie de ce grand investissement, le convertisseur de 80 tonnes, de même que l'installation de métallurgie de coulée devront commencer la production vers la fin de 1980. La nouvelle aciérie produira environ 920 000 tonnes d'acier fin de la qualité voulue.

Italie

L'Italie a conquis le titre du premier constructeur au monde en dehors de ses frontières. Les

ouvrages de génie civil réalisés à l'étranger expliquent comment l'Italie a pu redresser sa balance des paiements depuis 1973 au point qu'un excédent soit maintenant atteint.

Même la hausse du pétrole a favorisé cette expansion italienne. Les Italiens ont orienté leurs offres de services vers les producteurs de l'or noir. Ainsi, les contrats signés de 1973 à 1975 triplaient les carnets de commande. Entre 1975 et 1977, la valeur des travaux à l'étranger doublait les résultats des années précédentes. En 1977 seulement, les carnets de commandes ont augmenté de \$3,7 milliards.

Les Italiens ont construit des barrages à la douzaine. Citons les constructions des barrages des Alpes, de Kariba en Afrique, d'Akosombo au Ghana, de Kainji au Nigéria, de Tarbela au Pakistan, de Karakaya sur l'Euphrate, de Tana au Kenya et de Paute en Equateur.

Des barrages, les Italiens sont lancés dans la construction de centrales hydro-électriques. Les consortiums italiens obtiennent presque la construction d'une centrale par mois. Ces contrats sont évalués à \$3 milliards, en y incluant les travaux de génie et les générateurs.

Des firmes italiennes oeuvrent aussi à la construction du campus universitaire de l'Arabie saoudite; ils bâtissent des logements sociaux

en Algérie, des voies ferrées et des autoroutes en diverses régions de l'Afrique. Ils édifient une ville nouvelle près de Téhéran et ils érigent des hôpitaux dans divers Emirats du Golfe Persique.

Les sociétés de l'État sont actives dans les travaux réalisés à l'étranger. Snamprogetti achève la construction de la raffinerie de Warri au Nigéria. Elle entreprend un contrat de \$575 millions pour l'expansion des raffineries de Texaco à Milford Haven et de la Gulf à Pembroke, au Pays de Galles. Elle bâtit aussi une raffinerie au Koweït et une usine de \$150 millions en Lybie pour la production d'ammoniaque.

Une autre société, Saipem, pose à l'heure actuelle plus de 3000 km d'oléoducs, dont celui reliant l'Algérie à l'Italie et une section de 650 km à travers l'Arabie. La Montedison vend régulièrement à la Russie et à des pays en voie de développement des usines pour produire de l'ammoniaque et des engrais.

Vietnam

Ce pays ruiné après 30 ans de guerre civile rebâtit son économie en des circonstances très difficiles. La population, 48 millions d'habitants, est illettrée pour près de la moitié. L'aide militaire de la Russie et de la Chine qui s'élevait à près de \$5 milliards se transforme en une assistance financière nettement inférieure. Les Américains qui ont dépensé plus de \$125 milliards dans la guerre vietnamienne investissent faiblement dans la reconstruction du pays et leurs interventions favorisent d'abord les intérêts des États-Unis.

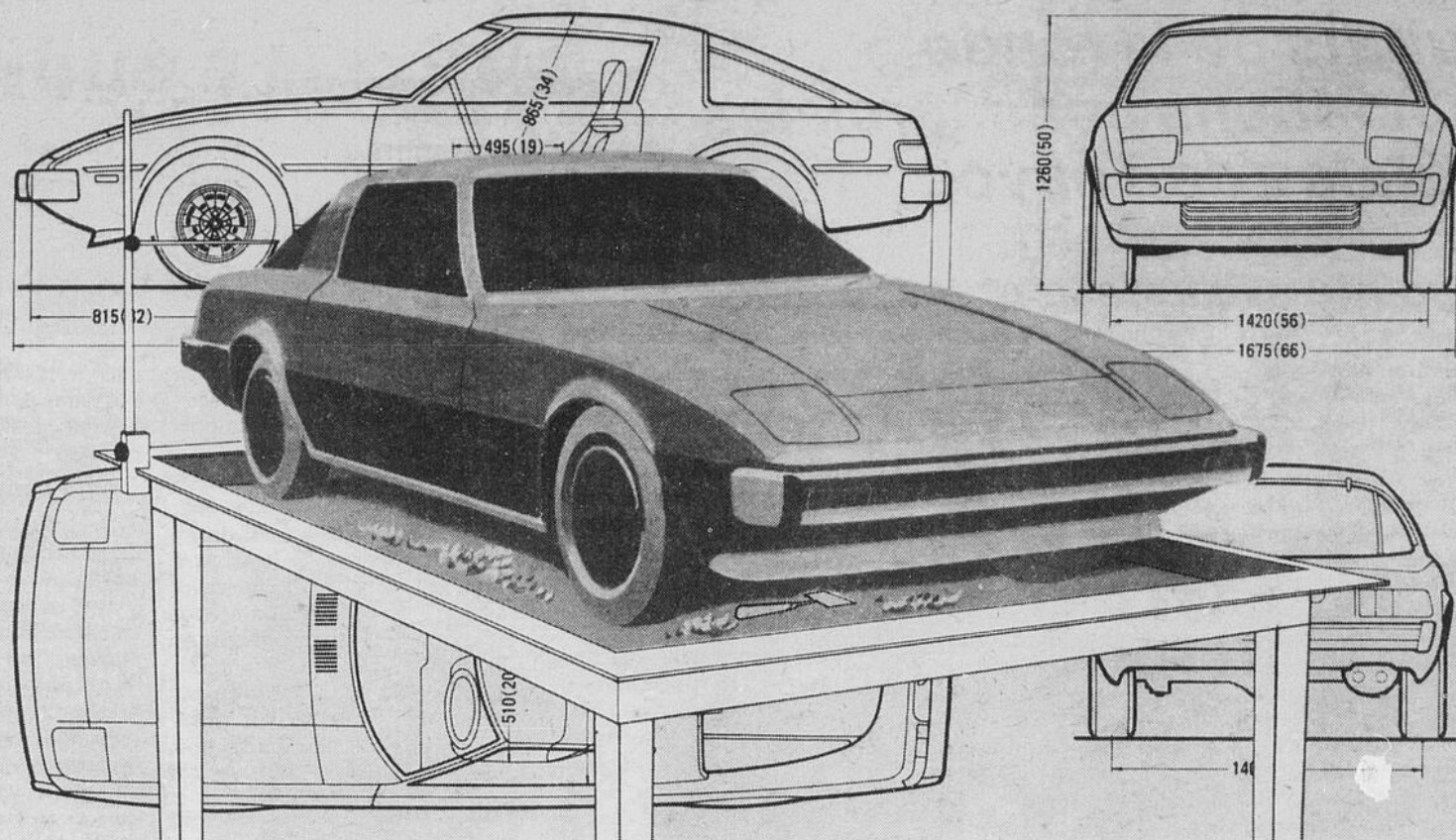
Les malaises internes du pays ont leurs retombées sur l'économie. L'appauvrissement des campagnes contribue à l'urbanisation de la population. Des migrations considérables des citoyens du Nord s'implantent dans les régions du Sud pour y mettre en valeur les terres propices à l'agriculture. Plus de 5 millions d'habitants émigrent vers de nouvelles terres et contrées.

Pendant ce temps, les marchés extérieurs se rétrécissent. En 1975, les exportations dépassent à peine les \$60 millions. Les principaux produits exportés sont le charbon, le caoutchouc, les épices, le thé, le bois.

Les importations s'élèvent à \$605 millions. Les Vietnamiens doivent importer le riz qu'ils produisaient jadis avec abondance. Ils doivent s'approvisionner sur les marchés extérieurs en pétrole, en équipement, en machinerie, en produits chimiques.

Le produit national brut s'élève à \$148 seulement par habitant. Le programme de relance économique élaboré pour les années 1976 à 1980 est axé sur le relèvement de l'agriculture. Déjà, dès 1977, la production du riz augmente substantiellement; les autres productions agricoles demeurent encore insuffisantes. Pour aider au développement de l'industrie, le gouvernement vietnamien invite les capitaux étrangers à s'associer minoritairement aux entreprises locales, à moins qu'ils ne produisent que pour les marchés extérieurs.

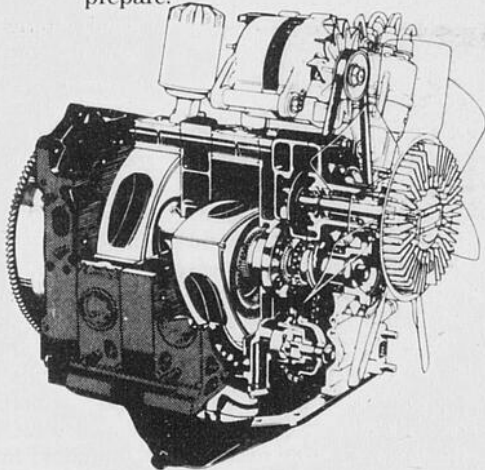
Le travail bien fait est profitable.



Thomas Edison a dit que "le génie est fait d'un pour cent d'inspiration et de quatre-vingt-dix-neuf pour cent de transpiration".

Bien que nous ne nous considérions pas des génies chez Mazda, il nous faut appliquer cette formule au travail pour avoir du succès, tout en ajoutant un point important: la préparation.

La planification pour réussir, c'est faire en sorte que le résultat heureux ne soit pas accidentel, mais bien préparé.



Voilà pourquoi nous appliquons une philosophie que nous appelons "l'ingénierie haute valeur". Il s'agit de concevoir et de fabriquer des automobiles qui répondent à un secteur prédéterminé du marché, un vide réel qu'un produit Mazda peut combler par une plus grande valeur au dollar sans compromis de rendement, qualité ou économie d'essence.

Prenez place à bord de la RX-7. La première voiture de sport créée selon le concept de "l'ingénierie haute valeur". Une véritable voiture de sport que même les connaisseurs qualifient de stimulante à regarder et à conduire, mais aussi que la majorité des consommateurs peuvent s'offrir.

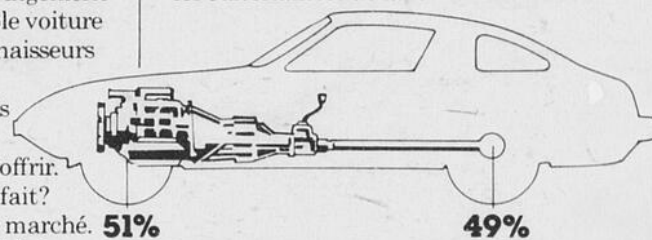
Comment avons-nous fait?

D'abord en étudiant le marché.

Nous avons déterminé qu'il existe déjà de superbes voitures de sport, mais que leurs prix sont bien au-delà des moyens de la plupart des consommateurs. Et que les voitures de sport dont les prix sont à la portée de toutes les bourses sont loin de répondre aux critères d'une véritable voiture de sport.

Puis, nous avons utilisé l'avantage unique que nous possédions: le moteur rotatif qu'on qualifie de "chef d'oeuvre". Ce moteur dont le caractère compact inhabituel et le rapport poids/puissance très enviable nous a permis de créer une voiture de sport ayant un centre de gravité surbaissé et une répartition idéale du poids. Résultat: un maniement et un rendement sans pareil. Ce moteur foudroyant avec ses reprises rapides et sa vitesse de pointe fiable ajoute aux plaisirs de la route, tout en assurant une conduite facile dans la circulation encombrée des villes. Ce moteur qui, tout en étant puissant, consomme peu d'essence; pour la RX7 GS, à 5 vitesses, seulement 11.3 litres/100 km (40 km/gal). * Ce moteur nous a aidé à créer une voiture de sport dont la beauté fonctionnelle et la forme aérodynamique ajoutent considérablement au rendement impeccable et aux qualités esthétiques de la RX-7.

Avons-nous eu du succès? Lors du lancement l'an dernier, les éditorialistes de la revue "Road



and Track" ont choisi la RX-7 comme étant la voiture de sport de grande valeur par rapport au prix. Un sondage effectué par la revue "Car and Driver" a révélé que la RX-7 était la voiture importée la plus remarquable en 1979. Et, depuis son lancement l'an dernier, la RX-7 est devenue la voiture de sport 2 places la plus vendue en Amérique du Nord.

Mais notre RX-7 n'est pas unique.

En effet, nous avons créé, fabriqué et mis en marché notre GLC et notre nouvelle 626, en appliquant la même méthode, c'est-à-dire l'ingénierie haute valeur. Et nous avons remporté le même succès avec la GLC et la 626. Parce que nous avons appris que le travail bien fait est profitable pour tous.

Chez Mazda, nous créons les traditions.

* Selon les méthodes d'essai Transports Canada. La consommation réelle peut varier. La consommation d'essence, l'hiver, est plus élevée dans la ville. Pour obtenir tous les détails, prière de consulter le guide de consommation d'essence Transports Canada.



mazda

Moteur rotatif Mazda fabriqué sous licence NSU-WANKELE

Les résultats de la ronde des négociations commerciales multilatérales de Tokyo

Quelques points saillants pour le Québec

Par le Ministre
de l'Industrie
et du Commerce
du Québec,
M. Rodrigue Tremblay



Les accords résultant des négociations commerciales multilatérales de Tokyo ont été paraphés par les équipes de négociateurs le 12 avril 1979. Ils doivent être maintenant soumis à l'approbation des divers gouvernements durant les semaines à venir. De façon générale, les réductions tarifaires convenues entreront en vigueur en huit étapes annuelles, à compter du 1er janvier 1980.

Le Québec a, comme jamais auparavant, suivi de façon très étroite le déroulement de ces négociations. Il a eu l'occasion au cours des trois dernières années d'exprimer sa position sur l'ensemble des questions discutées lors de cette négociation. Sur les questions tarifaires, le Québec a fait connaître ses intérêts sur des centaines de tarifs étrangers dont les réductions peuvent contribuer à promouvoir l'exportation de produits québécois. Le Québec a encore exprimé sa position concernant la structure tarifaire canadienne pouvant affecter les secteurs industriels québécois et dans cette perspective c'est toute la nomenclature canadienne qui a été passée en revue et qui a fait l'objet de recommandations spécifiques. Que ce soit à l'intérieur de ses mémoires officiellement remis au gouvernement fédéral ou dans le cadre de rencontres bilatérales, le Québec a eu aussi l'occasion de défendre sa position sur plusieurs codes visant à neutraliser l'effet de certains obstacles non tarifaires.

Les résultats qui viennent d'être rendus publics concernent autant les réductions tarifaires consenties par le Canada que celles de nos principaux partenaires commerciaux. Ils englobent aussi les différents accords portant sur les obstacles non tarifaires.

Secteur des pâtes et papiers

La protection tarifaire de ces activités se situait généralement à un niveau de 15 à 17-1/2%. Une fois complétées les réductions tarifaires consenties, les tarifs atteindront 9.2% et dans plusieurs cas, notamment pour les cartons, les tarifs passeront de 15% à 4%. Les producteurs québécois de papiers fins, de cartons, de sacs à papiers, de papier d'emballage et d'articles de papeterie seront entre autres parmi les plus touchés par ces réductions.

Secteur des produits du bois

L'activité industrielle dans ce secteur est surtout concentrée dans la production du bois d'œuvre, des portes et châssis et autres bois ouvrés, des placages et contre-plaques. Le Québec avait mis en évidence dans ses discussions avec le gouvernement fédéral la fragilité du développement récent de l'industrie des contre-plaques chez nous. Le gouvernement fédéral a néanmoins consenti des réductions de 15% à

8% pour certaines catégories de ces contre-plaques. Dans le cas des contre-plaques de bois résineux, cette réduction n'entrera en vigueur qu'en 1983 et sera conditionnelle à une progression satisfaisante dans le développement de normes communes pour l'Amérique du Nord sur ces produits.

Pour ce qui est des exportations québécoises, elles bénéficieront généralement de la franchise sur le marché des États-Unis. Une exception toutefois importante pour le Québec concerne les portes et châssis pour lesquels une réduction du tarif avait été demandée et que les Américains ont mis en exception (le tarif reste donc à 7-1/2%). Les concessions tarifaires de la C.E.E. sont très faibles dans ce secteur et les exportations du Québec sont surtout composées de bois d'œuvre qui est frappé d'un tarif de 5% et qui sera dans 8 ans à 4%.

Textile et vêtements

À cause des difficultés rencontrées par les industries du textile de la plupart des pays développés, on ne s'attendait pas à ce que les concessions tarifaires soient importantes. Effectivement le secrétariat du G.A.T.T. a établi que la moyenne des concessions accordées par quatorze délégations, dont celles du Canada, des États-Unis, de la Communauté Économique Européenne et du Japon, en date du 12 avril 1979, était de l'ordre de 20% pour les secteurs du textile et du vêtement.

Textile primaire

Durant les négociations, le Québec a fait valoir auprès du gouvernement fédéral que les concessions qui l'intéressaient aux États-Unis se situaient dans les filés synthétiques, les tissus de laine et synthétiques et dans les articles comme les tapis, les draps et taies d'oreillers et différents autres produits. Les États-Unis ont effectivement accordé des concessions intéressantes sur certaines fibres et des fils synthétiques (7.5% à 4.9% et 12.5c/ lb à 8c/ lb) et fils synthétiques pour travaux à la main (22% à 13%). Il en est de même pour plusieurs postes tarifaires concernant les tissus synthétiques, les tissus ou tricots imprégnés ou enduits et d'autres tissus tels les tissus pour machines de papeterie.

Vêtements

La position du gouvernement du Québec sur le secteur vêtement est en tout point identique à celle présentée pour le secteur textile et couvre les mêmes fibres. De façon générale on peut dire que le Québec a obtenu satisfaction. Les importations canadiennes d'articles d'habillement passent en très grande partie par vingt postes tarifaires. Pour l'ensemble de ces postes, le Canada n'a consenti qu'une baisse moyenne d'environ 4.5%,

sur la base des importations de 1977.

Chaussures

Très peu de concessions ont été échangées lors du Tokyo Round dans le secteur de la chaussure. Les États-Unis, la Communauté Économique Européenne et le Japon n'ont rien offert. En ce qui concerne le Canada, le principal poste tarifaire touchant la chaussure de cuir est réduit de 25% à 22-1/2%, soit une baisse de 10%. Le taux de droit de douane sur les chaussures de caoutchouc demeure inchangé à 20%. Cette réduction tarifaire canadienne, somme toute marginale sur une base annuelle, du fait qu'elle se fera en 8 étapes, ne devrait pas poser de problèmes majeurs aux manufacturiers québécois.

Meubles

La négociation multilatérale dans le secteur du meuble se caractérise presque exclusivement par un échange de concessions entre le Canada et les États-Unis, les autres principaux partenaires commerciaux du Canada, à savoir la Communauté Économique Européenne et le Japon, n'ayant rien concédé de substantiel.

Deux postes tarifaires affectent principalement les importations canadiennes du meuble. Lorsque le métal est l'élément dominant en valeur, le tarif est réduit de 17-1/2% à 12-1/2%, soit de 29%. Quant aux meubles autres que ceux inclus ci-haut, ils sont passibles dorénavant d'un droit à l'importation de 15% au lieu de 20%, soit une baisse de 25%. Un nouveau poste tarifaire admet les meubles métalliques spécialement conçus pour le milieu hospitalier à 10% au lieu de 17-1/2%, pour une réduction de près de 43%. Les matelas font l'objet d'une diminution de protection de 25%, le taux de droits de douane passant de 20% à 15%.

Les concessions des États-Unis dans le secteur du meuble ont été très importantes. Le principal numéro tarifaire affectant les exportations canadiennes est réduit de 10% à 4%. Les meubles à usage médical connaissent une baisse de protection de 8.5% à 5.3%, les fauteuils et chaises en bois, de 8.5% à 5.3%, les autres meubles en bois, de 5% à 2.5%, les parties de meubles de bois, de 8.5% à 5.3%, les meubles en matière textile autre que le coton ainsi que leurs pièces, de 17.5% à 7% et les meubles en matières plastiques renforcées et leurs pièces, de 15% à 6%.

La plus grande ouverture des marchés du Canada et des États-Unis ne semble pas poser de problèmes majeurs dans le cas des meubles en métal, des meubles rembourrés, des meubles de plastique et des meubles à usages spécialisés. Il en va différemment dans le secteur du meuble de maison en bois, dont la plus grande partie de la production est concentrée au Québec. Le marché

canadien du meuble de maison en bois a été perturbé ces dernières années par des volumes importants d'importations en provenance de six ou huit grands manufacturiers du sud des États-Unis. Une baisse de 25% des droits perçus à l'importation dans cette catégorie de produits, même échelonnés sur huit ans, comporte un risque certain de compromettre la consolidation de cette activité au Canada, tout en hypothéquant sérieusement les efforts de rationalisation et de modernisation amorcés au Québec.

Aluminium

Une concession importante pour le Québec concerne la suppression du droit américain de .01c la livre sur l'aluminium en lingots. Les produits semi-finis québécois (fils non recouverts, barres, plaques, feuilles non revêtues) bénéficieront d'un meilleur accès au marché américain puisque les taux sur ces produits passeront d'entre 7 et 11% à entre 4 et 7%. Toutefois le Québec aurait espéré une réduction plus substantielle que celle permise par l'application de la formule générale seulement. Les offres américaines pourront donc être bénéfiques à l'industrie québécoise.

Aéronefs

Dans le secteur des aéronefs, un accord international de grande importance pour le Québec a été négocié. Ainsi les droits de douane seront levés, à compter du 1er janvier 1980, sur les aéronefs civils, leurs moteurs et leurs pièces, sur le matériel connexe, ainsi que sur leur réparation et leur révision. Les États-Unis, la C.E.E., le Japon, la Suède et le Canada ont souscrit à cet accord. Ces concessions amélioreront les possibilités d'exportation dans ce secteur de pointe où l'industrie canadienne est concurrentielle sur le plan international et dont une bonne partie de l'exploitation se fait au Québec.

Matériel de transport

Les États-Unis ont consenti de très légères réductions des droits de douane imposés sur les pièces de rechange qui ne sont pas assujetties à l'Accord sur les automobiles. Ils ont mis en exception totale leur tarif de 18% sur le matériel roulant ferroviaire.

Les autres tarifs d'intérêt pour le Québec baisseront légèrement, les locomotives de 5.5 à 3.9%, camions à incendie de 8.5 à 5.3%, autres véhicules à usages spéciaux de 5 à 3.7% et les remorques de 8 à 3.2%. Les négociations ont par ailleurs entraîné certaines améliorations relativement à l'accès aux marchés des pièces détachées d'automobiles de la C.E.E. et du Japon. Il est toutefois moins évident que le Québec pourra véritablement en profiter.

Pour leur part, les droits de douane canadiens frappant les véhicules automobiles et leurs pièces détachées, lesquels passeront de 15% à 9.2% devraient conti-

nuer à constituer une incitation suffisante pour que se réalisent les objectifs de l'Accord sur les automobiles.

Conclusion

De cette analyse préliminaire, on peut dégager les faits saillants suivants:

1) Ces négociations n'ont pas abouti à l'ampleur des résultats attendus au moment de leur déclenchement. Selon le Secrétariat du G.A.T.T., les réductions tarifaires prévues par la ronde de Tokyo établies sur 8 ans, n'affecteraient qu'un dixième du commerce mondial. Encore faut-il tenir compte du fait que les fluctuations monétaires sont présentement d'une telle ampleur qu'elles réduisent considérablement l'efficacité des barrières tarifaires et peuvent en arriver pratiquement à annuler l'effet de leur diminution.

2) Pour le Canada, cette négociation a beaucoup plus pris l'allure d'une négociation bilatérale avec les États-Unis. Les concessions de la C.E.E. et du Japon apparaissent bien faibles à côté du volume de celles qui vont affecter les échanges entre le Canada et les États-Unis. Cette négociation marquera une étape importante dans la libéralisation des échanges en Amérique du Nord et ainsi vers la création progressive d'une zone de libre échange nord-américaine. Plus de 80% des produits canadiens entreront en franchise aux États-Unis à l'issue de ces huit années de réductions tarifaires et plus de 90% des produits seront touchés par un tarif de 5% et moins. Au surplus, dans plusieurs secteurs, des arrangements spéciaux pris entre le Canada et les États-Unis viennent accentuer le caractère bilatéral de cette négociation. C'est notamment le cas dans les pâtes et papiers, de certains produits du bois, dans le secteur agricole, dans le secteur des produits chimiques, de la machinerie, etc...

3) Pour le Québec, les gains les plus importants sur le plan de l'exportation concernent certaines machines, les moteurs et les pièces d'aéronefs, les produits de l'amiante ouvré, les lingots d'aluminium et les demi-produits de l'aluminium, certains produits du papier, le whisky, certains produits alimentaires transformés tels les pâtes et les biscuits. Ce sont les concessions américaines qui sont sans nul doute les plus avantageuses, les concessions de la C.E.E. et du Japon présentant un intérêt bien secondaire pour le Québec.

Les secteurs ou produits qui risquent par contre d'être les plus affectés par les concessions canadiennes englobent les papiers fins, les cartons et articles de papeterie, le secteur des meubles en bois et des contre-plaques, le matériel de friction, les fils et câbles. Pour les papiers, ce secteur avait déjà été très sensiblement marqué par les réductions consenties lors de la ronde de négociation Kennedy.

La souque à la corde

Michel Guénard

Economiste, correspondant parlementaire à Ottawa



Le dollar canadien n'a pas enregistré de redressement spectaculaire sur les marchés de change en dépit des engagements politiques du président Carter au plan énergétique. Il oscille toujours dans un couloir serré dont le centre d'équilibre semble être \$0.8650 U.S. Alors que les yeux sont rivés sur la mer de Beaufort et que les forages d'été vont déterminer si le Canada peut compter au tournant des années 80 sur une réserve additionnelle de 8 milliards de barils, deux facteurs viennent compromettre le redressement de notre devise.

L'état mensuel des opérations financières du gouvernement fédéral fait voir pour le mois de mai un déficit de \$544 millions, soit une hausse de 60% en regard de mai 1978. Les deux premiers mois de l'année financière en cours ont produit des recettes budgétaires de \$4,7 milliards contre des dépenses de \$9 milliards... d'où un déficit de \$4,2 milliards.

La période correspondante de l'an dernier avait donné des recettes de \$4,6 milliards, des dépenses de \$7,8 milliards et un déficit de \$3,1 milliards. Or, il faut se souvenir que l'année financière 1977-78 s'était soldée par un déficit de \$10,1 milliards et que si la tendance actuelle se poursuit au cours des dix prochains mois, le nouveau ministre des Finances, M. John Crosbie, devra tenter de vivre avec un déficit de \$15 milliards.

Bien sûr, M. Crosbie pourra sabrer à son goût dans les programmes gouvernementaux et mettre en branle son plan de "dégraissage" de la Fonction publique fédérale. S'il réussit à retrancher par attrition quelque 20,000 postes (ici à Ottawa tous jurent que c'est impossible) au cours de 1980, il réduira les dépenses de \$300 millions, ce qui nous laisse loin du compte. Du train de mesures de son prédécesseur, M. Crosbie peut certainement récupérer \$2 milliards si les fonctionnaires ont suivi à la trace le plan de chasse de M. Chrétien et si bien sûr les petits empires ne se sont pas reconstitués à la faveur de l'intermède électoral.

Soyons bon joueur et donnons à M. Crosbie une marge de manoeuvre de \$2,5 milliards... ce qui ramène son déficit anticipé aux environs de \$12,5 milliards... soit 25% de plus que l'an dernier. Dans ces circonstances, on comprend mieux l'extrême discrétion, pour ne pas dire la timidité, dont a fait preuve le ministre des Finances depuis son assermentation en juin dernier.

A vrai dire, M. Crosbie s'est enfermé avec ses fonctionnaires de la rue Elgin pour faire le point sur la situation financière du gouvernement fédéral. Cette réclusion volontaire a fait de lui un homme traqué par les événements. Il en est sorti avec la conviction que la série de promesses électorales de son chef était à toute fin pratique "irréalisable dans la conjoncture actuelle".

En effet, on ne peut aligner une kyrielle de nouveaux programmes

mes sans trouver l'addition quelque peu salée surtout si l'on s'est donné comme objectif d'atteindre l'équilibre budgétaire d'ici quatre ans. On a beau vouloir faire intervenir tous les stabilisateurs intégrés de l'économie et les pentes ascendantes de l'élasticité des impôts indirects, rien n'y fait. Une économie de \$2,5 milliards

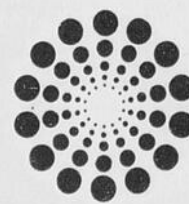
fond comme beurre au soleil lorsque vous engagez de nouvelles dépenses gouvernementales qui vous coûteront au bas mot \$3 milliards et qui porteront votre déficit anticipé de \$15 à \$15,5 milliards. Perspective peu réjouissante et qui oblige le titulaire des Finances à se transformer en funambule.

Quant à la promesse de fonds: celle de réduire à néant le déficit budgétaire d'ici cinq ans... autant la glisser sous le tapis. Mais M. Crosbie n'est pas homme à passer facilement sous les fourches caudines et sa politique budgétaire sera essentiellement attentiste et peu novatrice. Par contre l'emballage politique sera spectaculaire:

on s'excusera sur le dos de l'opposition libérale et l'on tentera de sortir de l'impasse budgétaire en modifiant les règles du jeu.

Dans ce jeu de souque à la corde, il y a un participant qui tient un couteau... histoire de trancher le noeud gordien qui étouffe la nouvelle équipe ministérielle.

*L'ultra
douceur*



Médailon
Ultra Douce

25 Cigarettes King Size

à
**nulle autre
pareille**

Avis: Santé et Bien-être social Canada considère que le danger pour la santé croît avec l'usage—éviter d'inhaler.
Moyenne par cigarette: "goudron" 1 mg, nicotine 0.1 mg.



L'Ecoindicateur* de la Banque Royale

M.R.W. Baguley
Economiste senior

M.S.C. Chow
Economiste

RÉSUMÉ

(Premier trimestre
de 1979,
chiffres réels)

L'Ecoindicateur* de la Banque Royale a progressé au taux annualisé de 0,2% au premier trimestre de 1979. Cela fait quatre trimestres consécutifs que l'Ecoindicateur* s'inscrit à la hausse, et il a atteint le chiffre sans précédent de 104,51.

Le rapport provisoire pour le premier trimestre, publié en mai, prévoyait, au lieu de cette progression, une baisse de l'Ecoindicateur* au taux annualisé de 1,4%. Un certain nombre de facteurs expliquent ce changement d'orientation: ainsi, les chiffres de trois de six composants de l'indice pour lesquels on disposait alors de données définitives ont été révisés. A cela il faut ajouter qu'un certain nombre de révisions affectant les données des comptes nationaux jusqu'à 1975 ont réduit le coefficient implicite de déflation du PNB; enfin, la fermeté de deux composants se rapportant aux bénéfices des sociétés a été sous-estimée.

Malgré la régularité de sa progression, l'indice semble avoir atteint un plateau. En effet, depuis le troisième trimestre de 1978, le rythme de cette progression se ralentit et la hausse enregistrée au premier trimestre de 1979 est, à toutes fins pratiques, quasiment nulle.

Analyse et commentaire

L'Ecoindicateur* de la Banque Royale, indice composé de onze grands indicateurs permettant de prévoir l'évolution de l'activité économique au Canada, a progressé au taux annualisé de 0,2% au premier trimestre de 1979. L'indice, calculé à partir des données des comptes nationaux qui viennent d'être publiées pour ce trimestre, s'est inscrit à 104,51, en progression par rapport aux 104,45 (chiffre révisé à la hausse) atteints au dernier trimestre de 1978.

Notre rapport précédent prévoyait une baisse estimée à 1,4% de l'indice entre le quatrième trimestre de 1978 et le premier trimestre de 1979. Cette estimation était fondée sur des données qui n'étaient définitives que pour six des onze composants de l'Ecoindicateur*. Plusieurs facteurs expliquent que nous ayons sous-estimé à cette époque la fermeté de l'indice.

D'abord, sur les six composants pour lesquels nous disposions alors de données réelles, trois ont été révisés. Ces révisions ont eu pour effet de relever le niveau de l'Ecoindicateur*. Ensuite, des révisions affectant les données des comptes nationaux jusqu'à 1975 ont réduit le coefficient implicite de déflation du Produit National Brut (PNB). Il en est résulté que le niveau en dollars constants de certains des composants de l'Ecoindicateur* s'est révélé supérieur à nos estimations préliminaires. Enfin, nous avons sous-estimé le

comportement de deux composants se rapportant aux bénéfices des entreprises, auxquels nos estimations préliminaires attribuaient pourtant une progression déjà importante. Dans le cas du rapport prix / coût unitaire de la main-d'oeuvre, cette sous-estimation tient essentiellement à un PNB nominal plus élevé que prévu.

Dans notre rapport précédent, nous avions correctement prévu l'évolution de la tendance des onze composants entrant dans le calcul de l'Ecoindicateur*. Selon les nouvelles données dont nous disposons, six de ces composants ont baissé au cours du premier trimestre. Le nombre de permis de construction domiciliaire délivrés et la valeur totale en dollars constants des permis de construction délivrés accusent l'un et l'autre une baisse supérieure à la moyenne.

Ont enregistré une baisse inférieure à la moyenne le ratio cours / bénéfice de la Bourse de Toronto, le nombre de mises en chantier dans les zones urbaines, la moyenne des heures de travail hebdomadaires dans le secteur secondaire et le passif en dollars constants des entreprises en faillite (inversé).

Les cinq autres composants ont progressé, à un rythme inférieur à la moyenne pour la production d'acier primaire, et à un rythme supérieur à la moyenne pour la masse monétaire en dollars constants, l'indice combiné TSE 300, le ratio prix / coût unitaire de la main-d'oeuvre et les bénéfices en dollars constants des sociétés.

Cela fait maintenant quatre trimestres consécutifs que l'Ecoindicateur* s'inscrit à la hausse, et son niveau du premier trimestre n'a pas de précédent. Malheureusement, il semble qu'il ait atteint un plateau; en effet, depuis le troisième trimestre de 1978, le rythme de sa progression se ralentit. Et sa dernière hausse est, à toutes fins pratiques, quasiment nulle. Il est

ÉVOLUTION DES ONZE INDICES COMPOSANT L'ÉCOINDICATEUR* POUR LE CANADA AU PREMIER TRIMESTRE DE 1979 (CHIFFRES RÉELS)

(En pourcentages annualisés, après normalisation*)

NOMBRE DE PERMIS DE CONSTRUCTION DOMICILIAIRE DÉLIVRÉS	-13,8	Baisse supérieure à la moyenne
VALEUR TOTALE DES PERMIS DE CONSTRUIRE DÉLIVRÉS (\$1971)	-9,1	Baisse supérieure à la moyenne
RATIO COURS/BÉNÉFICE DE LA BOURSE DE TORONTO	-3,1	Baisse inférieure à la moyenne
NOMBRE DE MISES EN CHANTIER DANS LES ZONES URBAINES	-1,9	Baisse inférieure à la moyenne
MOYENNE DES HEURES DE TRAVAIL DANS LE SECTEUR SECONDAIRE	-1,6	Baisse inférieure à la moyenne
PASSIF DES ENTREPRISES EN FAILLITE (INVERSÉ, \$1971)	-0,2	Baisse inférieure à la moyenne
PRODUCTION D'ACIER PRIMAIRE	1,4	Augmentation inférieure à la moyenne
MASSE MONÉTAIRE (M2, \$1971)	4,9	Augmentation supérieure à la moyenne
INDICE COMBINÉ TSE 300	5,2	Augmentation supérieure à la moyenne
RATIO PRIX/COÛT UNITAIRE DE LA MAIN-D'OEUVRE	7,8	Augmentation supérieure à la moyenne
BÉNÉFICES AVANT IMPÔTS DES SOCIÉTÉS (\$1971)	9	Augmentation supérieure à la moyenne

L'évolution trimestrielle de chacun des composants de l'Ecoindicateur a été normalisée de façon à être exprimée dans la même unité. Elle ne peut être comparée sans ajustement à l'évolution calculée à partir des données réelles publiées.

CARTES D'AFFAIRES

Pierre-Paul Bourdages LL.L., LL.M.,

AVOCAT

GAGNON, CHARBONNEAU, BOURDAGES, SAUVE

1130 ouest, rue Sherbrooke Suite 801, Montréal, H3A 2M8

Tél. (514) 284-0426

Samson,
Belair
& Associés
Comptables agréés

MONTREAL — QUEBEC — RIMOUSKI — SHERBROOKE — TROIS-RIVIERES
OTTAWA — SEPT-ÎLES — SAINT-HYACINTHE — COATICKOOK — MATANE



MAJOR & MARTIN INC.

CONSEILLERS INDUSTRIELS

• Finance & Subventions à l'Industrie MONTREAL
• Economie Industrielle • Gestion d'Entreprises (514) 937-9411

1478 ouest, rue Ste-Catherine, bureau 202

Ayez un pied-à-terre

1 PLACE VILLE-MARIE

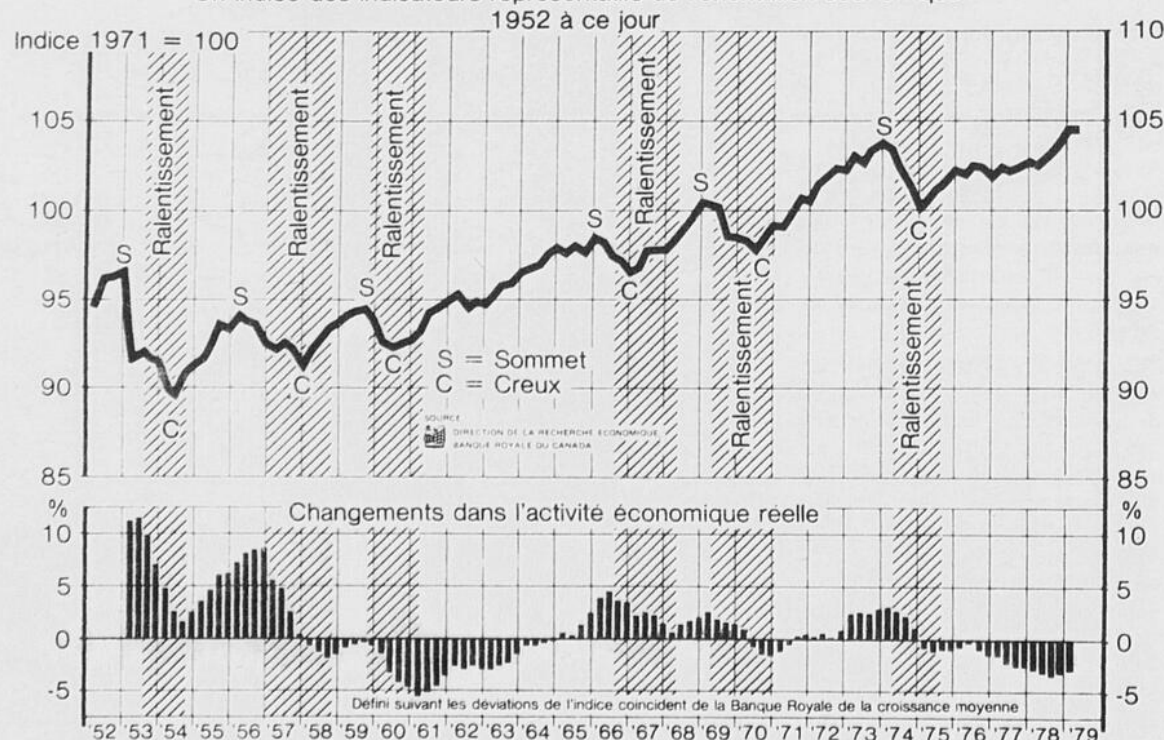
Pour la modique somme de \$105 par mois

Renseignements: Mlle Lise Poirier

Tél.: (514) 871-8686

ÉCOINDICATEUR DE LA BANQUE ROYALE

Un indice des indicateurs représentatifs de l'orientation économique



Le journal des AFFAIRES, Lundi 23 juillet 1979

Les marchés financiers

INDUSTRIELLES MAJEURES 1979						
Divid.	val.	Vol.	haut	bas	clôt.	diff. haut bas
Abitibi Asb	1500	72	71	71	-2	95 69
Alfa Gas T	46125	\$23 1/2	22 1/2	23 1/4	+1	\$25 15
Alfa GT J	20200	\$32 1/2	31 1/2	32 1/2	+1 1/2	\$34 1/2 24 1/2
Aldona	8052	112	110	112	-2	120 82
Alcan	16528	\$39 1/2	38 1/4	38 1/2	- 1/8	\$45 1/2 38 1/4
Algoma	478	\$27	26 3/4	27	- 1/4	\$30 3/8 26 1/2
Algoma A	300	\$26 1/2	26 1/8	26 3/8	+ 1/8	\$27 1/2 26 1/8
Americ	3000	17	17	17		25 12
Aquitaine	14952	\$34 1/4	33 1/4	34 1/4	+ 1/4	\$39 1/2 20 1/4
Arqs w70 p	c 300	\$33	33	33		\$33 33
Asbestos	1215	\$41	40 3/4	40 3/4	-2	\$52 40 1/2
Astral	2600	250	230	250	+20	275 180
Banister	200	\$13 1/2	13 1/2	13 1/2		\$13 1/2 10
Bank Mtl	27467	\$25 1/2	24 1/2	25 1/2	+1	\$27 1/2 21 1/2
Bank NS	10353	\$24 1/2	24 1/4	24 1/2	+ 1/8	\$25 1/2 21 1/2
Bq CN S	7988	\$16	15 1/2	15 1/2	- 1/8	\$16 3/4 15
Bq Epargne	825	\$26 1/2	26 1/4	26 1/4	+ 1/2	\$29 23 1/2
Bankque Pro	10821	\$16	15 1/2	15 1/2	+ 1/4	\$16 1/2 15 1/2
Bateman	30000	7	5 1/2	5 1/2		10 2
Bath pr A	S 100	\$13	13	13	- 1/2	\$13 1/2 13
Bell Canad	53662	\$21 1/2	21 1/8	21 1/2	+ 3/8	\$23 1/8 20 7/8
Bell pr F	29350	\$23 1/2	23 1/4	23 1/4	- 1/4	\$24 3/4 23 1/8
Bell pr G	S 100	\$26 1/2	26 1/2	26 1/2	+ 1/8	\$28 1/4 26 1/4
Belcham	6100	28	26	28	-2	45 11
Bluewin	429	\$19	18	18	-1	\$21 9
BM-RT un	1620	\$11 1/2	11 1/2	11 1/2	- 1/8	\$13 1/2 11 1/2
Bomb Inc	s 2722	\$11 1/2	11 1/8	11 1/2	+ 1/4	\$12 3/4 10 1/4
Borealis Ex	1800	\$5 1/4	490	5 1/4	+125	\$8 1/2 70
BP Can	3160	\$27 1/4	26 1/2	27	+ 1/2	\$29 1/4 21
Brcan A	11555	\$23	22 1/2	23 1/4	+ 1/8	\$28 1/4 18 1/4
B C Forest	1000	\$24	24	24	- 1/4	\$24 3/8 19
BC Phone	2800	\$17 1/2	17 1/2	17 1/2	+ 3/8	\$18 1/2 16 1/2
B C T 10.	100	\$26 1/2	26 1/2	26 1/2		\$28 1/4 26 1/2
Bruneau	15000	30	30	30		31 16
CAE A	3005	\$12	11 1/2	11 1/2		\$14 6 1/2
Cadillac Ex	44700	80	66	80	-7	100 55
Cad Fvw A	860	\$10 1/8	10 1/8	10 1/8	- 1/8	\$10 3/8 10 1/8
Cal pw A S	2813	\$45 1/4	44 1/2	44 1/2	+ 3/8	\$46 3/8 39 1/2
Cda Cem s	1147	\$13 1/4	13	13	- 3/8	\$14 3/8 11 3/4
C Devlp B	122	\$11 1/2	11 1/2	11 1/2		\$11 105
C Perm A	300	\$26	26	26		\$27 1/4 25
C South Rail	200	\$70	70	70		\$120 41
C South Pete	200	\$6 1/8	6 1/8	6 1/8		\$7 495
C Cellulose	58430	\$10 1/4	9 1/2	10 1/2	+ 3/4	\$10 3/4 8 1/4
C Imp Bank	31471	\$27 1/2	26 3/4	27 3/8	+ 5/8	\$31 1/4 25 3/8
CIL	4129	\$23 1/2	23 1/8	23 1/2	- 1/4	\$24 1/8 20 1/2
C Marconi	400	\$12 1/2	12 1/2	12 1/2	- 1/2	\$14 1/4 8 1/2
CP Inv s	1400	\$30	29 1/2	29 1/2	- 1/8	\$33 23 1/4
Cdn Tire A	5155	\$31 1/2	30 7/8	30 7/8	- 1/4	\$32 25 3/8
C Util	625	\$18 1/2	18 1/2	18 1/2	- 1/2	\$21 16 1/4
Canron A	600	\$28 1/4	28 1/4	28 1/4		\$29 1/4 26 1/2
CP Ltd	51983	\$31 1/2	31 1/8	31 1/2	- 1/4	\$34 1/2 23 3/4
CP pr B	300	\$7 3/4	7 3/4	7 3/4		\$8 1/2 7 3/4
CP pr A	3100	\$10	10	10	- 1/4	\$10 1/2 10
Capital Dyn	16000	78	60	60	+20	78 35
Carena B	200	\$12	12	12		\$12 10 1/2
Carl Ok	4400	\$5 1/2	5 1/2	5 1/2	+ 1/8	\$6 1/2 465
Celanese	18952	\$5 1/4	5 1/4	5 1/4	- 1/8	\$6 1/2 365
Cent Dyn	2000	39	35	39	+4	58 25
Cent East A	281	\$12 1/2	12 1/2	12 1/2		\$13 1/4 11
Chesb	1700	120	100	120	+15	155 80
Chsbr w	2000	15	15	15		35 10
Chieffain	4360	\$26	24 1/2	26	+3 1/4	\$27 14 1/2
Chrysler	688	\$10	9 1/2	9 1/2	- 5/8	\$13 1/2 9 1/2
Cominco	4490	\$39 1/2	38 1/2	39	- 1/2	\$42 1/2 31 1/2
Coniagas	500	105	105	105	-5	110 70
Cons Imp	4000	16	16	16	- 1/2	20 15
C Bath A	41409	\$13 1/2	12 1/2	13 1/2	+ 1/4	\$14 3/8 12 1/4
C Sum	625	13	13	13	-1	14 3
C Text	1200	\$5 1/2	5	5	- 1/8	\$6 355
Con Gas	20455	\$23 1/2	22 1/2	22 1/2		\$25 18 1/2
Con Glass	200	\$15	15	15		\$15 1/2 12 1/2
Crush Int	2050	\$4	13 1/2	14	- 3/8	\$14 1/2 11 1/4
Dalmy A	300	\$9	8 3/4	8 3/4		\$10 1/2 7 1/2
David D	500	120	120	120		150 110
Denison	400	\$29 1/4	29	29 1/4	+2 1/4	\$30 1/8 18 1/2
Dome Mns	700	\$46 1/2	45 1/2	45 1/2		\$46 1/2 30
Dome Pete	43457	\$46 1/2	43 1/4	44 3/4	+1 1/2	\$52 1/4 23 1/2
D Bridge	1475	\$35 1/2	34 1/4	35 1/2	+ 3/8	\$37 1/2 30 1/2
Dofasco A	6250	\$32 1/2	32	32		\$35 1/2 30 1/2
Domlim A	S 200	\$15	15	15		\$15 14 1/4
Domco	102	\$6 1/4	6 1/4	6 1/4	- 1/2	\$8 360
Dom Store	6425	\$20 1/2	19 1/4	19 1/4		\$21 17
Domtex	6664	\$13 1/2	13	13 1/2	+ 3/8	\$15 11 3/8
Domtar	13275	\$26 1/2	25 1/2	26 1/2	+1 1/2	\$29 1/4 23 1/2

1979						
Divid.	val.	Vol.	haut	bas	clôt.	diff. haut bas
Donohue	3500	\$15 1/4	15 1/4	15 1/4	+ 1/4	\$17 1/2 14 1/2
Donohue pr A	155	\$18 1/4	18 1/4	18 1/4		\$18 1/2 17 1/2
Drumcall A	1000	\$12 1/2	12 1/2	12 1/2		\$13 1/2 10 1/2
Dumgmi	9800	270	250	260	+10	300 210
Dumont	88750	35	26	35	+3	40 8
DuPont A	490	\$23 1/4	22 3/4	23 1/4	+ 1/4	\$23 1/2 16 1/2
Dyn Mn	13500	75	70	75	+4	99 50
Dyn M Wts	9000	12	10	10	-3	20 6
East Mal	23000	160	153	153	-2	235 150
East Bak	200	\$6	6	6		\$6 1/2 5 1/2
Falcon Cop	100	\$7 1/4	7 1/4	7 1/4		\$9 6 1/2
Fal Nck A	300	\$60	58	60	+ 5/8	\$69 33 1/2
FCA Inter	8662	\$15	300	300		\$70 275
Gaz Metr	406	\$5 1/2	5 1/2	5 1/2	+ 1/8	\$7 1/2 5 1/4
Genstar	33359	\$23 1/2	22 3/4	22 3/4	+ 1/8	\$24 1/2 18 1/2
Globe pr A	750	\$25 1/2	25 1/4	25 1/4		\$26 25 1/2
Goldex	8500	41	35	40	+4	43 35
Gma Lee	16500	150	140	150	+6	195 140
Gr Coast	5000	37	35	37	+2	39 27
Gulf Can	29495	\$56 1/4	53 3/4	55 1/4		\$63 1/2 36
Hawker	1363	\$12	11 1/4	11 1/4		\$14 8 1/2
Home A S	696	\$63	59 1/2	59 1/2	-3 1/4	\$68 3/4 42 1/4
H Bay MS	1332	\$21 1/2	21 1/8	21 1/2	+ 1/8	\$24 1/4 19 1/4
H Bay Co	5348	\$27	26 1/2	27		\$35 1/2 19 1/2
H Bay pr A	1090	\$23 1/2	23	23	- 1/4	\$24 22 1/2
HB Oil Gas	150	\$72 1/4	72 1/4	72 1/4	+2 1/4	\$76 1/4 52 1/2
Husky Oil	5685	\$60	57 1/4	59	+2 1/2	\$62 43 1/4
Husky E w	S 100	\$39	39	39		\$41 39
IAC	5283	\$18 1/4	18	18 1/4	- 5/8	\$19 1/4 16 3/4
Imp O A	77890	\$36 1/2	34 1/2	35	+ 1/4	\$39 24 1/2
Imasco	13865	\$41 1/2	41	41	- 1/8	\$44 37
Inco	83288	\$23 1/2	21 1/2	22 1/2	+ 5/8	\$25 1/2 18 1/4
IU Int	7150	\$14	13 1/4	13 1/4	- 1/4	\$16 1/2 11 1/2
IPL A	13630	\$19 1/2	19 1/8	19 1/2	- X	\$21 16 3/8

bourse de montréal

Ivaco	10753	\$16 1/2	16 1/4	16 1/2	- 1/2	\$20 11 1/4
Jamex Expl	3000	55	50	55	+5	60 27
Kaiser Re	2750	\$25 1/2	24 3/4	24 3/4	+ 5/8	\$25 3/4 16
Kept B	400	\$14 1/4	14 1/4	14 1/4		\$14 1/4 14 1/4
Kiena	20394	\$5 1/2	5	5 1/2	- 1/8	\$6 1/2 234
Labatt A	6511	\$22 1/2	22	22 1/2	- 3/4	\$24 1/4 20 1/4
Ladubor	23500	90	85	86	-4	125 22
Laidlaw A	100	\$14	14	14		\$14 9 1/2
Laur F pr E	736	\$15	14 1/2	14 1/2	- 3/8	\$15 1/2 14 1/4
La Vrdr	1800	\$8	7 3/4	8		\$9 1/2 5 1/2
Lynx Exp	9000	38	34 1/2	35	-3	48 25
McLean H A	200	\$22	22	22		\$22 1/2 18 1/2
MB Ltd	122752	\$29	25 1/4	28 3/4	+3W	\$29 21 1/2
Maislin	100	\$5 1/2	5 1/2	5 1/2		\$6 1/2 385
Mrt pr D	36600	\$10 1/4	10 1/4	10 1/4		\$10 1/4 10
Mass Fer	10874	\$14 1/2	13 1/2	13 1/2	- 7/8	\$15 1/2 10 1/2
Mas F A	200	\$21 1/4	21	21		\$21 1/2 17 1/2
Mercantl	6898	\$16 1/2	15 1/4	16	+ 1/4	\$16 1/2 13 1/2
Micc In	300	\$12 1/2	12 1/2	12 1/2	- 1/4	\$13 1/2 9 1/2
Mid Ind	2400	50	50	50	+5	50 41
Midepsa	3400	27	27	27		35 18
Mitch A	100	\$20	20	20		\$20 18 1/2
Molson A S	1350	\$25	24 1/2	24 1/2	- 1/8	\$27 1/4 23
Molson B	305	\$24 1/2	24 1/2	24 1/2	+ 5/8	\$25 1/4 21 1/2
Monenco A	200	\$12 1/4	12 1/4	12 1/4		\$13 1/2 12 1/4
Moore	6800	\$36 1/2	36	36 1/2	+ 3/8	\$40 32 1/2
M Rice A S	105	\$27	27	27		\$28 1/2 23
Murphy	747	\$22 1/2	22 1/2	22 1/2		\$22 1/2 13 1/2
Muscoch	47900	110	95	105	+5	125 43 1/2
Nat Cble p A	100	\$9 1/2	9 1/2	9 1/2		\$10 1/2 9 1/4
N Sea Pr	100	\$20	20	20		\$23 20
NB Tel s	2990	\$23	22 1/2	22 1/2	+ 1/8	\$24 1/4 21 1/2
N B Tel B	200	\$21 1/2	21 1/2	21 1/2	+ 1/4	\$22 1/2 20 1/2
Newfld A S	814	\$20 1/4	20 1/2	20 1/2	- 1/2	\$21 1/4 18 1/2
Newfld D	300	\$9 1/2	9 1/2	9 1/2	+ 1/8	\$9 1/2 8 1/2
Newfld E	300	\$10 1/2	10 1/4	10 1/2		\$11 9 1/2

1979										
Divid.	val.	Vol.			haut	bas	clôt.	diff.	haut bas	
Nfld Tel	300	\$11¼	11¼	11¼	- ¼	\$12	10¾			
N Inscro	7000	39	38	38		42	30			
Normick	7150	\$9	8½	9	+ ½	\$10½	6			
Noranda	20297	\$48¾	47¼	47½	+ ⅜	\$53⅞	37½			
NA Rare	5000	8	8	8	+ 1	12	6½			
Norcen	37575	\$23	22¼	22¼	- ⅜	\$25¾	16½			
Nor Tel s	1681	\$41½	41¼	41¼	- ¼	\$48⅝	36¼			
N Tel W	1100	\$20½	20½	20½	- ¼	\$26¾	15½			
Old Can Inv	2220	100	100	100		100	90			
Old Cda Inv	A100	125	125	125		130	125			
Osha A	5100	\$9	8¾	8¾	+ ¼	\$9	7¼			
Petrofina	c267	\$37	37	37	- ½	\$39½	22¾			
Phoenix	2200	480	455	480	+ 55	495	325			
Placer	230	\$29⅝	29⅝	29⅝		\$33½	25½			
Polcon	1500	41	35	35		45	20			
Powr Crp s	1320	\$13¼	12¾	13⅞		\$14½	10¾			
Prefac A	1000	170	165	165		185	110			
Pnnor Gr	1150	\$12	11¾	12		\$12	10			
Price 4pr	200	\$54	54	54		\$55	53			
Proto Ex	1633	125	115	115	- 10	300	51			
Provigo	2800	\$25	24¾	25	+ 1	\$27	20			
Quebecor	150	\$8¼	8¼	8¼		\$11¾	7¾			
Que Expl	37200	51	49	49	- 1	55	23			
Que Tel	1385	\$24	24	24	- ½	\$25⅞	23¾			
Que Tel 4 pr	100	\$11⅝	11⅝	11T		\$11¾	11⅝			
Que Uran s	5000	9	8	9	+ 1	12	5			
Queenstn	18882	70	67	67	- 2	75	43			
Redd Sten	800	\$10½	10¼	10½		\$11	8¼			
Reitman A	\$5150	\$18	17⅞	17⅞	- ⅞	\$21⅞	16Y			
Rio Algom	2616	\$35½	31R	31½	- 4½	\$39½	31½			
Rolland	1200	\$10Y	10¾	10½	- ⅝	\$11¼	8¼			
Roll 4?p	301	\$45	45	45		\$45	45			
Ronald Fd	115	\$20½	20½	20½		\$20½	16Y			
Royal Bank	11768	\$43¾	42¾	43¼	+ 1	\$43¾	38			
R Trco A S	3107	\$16¼	16¼	16¼		\$17¼	13⅞			
St L Cem A	e00	\$28¼	28¼	28¼		\$29	22			
Scot Lasal	2500	175	170	170	- 15	250	170			
Seagram	6500	\$35½	34¾	34⅞	+ ⅞	\$39	32⅝			
Sensor	400	150	150	150		170	100			
Shell Can s	51465	\$23¼	22⅞	23	+ ⅞	\$26¼	15⅝			
Sher Wm	200	\$16	16	16		\$19	13			
Sil Stack	22500	475	390	430	+ t5	495	150			
Sim Srs	12700	355	340	355	+ 5	355	210			
Sim Srs A	5205	\$8¾	7⅞	7⅞	- ¾	\$9½	7¼			
Southern	100	\$26½	26½	26½	- ¼	\$28½	25¾			
SparCap	4000	4	4	4	- ½	6	3½			
Stafrd	87900	135	115	118	- 12	173	53			
Stelco A	23825	\$29X	27Y	28⅝	D ⅞	\$30⅞	27			
Talismn	44000	45	20	45	+ 30	45	4			
Tele C	200	\$14	14	14	- ⅝	\$14⅝	11			
Tele Met B	540	\$20¼	20	20	- ⅞	\$21	14½			
Texaco	2499	\$68⅞	67	67½	- 1½	\$71½	46½			
Texasgulf	955	\$27Y	27¾	27¾	+ ⅜	\$29¾	23½			
Thom A	25000	\$14¾	14¾	14¾	+ ¼	\$17	14½			
Tr Drm Bk	20703	\$24¾	23¼	24½	+ 1¼	\$24Y	21⅞			
Torstar B	125	\$20	20	20		\$20	17			
Tot Pet A	6510	\$25¾	24½	25	- 1¼	\$31½	17⅝			
Traders A	1050	\$17¼	17⅞	17⅞	- ⅜	\$17¾	16			
Trad G S	300	\$11¾	11¼	11Y		\$12	11¾			
Tr Can PL	39624	\$22¾	22¼	22¾	+ ¾	\$24⅞	17⅞			
Trans C Pl	125	\$36½	36½	36½		\$40	36½			
Trans Mt A	5510	\$11	10⅞	11	+ ½	\$12	8½			
Trizec Crp	710	\$20⅞	20⅞	20⅞	+ ⅜	\$21¼	15½			
Trust Gen Ca	600	\$34¾	34	34½	+ 1	\$36	25½			
Unigesco A	200	305	305	305	- 20	360	270			
Unigesco B	590	240	240	240		285	205			
Union G A	4660	\$12	11¾	12	+ ¼	\$12¼	9⅞			
Unfd Asbes	18513	315	305	310	- 5	360	245			
UAP In A	100	\$19½	19½	19½		\$19½	18			
Val Mr A S	500	65	65	65	+ 5	70	50			
Velcro	1650	\$11¼	11½	11Y	- ¼	\$13	10			
Viking Res	2700	24	24	24		26	20			
Wabasso	100	\$11⅞	11⅞	11⅞		\$11⅞	8¾			
Wjax A	4528	\$15	15	15		\$16	11½			
Walk A	11320	\$39¾	38¾	39⅝	+ ¼	\$46¼	38¾			
Webb Knap	3700	150	150	150	+ 5	150	75			
West Pet s	400	\$21½	21½	21½ S		\$25⅝	13			
Wcoast Tra	11889	\$15	14⅝	14¾	+ ⅜	\$15⅞	11¼			
Wcoast pr A	6100	\$54¼	54¼	54¼		\$55	53⅞			
Wcoast wt	20379	\$5Y	5¼	5½	+ 60	\$6½	300			
Weston	1095	\$25¼	24¾	25	+ 1	\$26Y	22¼			
Wrightbr	1000	45	45	45	+ 3	60	20			
York Lam	89800	180	145	149	- 11	180	55			
Zellers A S	1759	\$9½	9⅞	9⅞	- ⅜	\$11½	9⅞			
Ziebart	500	200	200	200		210	110			

Le journal des AFFAIRES, Lundi 23 juillet 1979

Change- Ferre- ment net						Change- Ferre- ment net						Change- Ferre- ment net						Change- Ferre- ment net														
Valeurs	Vente	Haut	Bas	ture	net	Valeurs	Vente	Haut	Bas	ture	net	Valeurs	Vente	Haut	Bas	ture	net	Valeurs	Vente	Haut	Bas	ture	net									
Precamb	81300	460	405	415	+5	485	255	Scurry Rn	2524	\$43 1/2	42	42	-1	47	25 1/4	Thom N A	11313	\$15	14 1/2	14 1/2	- 1/4	17 1/4	14 1/4	UWbn 6 1/2 p	235	\$39 1/4	37 1/4	39 1/4	-	42	37 1/2	
Pre Cable	9800	\$12	11 1/4	11 1/4	- 1/4	12 1/4	9 1/2	Seagram	38004	\$35 1/4	34 1/4	34 1/4	- 1/8	39	32 1/2	Thom N pr	130	\$44 1/4	44 1/4	44 1/4	-	46 1/2	41 1/4	Un Wstn OG	3650	130	125	125	- 10	200	100	
Preston	5683	\$21 1/4	19 1/2	19 1/2	- 1 1/2	22 1/2	17 1/2	Seaway pr	1300	\$5 1/4	5	5	- 1/8	5 1/2	460	Tombill	8850	71	65	69	- 6	79	50	VGM Trsco	7337	\$7 1/4	6 1/4	6 1/4	- 1	8 1/2	6 1/2	
Provigo	1885	\$25	25	25	+1	25 1/2	20 1/4	Seco Cem	3000	\$9 1/2	9 1/2	9 1/2	- 1/4	9 1/2	9 1/2	Tone Craft	80800	\$9	8 1/4	9	-	9 1/2	7 1/4	VS Serv	2647	\$6 1/2	6 1/2	6 1/2	-	8	6 1/2	
Prov B Can	4873	\$16	15 1/2	15 1/2	+ 3/8	16 1/2	15 1/2	Selkirk A	2300	\$19 1/2	19	19 1/2	+ 1/2	20 1/2	15 1/2	Toromont	sc1000	370	360	360	-	390	325	Van Der	5600	\$5	490	490	-	25	310	125
QMG Hldg	42085	\$3	80	85	+1	122	62	Shaw Pipe	16926	\$14 1/4	13 1/4	13 1/4	+ 1/4	14 1/4	10 1/2	Tor Dm Bk	88914	\$24 1/4	23 1/4	24 1/4	+ 1 1/2	24 1/4	21 1/4	Venpower	300	200	200	200	-	25	310	125
Qasar Pet	14150	\$13	11 1/2	11 1/2	+ 1 1/2	13 1/4	10 1/4	Shell Can	78590	\$23 1/4	22 1/4	23	+ 3/8	24 1/4	15 1/2	Tor Sun	1105	\$12 1/2	12 1/2	12 1/2	-	14 1/2	12 1/2	Versil Cor	14345	\$19 1/2	18 1/2	18 1/2	- 3/8	20 1/2	8 1/2	
Que Man	22500	45	42	45	+7	45	21	Sheperd P	100	\$5 1/4	5 1/4	5 1/4	- 3/8	6	400	Torstar B	12840	\$20 1/2	19 1/2	20 1/2	- 1	20 1/2	17	Versil Cw	7675	\$15 1/2	15 1/2	15 1/2	-	15 1/2	14 1/2	
Que Sturg	90400	275	235	275	+45	294	127	Sherritt	82464	\$10 1/4	9 1/4	10	- 3/8	10 1/4	7 1/4	Totl Pel w	12680	\$18 1/2	17 1/4	18 1/2	- 1/2	21 1/2	19 1/2	Vestron	34125	\$6 1/4	6	6	- 3/4	7 1/4	200	
Que Tel	660	\$24	24	24	-1	26	23 1/2	Sierra	2500	\$27	25 1/4	26 1/2	+ 1/2	27 1/2	17 1/2	Traders S	11800	\$17 1/2	17 1/2	17 1/2	+ 1/8	18	15 1/2	Vilcentre	1900	\$6 1/4	6 1/4	6 1/4	+ 1/4	7 1/4	5 1/2	
Que Tel B ps	300	\$11 1/2	11 1/2	11 1/2	+ 3/8	11 1/2	11	Silknil A	600	\$5	5	5	+60	5	405	Traders S p	225	\$24	24	24	-	24 1/2	23 1/2	Vulcan Ind	5045	\$13 1/4	12 1/4	12 1/4	- 3/8	14	6 1/4	
Ram	21975	\$10 1/2	9 1/2	9 1/2	- 1 1/2	12 1/2	8 1/2	Silvana Mn	7250	400	375	390	+10	450	231	Trader A p	115	\$25	25	25	+1	25	22 1/2	Waford	1000	475	470	475	+5	495	400	
Ranger	70320	\$28 1/4	27 1/2	28	+ 1/8	31 1/2	16	Silverw A	5420	\$11 1/2	11 1/2	11 1/2	+ 3/8	13 1/2	9	Trader B ps	899	\$27 1/2	27 1/2	27 1/2	-	28	26 1/4	Wainoco O	200	\$27	27	27	-1	28	18	
Rank Org	900	\$5 1/2	5 1/2	5 1/2	- 1/4	6 1/4	5 1/2	Silverw B	220	\$11 1/2	11 1/2	11 1/2	-	12 1/2	10	Trade x0 1/4 p	1000	\$11 1/2	11 1/2	11 1/2	-	12 1/2	10 1/2	Wajax A	2592	\$15 1/2	15	15 1/4	+ 3/4	16 1/2	11 1/2	
Rayrock	11700	215	205	210	-1	245	180	Simco Eri	1200	385	380	385	+20	445	310	Trade 7 1/2 ps	160	\$46 1/4	46 1/4	46 1/4	- 1/8	47 1/2	44 1/2	Walk GW A	68220	\$39 1/4	38 1/4	39 1/4	- 3/8	46 1/4	38 1/4	
Readers D	100	\$8 1/4	8 1/4	8 1/4	- 1/4	9 1/2	8 1/4	Simpsons	94466	355	340	355	+15	355	210	Trader 69 w	1335	420	415	415	-10	485	350	Wal Redkp	500	475	475	475	+25	5 1/4	445	
Redlaw	11399	251	250	250	-	251	250	Simpson S A	11408	\$8 1/2	7 1/2	8	- 3/8	9 1/2	7 1/4	Tr C Glass	260	\$8 1/2	8 1/2	8 1/2	-	8 1/4	6 1/4	Wardair	6900	375	360	365	+5	5 1/4	350	
Redpath	4650	\$14 1/2	14 1/2	14 1/2	+ 1/8	15 1/2	13 1/2	Simpson S B	6836	\$8 1/2	7 1/2	8	- 1/2	9 1/4	7 1/4	Tr Can Res	119264	320	296	310	+10	350	176	Warn Can	2100	\$9	8 1/2	8 1/2	- 1/4	10 1/2	8 1/2	
Redstone	45000	57	55	57	-	60	45	Sklar M	15818	290	271	272	-3	340	260	Trns Mt A	26089	\$11	10 1/8	10 1/4	+ 3/8	12	8 1/2	Warington	60850	133	120	133	+15	200	117	
Reed Pap A	9216	\$9 1/2	9 1/2	9 1/2	- 1/8	10 1/4	9	Skye Res	27350	\$7 1/4	7	7 1/2	+ 1/4	8 1/2	5E	Transair	400	165	165	165	+10	205	155	Warington r	64696	16	12	15	+2	30	12	
Reed Pap B	200	\$9 1/4	9 1/4	9 1/4	- 1/4	10 1/4	9 1/2	Skyline H	18760	\$7 1/4	7 1/4	7 1/4	+15	410	245	TrCan PL	96771	\$22 1/2	21 3/4	22 1/2	+ 3/4	24 1/2	24 1/2	Weldwood	6300	\$21 1/4	20 3/4	21	-	22 1/4	19 1/2	
Rd Stenhs	61404	\$10 1/2	10 1/2	10 1/2	-	11 1/4	8 1/2	Slater SH	19600	\$18 1/2	17 1/2	17 1/2	+ 1/8	20	24 1/2	TrCan B pr	4000	\$37 1/2	36 1/2	36 1/2	- 1/4	40	36 1/2	Westburne	5200	\$47 1/4	46	47	+ 1/2	49 1/2	34 1/2	
Reichhold	9641	\$13 1/2	12 1/2	13 1/4	+ 3/4	13 1/4	9 1/2	Slater 6 pr	250	\$15 1/2	15 1/2	15 1/2	-	16	15 1/2	TrCan C pr	785	\$74	73	74	-2	78	58 1/2	Wcoast Pt	37261	\$21 1/2	20 1/4	21 1/2	+ 3/4	25 1/2	12 1/4	
Reich 7 1/4 p	3000	\$17	16 1/2	17	+ 1/2	17 1/2	12 1/4	Sobey Stor	770	\$12 1/2	12	12	-4	12 1/2	9 1/4	TrCan D p	300	\$54 1/2	54 1/2	54 1/2	-	56 1/4	54 1/2	W Pet A p	436	\$41 1/4	41 1/4	41 1/4	+ 1/2	50	25 1/2	
Reich wt	2820	\$9	9	9	+ 1/2	9 1/2	5 1/2	Sogepet	10800	110	100	100	-10	135	100	Travlway	400	\$17 1/2	17 1/2	17 1/2	-	18	10 1/4	Wcoast T	64170	\$15	14 1/2	14 1/2	+ 3/8	15 1/2	11 1/2	
Reitman A	23900	\$17 1/2	17 1/2	17 1/2	- 1/2	21 1/2	16 1/2	Sonor I A p	1000	475	460	460	-15	475	435	Trco Inc	100	470	470	470	-	5 1/2	425	Wcoast 8 1/2 p	320	\$54	53 1/2	54	- 1/2	55 1/2	53 1/2	
Res Servic	16600	430	420	425	-	490	216	Southm	4016	\$26 1/2	26 1/2	26 1/2	+ 3/8	28 1/2	25 1/2	Trimac A	2300	\$35 1/2	34 1/2	35	+ 1/4	37 1/2	24	Wcoast w	147621	\$5 1/4	5 1/4	5 1/2	+ 1/2	6 1/2	280	
Revelstik	8650	\$10	9 1/2	9 1/2	-	12	9	Spar Aero	9027	\$11	10	10	- 3/8	12 1/2	8 1/2	Trimac 9.12	1000	\$27 1/2	26 1/2	26 1/2	+ 1/4	28	25 1/4	Westel	160	\$22 1/2	22 1/2	22 1/2	-	23 1/2	20	
Revenu Prp	106861	184	164	172	+4	200	129	Spar Aero p	2700	\$21 1/2	20 1/4	20 1/4	- 1 1/2	25	18	Trimac wt	1000	\$26	25 1/2	25 1/2	-	27 1/2	16	W Bcas A	300	\$11 1/4	11 1/4	11 1/4	- 1/8	12	11 1/4	
Reynold p	124	\$57	57	57	+4	57	53	Spooner	102200	94	81	81	-4	104	53	Trin Chib	13500	19	17	17	-2	25	10 1/2	W Bcas B	450	\$11 1/4	11 1/4	11 1/4	- 1/8	12	11 1/4	
Rileys D	2795	190	177	180	+3	220	124	St Brodect	4160	\$12 1/2	11 1/2	11 1/2	- 1/8	13 1/4	11 1/2	Trizec Res	80050	\$6 1/2	6	6 1/4	+ 1/4	8 1/4	480	West Mine	16551	\$6 1/2	6 1/2	6 1/2	-	6 1/2	490	
Rio Algom	61816	\$35 1/2	30 1/4	31 1/2	-3	40	30 1/2	Stand I A	100	\$17	17	17	-	17 1/4	14 1/4	Trizec Crp	766	\$20 1/2	20 1/2	20 1/2	+ 1/4	21 1/2	15 1/4	Westfair p	140	\$18	18	18	- 1/2	18 1/2	18	
Rio 580 pr	250	\$78 1/4	78 1/4	78 1/4	-	80	78 1/2	Stelco A	108016	\$29 1/4	27 1/4	28 1/2	+ 3/8	30 1/2	27	Turbo CI A	11009	\$15 1/2	14 1/2	15 1/2	+ 1 1/4	16 1/4	8 1/4	Westfield	27100	455	425	435	-10	495	340	
R Little	820	265	265	265	-	310	240	Steep R	8510	410	400	405	-1	28	20 1/2	Turbo CI B	30906	\$15 1/2	14 1/2	14 1/2	+ 1	16 1/2	7 1/2	Westhse	340	\$33	32	33	+2	33	27 1/2	
R Little A	225	250	250	250	-	290	240	Steinbg Inc	22700	\$25	24	24	-1	28	20 1/2	Turbo Fr	100	\$20	20	20	-	20 1/2	19 1/4	Westmill	1000	75	75	75	-	95	75	
Roland	3900	\$10 1/2	10	10 1/2	+ 1/4	11 1/2	8 1/2	Stervstrm	3000	280	255	275	+5	300	230	UAP A	100	\$20	20	20	+ 1/2	20	17	Weston	44535	\$25 1/2	24 1/2	25	+ 1/2	27	22	
Roman	5315	\$35 1/4	33 1/4	35	+2	36	26	Strathrn A	29420	240	214	240	+30	250	128	Ulster Pet	412318	445	400	405	+5	5 1/4	186	Wstn 4 1/2 p	100	\$60	60	60	- 1/2	72	56 1/4	
Ronald Fd	380	\$20 1/2	20 1/2	20 1/2	-	20 1/2	16 1/4	Stuart Hse	200	275	275	275	-	288	275	Ulframr	6213	\$8	7 1/4	8	-	8 1/4	5	Wstn vpr	215	\$72 1/2	72 1/2	72 1/2	-	78	69	
Ronyx Cor	9965	395	375	380	-	400	280	Stuart Oil	800	\$9	9	9	-	10	8 1/4	Unican S	2800	350	350	350	-	385	300	White P A	220	\$16 1/4	16 1/4	16 1/4	-	17 1/2	15 1/2	
Rothman	2605	\$20 1/4	19 1/2	19 1/2	- 1 1/4	23 1/4	19 1/4	Sud Cont	21300	53	50	50	-	61	33	Unicorp F	70379	335	330	335	+10	335	209	Whonok A	30613	\$15	13 1/2	15	+ 1 1/4	15 1/2	8 1/2	
Rothm A p	170	\$88	88	88	+1	89 1/2	84 1/2	Sulpetro B	53595	\$14 1/2	13 1/4	14 1/4	+1	15 1/2	11 1/2	Unicorp F A	500	335	330	335	-	335	330	Wilco	30000	241	20 1/2	21	-3	25 1/2	14 1/2	
Rothm 2p	10775	\$17	16 1/2	16 1/2	+ 1/8	18 1/2	16	Sulivan A	11557																							

BELL CANADA

(Suite de la page 1)

Newfoundland Telephone Company Limited.

Les télécommunications

À la fin de 1978, Bell Canada comptait 8,9 millions de téléphones en service. Les communications téléphoniques locales s'élevaient à 11 717 millions. Les communications interurbaines atteignaient les 610 millions.

Outre les services résidentiels et commerciaux, le Bell offre les services de standard privé, de recherche de personnes, de radiotéléphone mobile, de conférence téléphonique et d'équipement de réponse automatique.

Les compagnies de pipelines et d'électricité bénéficient de services spéciaux de communications. Les émissions de radio et de télévision jouissent d'installations de lignes directes, de voies de signalisation et d'un réseau à micro-ondes. Les téléscripteurs et les sociétés d'informatique peuvent utiliser des réseaux de transmission de données. Ces réseaux comprennent le Datapac qui fait appel aux techniques de la transmission numérique et de la communication par paquets.

Grâce à son expérience, Bell Canada fournit des services de consultation, principalement à des organismes étrangers de communications. En 1978, la compagnie a signé un contrat de \$1,1 milliard avec le ministère des Postes, Télégraphes et Téléphones de l'Arabie Saoudite. Elle construit dans le Royaume certaines installations et elle établit et entretient le réseau téléphonique.

La fabrication

La Northern Telecom et ses sociétés filiales fabriquent et commercialisent un large éventail d'équipements de télécommunications et d'équipements électroniques de bureau vendus à travers le monde. Les principales fabrications sont des appareils d'essai, des câbles, des équipements de centrales, des systèmes électroniques de bureau, du matériel d'abonnés, d'installations extérieures, de téléphone privé et de transmission.

En 1978, au nombre des innovations, il convient de mentionner l'apparition du DMS-10, le premier membre de la nouvelle génération de systèmes de commutation entièrement numérique. Un nouveau réseau de faisceaux hertziens numériques, le DRS-8, premier du genre au monde, a été installé entre North Bay et Toronto, en septembre. Un système de commutation interurbaine à grande échelle, le DMS-200, a été intégré au réseau de Bell Canada en janvier 1979. Un important système de commutation locale, le DMS-100, doit faire son entrée au cours des prochains mois.

En décembre dernier, une autre étape a été franchie vers une nouvelle ère de la technologie des télécommunications. Un essai pratique sur l'application des fibres optiques au service résidentiel a été entrepris. Cette technologie

fait appel à des fibres de verre de l'épaisseur d'un cheveu pour acheminer l'information sur faisceau laser. Une paire de fibres peut acheminer plus de 4000 conversations téléphoniques ou plusieurs émissions de télévision simultanément.

Les compagnies de téléphone représentent le plus important marché. Northern Telecom réalise déjà 28 p.c. de ses ventes aux États-Unis et 8 p.c. en d'autres pays. Pour s'implanter solidement aux États-Unis, la compagnie a investi dans plusieurs sociétés américaines ou en a acquis un certain nombre au cours des deux dernières années dont Data 100 Corporation, Sycor Inc., Cook Electric Company, Danray Inc., Intersil Inc. et Spectron Corporation.

La recherche et le développement

La société "Recherches Bell-Northern" a été établie en 1971. Elle consolide les efforts de recherche de la Northern Telecom et de Bell Canada qui en sont les actionnaires. Elle exploite des laboratoires de recherche et de développement. Elle compte 2200 employés dont 1500 scientifiques, ingénieurs, concepteurs, technologues et autres hommes de profession.

Le domaine des télécommunications est l'un des rares secteurs industriels qui connaît une balance commerciale favorable. Ce résultat provient de la structure intégrée qui lie les Recherches Bell-Northern, Bell Canada et Northern Telecom.

Les faits saillants

Au 31 décembre 1978, l'actif consolidé de Bell Canada s'élevait à \$9 205 millions.

En 1978, le total des revenus consolidés se chiffrait à \$4 374 millions. Pour le même exercice financier, le revenu net atteignait \$304 millions. 74,6 p.c. du bénéfice provient de Bell Canada; 15,2 p.c. du bénéfice est produit par la Northern Telecom et 10,2 p.c. origine des sociétés affiliées.

Les dépenses en capital de Bell Canada sont de \$1 003 millions pour la dernière année. Cette somme en immobilisations traduit l'importance de construire de nouvelles installations, de moderniser celles qui sont établies et de remplacer l'équipement désuet. Durant 1979, Bell investira environ \$1,1 milliard pour assurer la bonne marche de l'entreprise.

Une multinationale canadienne

Bell Canada emploie 85 000 personnes. L'entreprise rayonne à travers le monde. Ses produits et ses services sont exportés au profit des Canadiens.

Car cette société appartient aux Canadiens. Au 31 décembre 1978, l'entreprise comptait 209 233 actionnaires détenteurs d'actions ordinaires. 203 782 résidaient au Canada, 4521 aux États-Unis et 930 en d'autres pays.

Le partage des actions se répartit ainsi: 44 392 982 à des Canadiens, 1 586 785 à des Américains et 1 085 114 à des citoyens d'autres pays.



Mesdames,
Messieurs...
le numéro un.



JOHNNIE WALKER RED LABEL...
SI DOUX QU'IL EST BON PREMIER DANS LE MONDE ENTIER.

